Digitized by Google

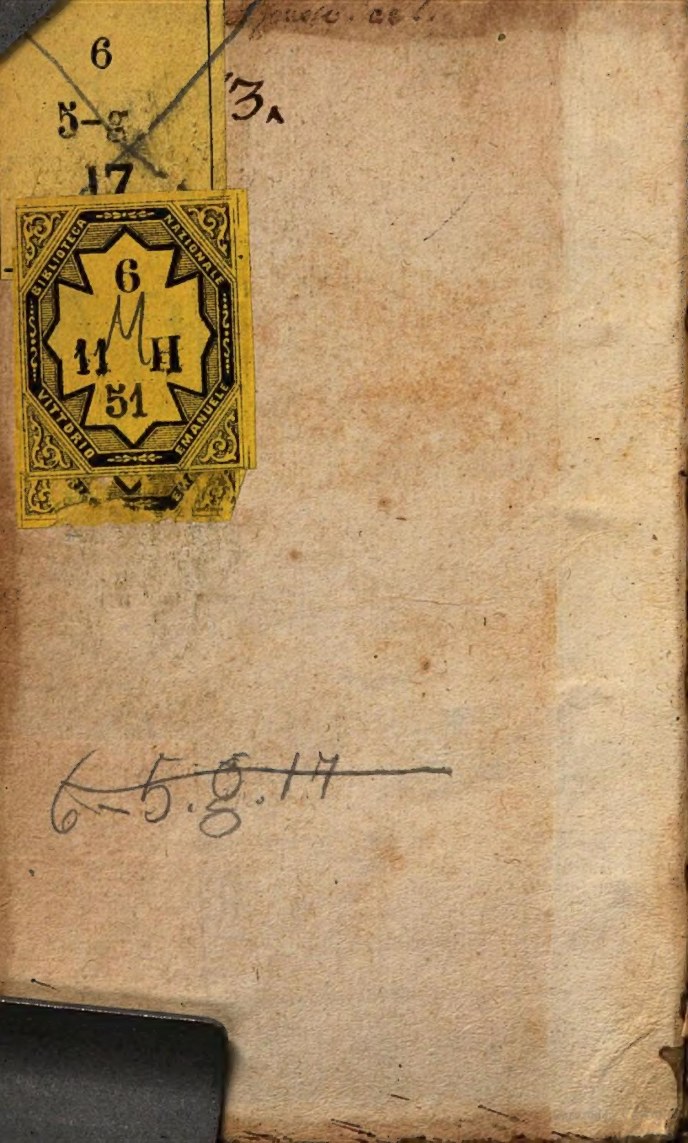

6-5.g.17

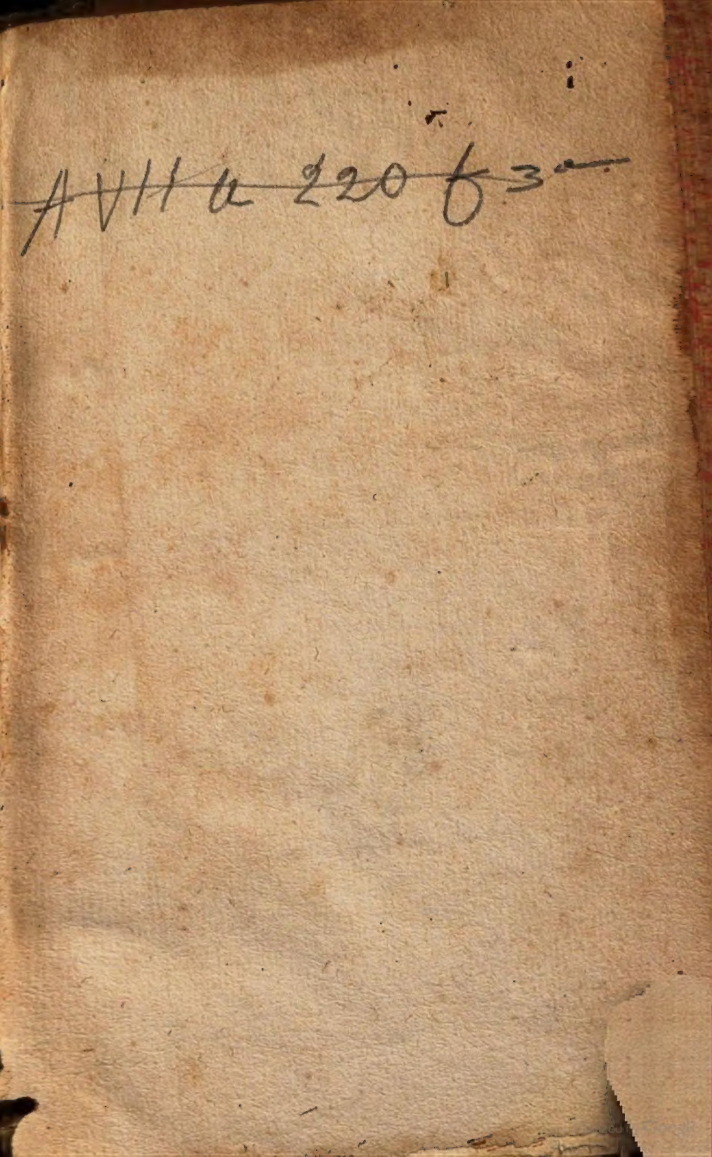
AVII a 220 f 3

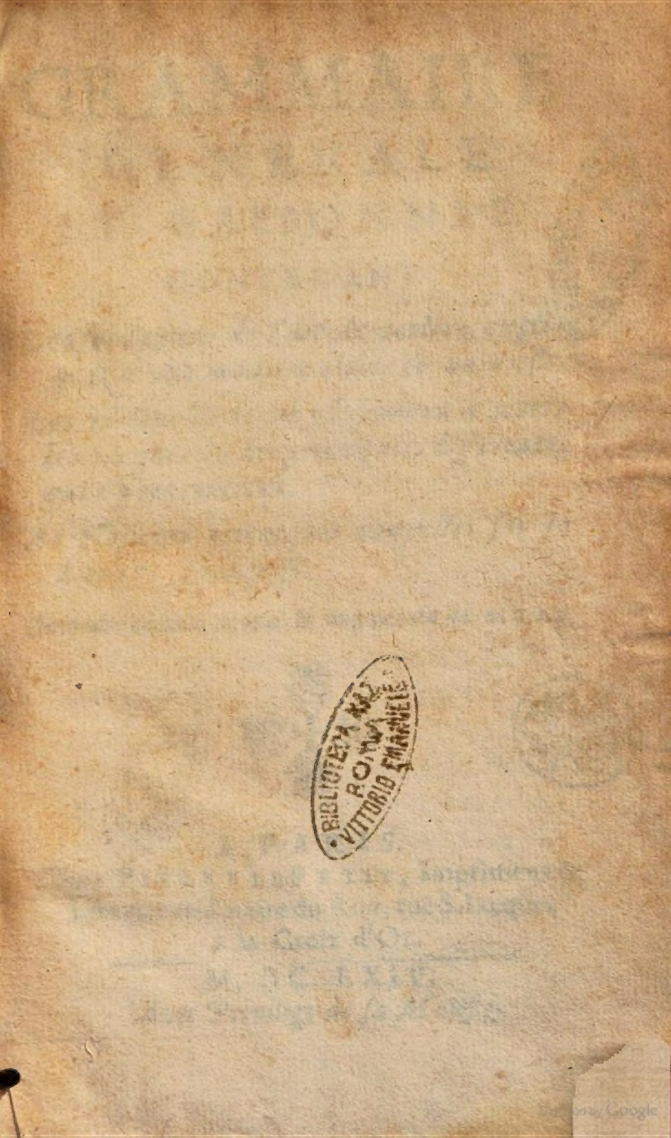
BIBLIOTECA NAZ.
VITTORIO EMANUELE
ROMA

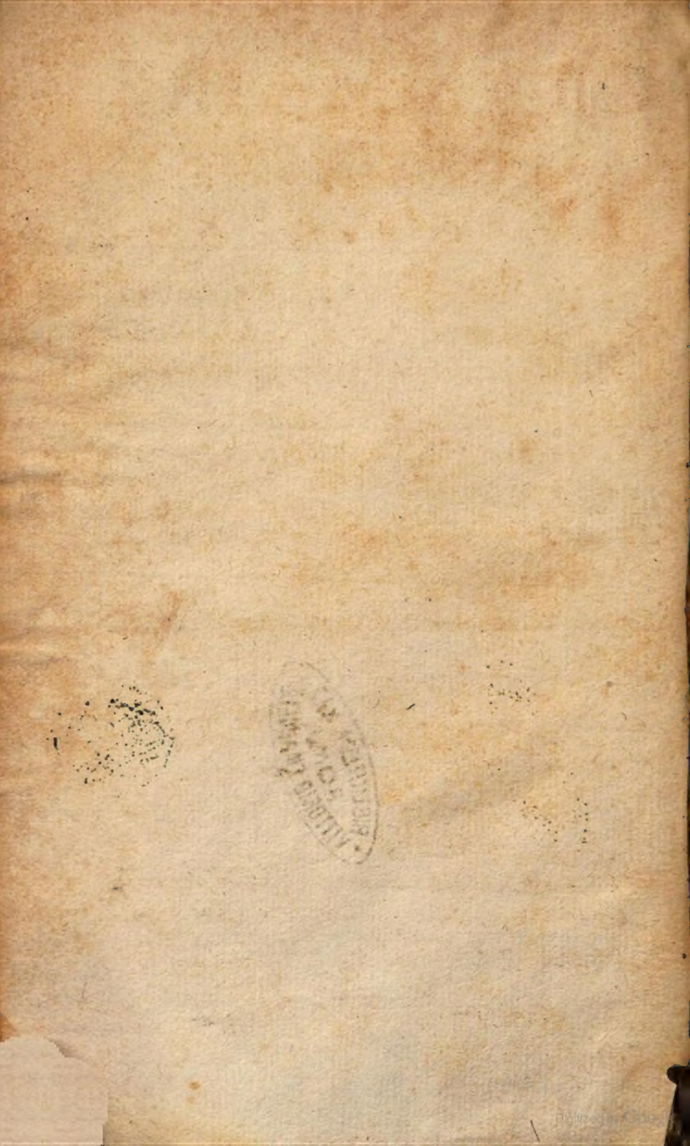

Digitized by Google

GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNÉE.

CONTENANT

Les fondemens de l'art de parler; expliquez d'une maniere claire & naturelle.

Les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent.

Et plusieurs remarques nouvelles sur la Langue Françoise.

Seconde Edition reveuë & augmentée de nouveau.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS.
Chez PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Iacques à la Croix d'Or.

M. DC. LXIV.
Avec Privilege de sa Majesté.

PREFACE.

L'ENGAGEMENT *où je me suis trouvé, plustost par rencontre que par mon choix, de travailler aux Grammaires de diverses Langues, m'a souvent porté à rechercher les raisons de plusieurs choses qui sont, ou communes à toutes les langues, ou particulieres à quelques-vnes. Mais y ayant quelquefois trouvé des difficultez qui m'arrestoient, je les ay communiquées dans les rencontres à vn de mes Amis, qui ne s'estant jamais appliqué à cette sorte de science, n'a pas laissé de me donner beaucoup d'ouvertures pour resoudre mes doutes. Et mes questions même ont esté cause qu'il a fait diverses reflexions sur les vrais fondemens de l'Art de parler, dont m'ayant entretenu dans la conversation, je les trouvay si solides, que ie fis conscience de les laisser*

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

perdre n'ayant rien veu dans les anciens Grammairiens, ny dans les nouveaux, qui fust plus curieux ou plus juste sur cette matiere. C'est pourquoy j'obtins encore de la bonté qu'il a pour moy, qu'il me les dictast à des heures perduës: Et ainsi les ayant recueillies & mises en ordre, j'en ay composé ce petit Traité. Ceux qui ont de l'estime pour les ouvrages de raisonnement, trouveront peut-estre en celuy-cy quelque chose qui les pourra satisfaire, & n'en mépriseront peut-estre pas le sujet: puis que si la parole est vn des plus grands avantages de l'homme, ce ne doit pas estre vne chose méprisable de posseder cet avantage avec toute la perfection qui convient à l'homme; qui est de n'en avoir pas seulement l'vsage, mais d'en penetrer aussi les raisons, & de faire par science, ce que les autres font seulement par coustume.

Digitized by Google

GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNÉE.

LA GRAMMAIRE est l'Art de parler.

Parler, est expliquer ses pensées par des signes, que les hommes ont inventez à ce dessein.

On a trouvé que les plus commodes de ces signes, estoient les sons & les voix.

Mais parce que ces sons passent, on a inventé d'autres signes pour les rendre durables & visibles, qui sont les caracteres de l'écriture, que les Grecs appellent γράμματα, d'où est venu le mot de *Grammaire*.

Ainsi l'on peut considerer deux choses dans ces signes: La premiere; ce qu'ils sont par leur nature, c'est à dire, en tant que sons & caracteres.

La seconde; leur signification: c'est à dire, la maniere dont les hommes s'en servent pour signifier leurs pensées.

Nous traiterons de l'vne dans la premiere partie de cette Grammaire, & de l'autre dans la seconde.

PREMIERE PARTIE, OV IL EST PARLÉ DES lettres & des caracteres de l'écriture.

CHAPITRE I.

Des lettres comme ſons, & premierement des voyelles.

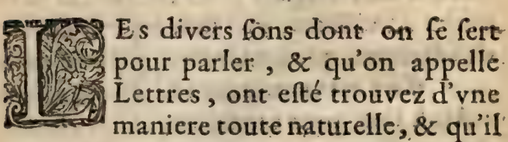

LEs divers ſons dont on ſe ſert pour parler, & qu'on appelle Lettres, ont eſté trouvez d'vne maniere toute naturelle, & qu'il eſt vtile de remarquer.

Car comme la bouche eſt l'organe qui les forme : on a veu qu'il y en avoit de ſi ſimples, qu'ils n'avoient beſoin que de ſa ſeule ouverture, pour ſe faire entendre & pour former vne voix diſtincte, d'où vient qu'on les a appellez *voyelles*.

Et on a auſſi veu, qu'il y en avoit d'autres qui dépendant de l'application parti-

culiere de quelqu'vne de ses parties, comme des dents, des lévres, de la langue, du palais; ne pouvoient neantmoins faire vn son parfait, que par l'ouverture mesme de la bouche, c'est à dire, par leur vnion avec ces premiers sons, & à cause de cela on les appelle *consonnes*.

L'on conte d'ordinaire cinq de ces voyelles, *a, e, i, o, u,* mais outre que chacune de celles-là peut estre breve ou longue, ce qui cause vne varieté assez considerable dans le son; il semble qu'à considerer la difference des sons simples, selon les diverses ouvertures de la bouche, on auroit encore pû adjouster quatre ou cinq voyelles aux cinq precedentes. Car l'*e* ouvert, & l'*e* fermé sont deux sons assez differens pour faire deux differentes voyelles, comme *mer, abysmér,* comme le premier & le dernier *e* dans *netteté*, dans *ferré*, &c.

Et de mesme l'*o* ouvert & l'*o* fermé, *coste* & *cotte, hoste* & *hotte*. Car quoy que l'*e* ouvert, & l'*o* ouvert tiennent quelque chose du long; & l'*e*, & l'*o* fermé quelque chose du bref : neanmoins ces deux voyelles se varient davantage, par estre ouvertes & fermées, qu'vn *a* ou vn *i* ne varient, par estre longues ou breves : & c'est vne des raisons pourquoy les Grecs ont plustost

inventé deux figures à chacune de ces deux voyelles, qu'aux trois autres.

Deplus l'*u*, prononcé *ou*, comme faisoient les Latins, & comme font encore les Italiens & les Espagnols, a vn son tres-different de l'*u*, comme le prononçoient les Grecs, & comme le prononcent les François.

Eu, comme il est dans *feu*, *peu*, fait encore vn son simple, quoy que nous l'écriuions auec deux voyelles.

Il reste l'*e* muet ou feminin, qui n'est dans son origine qu'vn son sourd, conjoint aux consonnes, lors qu'on les veut pronõcer sans voyelle, comme lors qu'elles sont suivies immediatement d'autres consonnes, ainsi que dans ce mot, *scamnum*: c'est ce que les Hebreux appellent *scheua*, sur tout lors qu'il commence la syllabe. Et ce *scheua* se trouue necessairement en toutes les langues, quoy qu'on n'y prenne pas garde, par ce qu'il n'y a point de caractere pour le marquer. Mais quelques langues vulgaires, comme l'Alemand & le François, l'ont marqué par la voyelle *e*, adjoustant ce son aux autres qu'elle avoit déja: & de plus ils ont fait que cet *e* feminin fait vne syllabe avec sa consonne, comme est la seconde dans

netteté, j'aimeray, donneray, &c. ce que ne faisoit pas le *ſcheua* dans les autres Langues : quoy que pluſieurs faſſent cette faute en prononçant le *ſcheua* des Hebreux. Et ce qui eſt encore plus remarquable, c'eſt que cet *e* muet fait ſouvent tout ſeul en François vne ſyllabe, ou pluſtoſt vne demie ſyllabe, comme *vie, vuë, aymée.*

Ainſi ſans conſiderer la difference qui ſe fait entre les voyelles d'vn meſme ſon, par la longueur ou breveté, on en pourroit diſtinguer juſques à dix, en ne s'arreſtant qu'aux ſons ſimples, & non aux caracteres: a, ê, é, i, o, ô, eu, ou, u, e muet.

CHAPITRE II.

Des Conſonnes.

SI nous faiſons touchant les conſonnes, ce que nous avons fait touchant les voyelles, & que nous conſiderions ſeulement les ſons ſimples qui ſont en vſage dans les principales Langues, nous trouverons qu'il n'y a que celles qui ſont dans la table ſuivante. Où ce qui a beſoin d'explication eſt marqué par des chiffres qui renvoyent à l'autre page.

CONSONES
qui n'ont qu'vn ſon ſimple.

Latines & vulgaires.	*Grecques.*	*Hebraïques.*
B. b	Β. β,	ב 1 Beth.
P. p	Π. π,	פ Pe.
F. f, 2 ph	Φ. φ, 2	3
V. v, *conſone.*	Ϝ, 4	5
C. c, 6	Κ. κ,	כ Caph.
G. g, 7	Γ. γ,	ג Gimel.
j, *conſone.*	*	י Iod.
D. d,	Δ. δ,	ד Daleth.
T. t,	Τ. τ,	ט Teth.
R. r,	Ρ. ρ,	ר Reſch.
L. l,	Λ. λ,	ל Lamed.
ill. 8	*	*
M. m,	Μ. μ,	מ Mem.
N. n,	Ν. ν,	נ Nun.
gn. 9		*
S. s,	Σ. σ,	ס Samech.
Z. z,	Ζ. ζ, 10	ז Zaiin.
CH. ch 11	*	ש Schin.
H. h, 12	' 13	ח 14 Hhet.

1. auec vn point, appellé *Dagesch lene*.

2. Le φ, se prononce aussi maintenant comme on prononce l'*f* latine, quoy qu'autrefois il eust plus d'aspiration.

3. C'est aussi comme se prononce le *Pe* des Hebreux, quand il est sans point, comme lors qu'il finit les syllabes.

4. C'est la figure du *Digamma* des Eoliens, qui estoit comme vn double *Gamma*, qu'on a renversé pour le distinguer de l'*f* capitale, Et ce *Digamma* auoit le son de l'v, consone.

5. Cõme encore le *Beth*, quand il finit les syllabes.

6. Prononcé toûjours comme avant *a, o, u*, c'est à dire comme vn *K*.

7. Prononcé tousiours comme auant l'*a, o, u*.

8 *l*, comme dans *fille*. Les Espagnols s'en seruent au commencement des mots *llama*. Les Italiens la marquent par *gl*.

9. *n*, liquide que les Espagnols marquent par vn tiret sur l'*ñ*, & nous comme les Italiens par vn *gn*.

10. Comme on le prononce maintenant, car autrefois on le prononçoit comme vn δσ.

11. Comme on le prononce en François, dans *chose*, *cher*, *chu*, &c.

12. Aspirée, comme dans *hauteur*, *honte*, car dans les mots où elle n'est point aspirée, comme dans *honneur*, *homme*, ce n'est qu'vn caractere & non pas vn son.

13. Esprit aspre des Grecs, au lieu duquel ils se seruoient autrefois de l'*Eta* H, dont les Latins ont pris l'*H*.

14. Selon son vray son, qui est vne aspiration.

S'il y a quelques autres sons simples (comme pouvoit estre l'aspiration de l'*Aiin*, parmy les Hebreux) ils sont si difficiles à prononcer qu'on peut bien ne les pas conter entre les lettres qui entrent dans l'vsage ordinaire des Langues.

Pour toutes les autres qui se trouvent dans les Alphabets Hebreux, Grecs, Latins, & des Langues vulgaires; il est aisé de monstrer que ce ne sont point des sons simples, & qu'ils se rapportent à quelques-vns de ceux que nous avons marquez.

Car des quatre gutturales des Hebreux, il y a de l'apparence que l'*Aleph*, valoit autrefois vn *a*: le *He*, vn *e*; & l'*Aiin*, vn *o*. Ce qui se voit par l'ordre de l'Alphabet Grec, qui a esté pris de celuy des Pheniciens jusques au τ, de sorte qu'il n'y avoit que le *Heth*, qui fust proprement aspiration.

Maintenant l'*Aleph* ne sert que pour l'Escriture, & n'a aucun son que celuy de la voyelle qui luy est jointe.

Le *He* n'en a gueres davantage, & au plus n'est distingué du *Heth*, que parce que l'vne est vne aspiration moins forte, & l'autre plus forte, quoy que plusieurs ne content pour aspiration que le *He*, & prononcent le *Heth*, comme vn χ. *Cheth*.

Pour l'*Aiin*, quelques-vns en font vne

aſpiration du goſier & du nez; mais tous les Iuifs Orientaux ne luy donnent point de ſon, non plus qu'à l'*Aleph*. Et d'autres le prononcent comme vne ñ liquide.

Le *Thau* & le *Teth*, ou n'ont que le meſme ſon, ou ne ſont distinguez que parce que l'vn ſe prononce avec aſpiration, & l'autre ſans aſpiration, & ainſi l'vn des deux n'eſt pas vn ſon ſimple.

I'en dis de meſme du *Caph* & du *Coph*.

Le *Tſade*, n'eſt pas auſſi vn ſon ſimple; mais vaut vn *t*, & vne *s*.

De meſme dans l'Alphabet Grec, les trois aſpirées φ, χ, θ, ne ſont pas des ſons ſimples, mais compoſez du π, κ, τ, avec l'aſpiration.

Et les trois doubles ζ, ξ, ψ, ne ſont viſiblement que des abregez d'écriture, pour *ds, cs, ps*.

Il en eſt de meſme de l'*x*, du latin, qui n'eſt que le ξ, des Grecs.

Le *q*, & le *k*, ne ſont que le *c*, prononcé dans le ſon qui luy eſt naturel.

Le double W des langues du Nort, n'eſt que l'*u* Romain, c'eſt à dire *ou*, lors qu'il eſt ſuivy de voyelle, comme *Winum*, *ȣinum*: ou l'*u* conſone, lors qu'il eſt ſuivy d'vne conſone.

CHAPITRE III.

Des Syllabes.

LA Syllabe est vn son complet, qui est quelquefois composé d'vne seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs : d'où vient qu'on luy a donné le nom de syllabe, συλλαβὴ, *comprehensio, assemblage.*

Vne voyelle peut faire vne seule syllabe.

Deux voyelles aussi peuvent composer vne syllable, ou entrer dans la mesme syllabe. Mais alors on les appelle *diphtongues*, parce que leurs deux sons se joignent en vn son *complet*, comme *mien*, *hier*, *ayant*, *eau.*

La pluspart des diphtongues se sont perduës dans la prononciation ordinaire du Latin. Car leur *æ*, & leur *œ*, ne se prononcent plus que comme vn *e*. Mais elles se retiennent encore dans le Grec, par ceux qui prononcent bien.

Pour les Langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'vn son simple, comme nous avons dit de *eu*, comme encore en François *œ*, *au*. Mais elles ont pourtant de veritables diphtongues, comme

ai, ayant; *oüe*, foüet; *oi*, foy; *ie*, mien, premier; *eau*, beau; *ieu*, Dieu: où il faut remarquer que ces deux dernieres ne sont pas des triphtongues, comme quelques-vns ont voulu dire, parce que *eu*, & *au*, ne valent dans le son qu'vne simple voyelle, non pas deux.

Les consonnes ne peuvent seules composer vne syllabe; mais il faut qu'elles soient accompagnées de voyelles ou de diphtongues, soit qu'elles les suivent, soit qu'elles les précedent: dont la raison a esté touchée cy-dessus au chap. I.

Plusieurs neanmoins peuvent estre de suite dans la mesme syllable; de sorte qu'il y en peut avoir quelquefois jusques à trois devant la voyelle, & deux aprés, comme *scrobs*: & quelquefois deux devant & trois aprés, comme *stirps*. Les Hebreux n'en souffrent jamais plus de deux au commencement de la syllabe, non plus qu'à la fin; & toutes leurs syllabes commencent par des consonnes, mais c'est en contant *Aleph* pour vne consonne: Et jamais vne syllabe n'a plus d'vne voyelle.

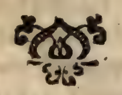

CHAPITRE IV.

Des Mots entant que sons, où il est parlé de l'Accent.

NOvs ne parlons pas encore des Mots selon leur signification; mais seulement de ce qui leur convient entant que sons.

On appelle Mot ce qui se prononce à part, & s'écrit à part. Il y en a d'vne syllabe, comme *moy, da, tu, saint*; qu'on appelle monosyllabes: & de plusieurs, comme, *pere, dominus, misericordieusement, Constantinopolitanorum*, &c. qu'on nomme polysyllabes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la prononciation des Mots, est l'accent, qui est vne élevation de voix sur l'vne des syllabes du Mot, aprés laquelle la voix vient necessairement à se rabaisser.

L'élevation de la voix s'appelle, accent *aigu*, & le rabaissement, accent *grave*. Mais parce qu'il y avoit en Grec & en Latin de certaines syllabes longues sur lesquelles on élevoit & on rabaissoit la voix: ils avoient inventé vn troisiéme accent, qu'ils appelloient *circunflexe*, qui d'abord s'est

s'eſt fait ainſi (^) puis ainſi (˜) & les comprenoit tous deux.

On peut voir ce qu'on a dit ſur les accens des Grecs & des Latins, dans les Nouvelles Methodes pour les Langues Grecque & Latine.

Les Hebreux ont beaucoup d'accens, qu'on croit avoir autrefois ſervy à leur Muſique, & dont pluſieurs ſont maintenant le meſme vſage que nos points & nos virgules.

Mais l'accent qu'ils appellent naturel & de Grammaire, eſt toûjours ſur la penultiéme, ou ſur la derniere ſyllabe des mots. Ceux qui ſont ſur les précedentes, ſont appellez accens de Rhetorique, & n'empeſchent pas que l'autre ne ſoit toûjours ſur l vne des deux dernieres; où il faut remarquer que la meſme figure d'accent, comme *l'atnach*, & le *sillu*k, qui marquent la diſtinction des periodes, ne laiſſent pas auſſi de marquer en meſme-temps l'accent naturel.

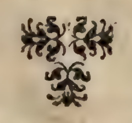

CHAPITRE V.

Des Lettres considerées comme caracteres.

NOus n'avons pas pû jusques icy parler des Lettres, que nous ne les ayons marquées par leurs caracteres; mais neanmoins nous ne les avons pas considerées comme caracteres, c'est à dire, selon le rapport que ces caracteres ont aux sons.

Nous avons déja dit que les sons ont esté pris par les hommes, pour estre signes des pensées, & qu'ils ont aussi inventé certaines figures pour estre les signes de ces sons. Mais quoy que ces figures ou caracteres selon leur premiere institution ne signifient immediatement que les sons, neanmoins les hommes portent souvent leurs pensées des caracteres à la chose mesme signifiée par les sons. Ce qui fait que les caracteres peuvent estre considerez en ces deux manieres: ou comme signifiant simplement le son, ou comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie.

En les considerant en la premiere maniere, il auroit falu observer quatre choses pour les mettre en leur perfection.

1. Que toute figure marquaſt quelque ſon: c'eſt à dire, qu'on n'écriviſt rien qui ne ſe prononçaſt.

2. Que tout ſon fuſt marqué par vne figure: c'eſt à dire, qu'on ne prononçaſt rien qui ne fuſt écrit.

3. Que chaque figure ne marquaſt qu'vn ſon, ou ſimple, ou double. Car ce n'eſt pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles, puis qu'elles la facilitent en l'abregeant.

4. Qu'vn meſme ſon ne fuſt point marqué par de differentes figures.

Mais conſiderant les caracteres en la ſeconde maniere; c'eſt à dire, comme nous aidant à concevoir ce que le ſon ſignifie: il arrive quelquefois qu'il nous eſt avantageux que ces regles ne ſoient pas toûjours obſervées au moins la premiere & la derniere.

Car 1. il arrive ſouvent, ſur tout dans les langues dérivées d'autres Langues, qu'il y a de certaines lettres qui ne ſe prononcent point, & qui ainſi ſont inutiles quant au ſon, leſquelles ne laiſſent pas de nous ſervir pour l'intelligence de ce que les mots ſignifient. Par exemple, dans les mots de *champs* & *chants*, le *p*, & le *t*, ne ſe prononcent point, qui neanmoins ſont vtiles pour la ſignification, parce que nous apprenons de

là, que le premier vient du Latin *campi;* & le ſecond du Latin *cantus.*

Dans l'Hebreu meſme il y a des mots qui ne ſont differens, que parce que l'vn finit par vn *Aleph*, & l'autre par vn *He*, qui ne ſe prononcent point, comme יָרֵא qui ſignifie *craindre :* & יָרָה qui ſignifie *jetter.*

Et de là on voit que ceux qui ſe plaignent tant de ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce, n'ont pas toûjours grande raiſon, & que ce qu'ils appellent abus, n'eſt pas quelquefois ſans vtilité.

La difference des grandes & des petites lettres ſemble auſſi contraire à la quatriéme regle: qui eſt qu'vn meſme ſon fuſt toûjours marqué par la meſme figure. Et en effet cela ſeroit tout à fait inutile, ſi l'on ne conſideroit les caracteres que pour marquer les ſons, puis qu'vne grande & vne petite lettre n'ont que le meſme ſon. D'où vient que les anciens n'avoient pas cette difference, comme les Hebreux ne l'ont point encore, & que pluſieurs croyent que les Grecs & les Romains ont eſté longtemps à n'écrire qu'en lettres capitales. Neanmoins cette diſtinction eſt fort vtile pour commencer les periodes, & pour diſtinguer les noms propres d'avec les autres.

Il y a auſſi dans vne meſme langue de dif-

ferentes ſortes d'écriture, comme le Romain & l'Italique dans l'impreſſion du Latin, & de pluſieurs Langues vulgaires, qui peuvent eſtre vtilement employez pour le ſens en diſtinguant ou de certains mots, ou de certains diſcours, quoy que cela ne change rien dans la prononciation.

Voilà ce qu'on peut apporter pour excuſer la diverſité qui ſe trouve entre la prononciation & l'eſcriture. Mais cela n'empeſche pas qu'il n'y en ait pluſieurs qui ſe ſont faites ſans raiſon, & par la ſeule corruption qui s'eſt gliſſée dans les Langues. Car c'eſt vn abus d'avoir donné par exemple, au *c*, la prononciation de l'*s*, avant l'*e* & l'*i*, d'avoir prononcé autrement le *g*, devant ces deux meſmes voyelles, que devant les autres; d'avoir adoucy l'*s*, entre deux voyelles; d'avoir donné auſſi au *t*, le ſon de l'*s*, avant l'*i*, ſuivy d'vne autre voyelle, comme *gratia, actio, action*. On peut voir ce qui en a eſté dit dans le traitté des lettres, qui eſt dans la nouvelle Methode Latine.

Quelques-vns ſe ſont imaginez qu'ils pourroient corriger ce défaut dans les Langues vulgaires, en inventant de nouveaux caracteres, comme a fait Ramus dans ſa Grammaire pour la Langue Françoiſe, retrãchant tous ceux qui ne ſe prononcent

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

point, & écrivant chaque son par la lettre à qui cette prononciation est propre, comme en mettant vne *s*, au lieu du *c*, devant l'*e* & l'*i*. Mais ils devoient considerer qu'outre que cela seroit souvent desavantageux aux Langues vulgaires, pour les raisons que nous avons dites, ils tentoient vne chose impossible. Car il ne faut pas s'imaginer qu'il soit facile de faire changer à toute vne Nation tant de caracteres ausquels elle est accoûtumée depuis longtemps; puis que l'Empereur Claude ne pût pas mesme venir à bout d'en introduire vn, qu'il vouloit mettre en vsage.

Tout ce que l'on pourroit faire de plus raisonnable, seroit de retrancher les lettres qui ne servẽt de rien ny à la prononciation, ny au sens, ny à l'analogie des Langues, comme on a déja commencé de faire: & conservant celles qui sont vtiles, y mettre des petites marques qui fissẽt voir qu'elles ne se prononcent point, ou qui fissent connoistre les diverses prononciations d'vne mesme lettre. Vn point au dedans ou au dessous de la lettre, pourroit servir pour le premier vsage, comme *temps*. Le *c*, a déja sa cedille, dont on pourroit se servir devant l'*e*, & devant l'*i*, aussi bien que devant les autres voyelles. Le *g*, dont la queuë ne

ſeroit pas toute fermée, pourroit marquer le ſon qu'il a devant l'*e* & devant l'*i*. Ce qui ne ſoit dit que pour exemple.

CHAPITRE VI.

D'vne nouvelle maniere pour apprendre à lire facilement en toutes ſortes de Langues.

CEtte Methode regarde principalement ceux qui ne ſçavent pas encore lire.

Il eſt certain que ce n'eſt pas vne grande peine à ceux qui commencent, que de connoiſtre ſimplement les lettres ; mais que la plus grande eſt de les aſſembler.

Or ce qui rend maintenant cela plus difficile, eſt que chaque lettre ayant ſon nom, on la prononce ſeule autrement qu'en l'aſſemblant avec d'autres. Par exemple ſi l'on fait aſſembler *fry* à vn enfant, on luy fait prononcer *ef, er, y grec*, ce qui le brouïlle infailliblement, lors qu'il veut enſuitte joindre ces trois ſons enſemble, pour en faire le ſon de la ſyllabe *fry*.

Il ſemble donc que la voye la plus naturelle, comme quelques gens d'eſprit l'ont déja remarqué, ſeroit que ceux qui mon-

trent à lire, n'appriſſent d'abord aux enfans à connoiſtre leurs lettres, que par le nom de leur prononciation. Et qu'ainſi pour apprendre à lire en Latin, par exemple, on ne donnaſt que le meſme nom d'*e*, à l'*e* ſimple, l'*æ*, & l'*œ*, parce qu'on les prononce d'vne meſme façon : & de meſme à l'*i*, & à l'*y*: & encore à l'*o* & à l'*au*, ſelon qu'on les prononce aujourd'huy en France. Car les Italiens font l'*au* diphtongue.

Qu'on ne leur nommaſt auſſi les conſonnes que par leur ſon naturel, en y adjoûtant ſeulement l'*e* muet, qui eſt neceſſaire pour les prononcer. Par exemple qu'on donnaſt pour nom à *b*, ce qu'on prononce dans la derniere ſyllabe de *tombe*; à *d* celuy de la derniere ſyllabe de *ronde*; & ainſi des autres qui n'ont qu'vn ſeul ſon.

Que pour celles qui en ont pluſieurs, comme *c, g, t, s*, on les appellaſt par le ſon le plus naturel & plus ordinaire, qui eſt au *c*, le ſon de *que*, & au *g*, le ſon de *gue*, au *t*, le ſon de la derniere ſyllabe de *forte*, & à l'*s*, celuy de la derniere ſyllabe de *bourſe*. Et enſuitte on leur apprẽdroit à prononcer à part, & ſans eppeller, les ſyllabes *ce, ci, ge, gi, tia, tie, tii*. Et on leur feroit entendre que l'*s*, entre deux voyelles, ſe prononce comme vn *z*, *miſeria*, *miſere*, comme

s'il

s'il y avoit *mizeria, mizere, &c.*

Voila les plus generales obſervations de cette nouvelle Methode d'apprendre à lire, qui ſeroit certainement tres-vtile aux enfans. Mais pour la mettre dans toute ſa perfection, il en faudroit faire vn petit traitté à part: Où l'on pourroit faire les remarques neceſſaires pour l'accommoder à toutes les langues.

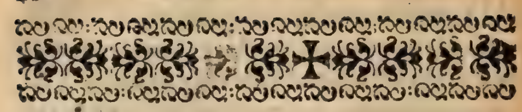

SECONDE PARTIE DE LA GRAMMAIRE GENERALE.

Où il est parlé des principes & des raisons sur lesquelles sont appuyées les diverses formes de la signification des mots.

Chapitre I.

Que la connoissance de ce qui se passe dans nostre esprit, est necessaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire ; & que c'est de là que dépend la diversité des mots qui composent le discours.

IVSQVES icy nous n'avons consideré dans la parole que ce qu'elle a de materiel, & qui est commun, au moins pour le son, aux hommes & aux perroquets.

Il nous reſte à examiner ce qu'elle a de ſpirituel, qui fait l'vn des plus grands avantages de l'homme au deſſus de tous les autres animaux, & qui eſt vne des plus grandes preuves de la raiſon. C'eſt l'vſage que nous en faiſons pour ſignifier nos penſées, & cette invention merveilleuſe de compoſer de 25. ou 30. ſons cette infinie varieté de mots, qui n'ayant rien de ſemblable en eux-meſmes, à ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit, ne laiſſent pas d'en découvrir aux autres tout le ſecret, & de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénetrer, tout ce que nous concevons, & tous les divers mouvemens de noſtre ame.

Ainſi l'on peut définir les mots, des ſons diſtincts & articulez dont les hommes ont fait des ſignes pour ſignifier leurs penſées.

C'eſt pourquoy on ne peut bien comprendre les diverſes ſortes de ſignifications, qui ſont enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui ſe paſſe dans nos penſées, puiſque les mots n'ont eſté inventez que pour les faire connoiſtre.

Tous les Philoſophes enſeignent qu'il y a trois operations de noſtre eſprit: CONCEVOIR, IVGER, RAISONNER.

CONCEVOIR, n'eſt autre choſe qu'vn

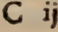

ſimple regard de noſtre eſprit ſur les choſes, ſoit d'vne maniere purement intellectuelle; comme quand je connois l'eſtre, la durée, la penſée, Dieu: ſoit avec des images corporelles, comme quand je m'imagine vn quarré, vn rond, vn chien, vn cheval.

IVGER, c'eſt affirmer qu'vne choſe que nous concevons, eſt telle, ou n'eſt pas telle. Comme lors qu'ayant conceu ce que c'eſt que la *terre*, & ce que c'eſt que *rondeur*, j'affirme de *la terre* qu'elle *eſt ronde*.

RAISONNER, eſt ſe ſervir de deux jugemens pour en faire vn troiſiéme. Comme lors qu'ayant jugé que toute vertu eſt loüable, & que la patience eſt vne vertu, j'en conclus que la patience eſt loüable.

D'où l'on voit que la troiſiéme operation de l'eſprit, n'eſt qu'vne extenſion de la ſeconde. Et ainſi il ſuffira pour noſtre ſujet de conſiderer les deux premieres, ou ce qui eſt enfermé de la premiere dans la ſeconde. Car les hommes ne parlent gueres pour exprimer ſimplement ce qu'ils conçoivent; mais c'eſt preſque toûjours pour exprimer les jugemens qu'ils font des choſes qu'ils conçoivent.

Le jugement que nous faiſons des choſes; comme quand je dis; *la terre eſt ronde*,

s'appelle PROPOSITION; & ainsi toute proposition enferme necessairement deux termes : l'vn appellé *sujet*, qui est ce dont on affirme, comme *terre*; & l'autre appellé *attribut*, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* : & de plus la liaison entre ces deux termes, *est*.

Or il est aisé de voir que les deux termes appartiennent proprement à la premiere operation de l'esprit, parce que c'est ce que nous concevons, & ce qui est l'objet de nostre pensée : & que la liaison appartient à la seconde, qu'on peut dire estre proprement l'action de nostre esprit, & la maniere dont nous pensons.

Et ainsi la plus grande distinction de ce qui se passe dans nostre esprit, est de dire qu'on y peut considerer l'objet de nostre pensée; & la forme ou la maniere de nostre pensée, dont la principale est le jugement. Mais on y doit encore rapporter les conjonctions, disjonctions, & autres semblables operations de nostre esprit; & tous les autres mouvemens de nostre ame; comme les desirs, le commandement, l'interrogation, &c.

Il s'ensuit de là que les hommes ayant eu besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe dans leur esprit, il faut aussi que la

plus generale diſtinction des mots, ſoit que les vns ſignifient les objets des penſées, & les autres la forme & la maniere de nos penſées, quoy que ſouvent ils ne la ſignifient pas ſeule, mais avec l'objet, comme nous le ferons voir.

Les mots de la premiere ſorte ſont ceux que l'on a appellez *noms*, *articles*, *pronoms*, *participes*, *prépoſitions*, & *adverbes*. Ceux de la ſeconde, ſont *les verbes*, *les conjonctions*, & *les interjections*. Qui ſont tous tirez par vne ſuitte neceſſaire de la maniere naturelle en laquelle nous exprimous nos penſées, comme nous l'allons monſtrer.

CHAPITRE II.

Des noms, & premierement des ſubſtantifs & adjectfs.

LEs objets de nos penſées, ſont ou les choſes, comme *la terre*, *le Soleil*, *l'eau*, *le bois*, ce qu'on appelle ordinairement *ſubſtance*. Ou la maniere des choſes; comme d'eſtre *rond*, d'eſtre *rouge*, d'eſtre *dur*, d'eſtre *ſçavant*, &c. ce qu'on appelle *accident*.

Et il y a cette difference entre les choſes ou les ſubſtances, & la maniere des choſes

ou les accidens ; que les ſubſtances ſubſiſtent par elles-meſmes, au lieu que les accidens ne ſont que par les ſubſtances.

C'eſt ce qui a fait la principale difference entre les mots qui ſignifient les objets des penſées. Car ceux qui ſignifient les ſubſtances, ont eſté appellez *noms ſubſtantifs* ; & ceux qui ſignifient les accidens, en marquant le ſujet auquel ces accidens conviennent, *noms adjectifs*.

Voila la premiere origine des noms *ſubſtantifs & adjectifs*. Mais on n'en eſt pas demeuré-là : & il ſe trouve qu'on ne s'eſt pas tant arreſté à la ſignification, qu'à la maniere de ſignifier. Car parce que la ſubſtance eſt ce qui ſubſiſte par ſoy-meſme, on a appellé noms ſubſtantifs tous ceux qui ſubſiſtent par eux-meſmes dans le diſcours, ſans avoir beſoin d'vn autre nom, encore meſme qu'ils ſignifient des accidens. Et au contraire on a appellé adjectifs ceux meſmes qui ſignifient des ſubſtances, lors que par leur maniere de ſignifier, ils doivent eſtre joints à d'autres noms dans le diſcours.

Or ce qui fait qu'vn nom ne peut ſubſiſter par ſoy-meſme, eſt quand outre ſa ſignification diſtincte ; il y en a encore vne confuſe, qu'on peut appeller connotation

d'vne chofe, à laquelle convient ce qui eſt marqué par la ſignification diſtincte.

Ainſi la ſignification diſtincte de *rouge*, eſt la *rougeur*. Mais il la ſignifie, en marquant confuſément le ſujet de cette rougeur, d'où vient qu'il ne ſubſiſte point ſeul dans le diſcours, parce qu'on y doit exprimer ou ſous-entendre le mot qui ſignifie ce ſujet.

Comme donc cette connotation fait l'adjectif, lors qu'on l'oſte des mots qui ſignifient les accidens, on en fait des ſubſtantifs, comme de *coloré*, *couleur*; de *rouge*, *rougeur*; de *dur*, *dureté*; de *prudent*, *prudence*, &c.

Et au contraire lors qu'on adjoûte aux mots qui ſignifient les ſubſtances cette connotation ou ſignification confuſe d'vne choſe, à laquelle ces ſubſtances ſe rapportent, on en fait des adjectifs: comme d'*homme*, *humain*; *genre humain*, *vertu humaine*, &c.

Les Grecs & les Latins ont vne infinité de ces mots, *ferreus*, *aureus*, *bovinus*, *vitulinus*, &c.

Mais l'Hebreu, le François; & les autres Langues vulgaires en ont moins. Car le François l'explique par vn *de*; *d'or*, *de fer*, *de bœuf*, &c.

Que ſi l'on dépoüille ces adjectifs formez des noms de ſubſtances, de leur connotation, on en fait de nouveaux ſubſtantifs, qu'on appelle *abſtraits*, ou ſéparez. Ainſi d'*homme* ayant fait *humain*, d'humain on fait *humanité*, &c.

Mais il y a vne autre ſorte de noms qui paſſent pour ſubſtantifs, quoy qu'en effet ils ſoient adjectifs, puis qu'ils ſignifient vne forme accidentelle, & qu'ils marquent auſſi vn ſujet auquel convient cette forme. Tels ſont les noms de diverſes profeſſions des hommes, comme *Roy*, *Philoſophe*, *Peintre*, *Soldat*, &c. Et ce qui fait que ces noms paſſent pour ſubſtantifs, eſt que ne pouvant avoir pour ſujet que l'homme ſeul, au moins pour l'ordinaire & ſelon la premiere impoſition des noms : il n'a pas eſté neceſſaire d'y joindre leur ſubſtantif, parce qu'on l'y peut ſous-entendre ſans aucune confuſion, le rapport ne s'en pouvant faire à aucun autre. Et par là ces mots ont eû dans l'vſage ce qui eſt particulier aux ſubſtantifs, qui eſt de ſubſiſter ſeuls dans le diſcours.

C'eſt pour cette meſme raiſon qu'on dit de certains noms ou pronoms, qu'ils ſont pris ſubſtantivement, parce qu'ils ſe rapportent à vn ſubſtantif ſi general, qu'il ſe

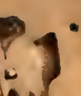

ſous-entend facilement & déterminément; comme, *Triſte lupus ſtabulis*, ſup. *negotium*: *patria*, ſup. *terra*: *Iudæa*, ſup. *Provincia*. Voyez Nou. Meth. Latine.

I'ay dit que les adjectifs ont deux ſignifications : l'vne diſtincte, qui eſt celle de la forme ; & l'autre confuſe, qui eſt celle du ſujet. Mais il ne faut pas conclure de là, qu'ils ſignifient plus directement la forme que le ſujet, comme la ſignification plus diſtincte eſtoit auſſi la plus directe. Car au contraire il eſt certain qu'ils ſignifient le ſujet directement, & comme parlent les Grammairiens, *in recto*, quoy que plus confuſément, & qu'ils ne ſignifient la forme qu'indirectement, & comme ils parlent encore, *in obliquo*, quoy que plus diſtinctement. Ainſi *blanc*, *candidus*, ſignifie directement ce qui a de la blancheur; *habens candorem*; mais d'vne maniere fort confuſe, ne marquant en particulier aucune des choſes qui peuvent avoir de la blancheur ; & il ne ſignifie qu'indirectement la blancheur ; mais d'vne maniere auſſi diſtincte que le mot meſme de blancheur, *candor*.

CHAPITRE III.

Des noms propres & appellatifs ou generaux.

NOVS avons deux ſortes d'idées, les vnes qui ne nous repreſentent qu'vne choſe ſinguliere; comme l'idée que chaque perſonne a de ſon pere & de ſa mere, d'vn tel ami, de ſon cheval, de ſon chien, de ſoy-même, &c.

Les autres qui nous en repreſentent pluſieurs ſemblables, auſquels cette idée peut également convenir, comme l'idée que j'ay d'vn homme en general, d'vn cheval en general, &c.

Les hommes ont eu beſoin de noms differents pour ces deux differentes ſortes d'idées.

Ils ont appellé ***noms propres*** ceux qui conviennent aux idées ſingulieres, comme le nom de *Socrate*, qui convient à vn certain Philoſophe, appellé Socrate; le nom de *Paris* qui convient à la ville de Paris.

Et ils ont appellé ***noms generaux***, ou ***appellatifs*** ceux qui ſignifient les idées communes; comme le mot d'*homme* qui con-

vient à tous les hommes en general ; & de mesme du mot de *lion, chien, cheval*, &c.

Ce n'est pas qu'il n'arrive souvent que le mot propre ne convienne à plusieurs, comme *Pierre*, *Iean*, &c. mais ce n'est que par accident, parce que plusieurs ont pris vn mesme nom. Et alors il faut y adjoûter d'autres noms qui le déterminent, & qui le font rentrer dans la qualité de nom propre, comme le nom de *Loüis* qui cõvient à plusieurs, est propre au Roy qui regne aujourd'huy, en disant *Loüis quatorziéme*. Souvent mesme il n'est pas necessaire de rien adjoûter, parce que les circonstances du discours font assez voir de qui l'on parle.

CHAPITRE IV.

Des nombres singulier & plurier.

LEs noms communs qui conviennent à plusieurs peuvent estre pris en diverses façons.

Car 1. on peut ou les appliquer à vne des choses ausquelles ils conviennent, ou mesme les considerer toutes dans vne certaine vnité, qui est appellée par les Philosophes, *l'vnité vniverselle*.

2. On les peut appliquer à plusieurs tous ensemble, en les considerant comme plusieurs.

Pour distinguer ces deux sortes de manieres de signifier, on a inventé les deux *nombres*. Le singulier, *homo*, *homme*; & le plurier, *homines*, *hommes*.

Et mesmes quelques langues, comme la Grecque, ont fait vn *duel*, lors que les noms conviennent à deux.

Les Hebreux en ont aussi vn; mais seulement lors que les mots signifient vne chose double, ou par nature, comme *les yeux*, *les mains*, *les pieds*, &c. ou par art; comme des *meules* de moulin, des *cyseaux*, &c.

De là il se voit que les noms propres n'ont point d'eux-mesmes de plurier, parce que de leur nature ils ne conviennent qu'à vn. Et que si on les met quelquefois au plurier; comme quand on dit, les *Cesars*, les *Alexandres*, les *Platons*, c'est par figure; en comprenant dans le nom propre toutes les personnes qui leur ressembleroient: comme qui diroit; des Rois aussi vaillans qu'Alexandre, des Philosophes aussi sçavans que Platon, &c. Et il y en a mesme qui improuvent cette façon de parler, comme n'estant pas assez conforme à la nature, quoy qu'il s'en trouve des exemples dans toutes les

langues: de ſorte qu'elle ſemble trop autoriſée pour la rejetter tout-à-fait. Il faut ſeulement prendre garde d'en vſer moderément.

Tous les adjectifs au contraire doivent avoir vn *plurier*, parce qu'il eſt de leur nature d'enfermer toûjours vne certaine ſignification vague d'vn ſujet, qui fait qu'ils peuvent convenir à pluſieurs, au moins quant à la maniere de ſignifier; quoy qu'en effet ils ne convinſſent qu'à vn.

Quant aux ſubſtantifs qui ſont communs, & appellatifs, il ſemble que par leur nature ils devroient tous avoir vn plurier: neanmoins il y en a pluſieurs qui n'en ont point, ſoit par le ſimple vſage, ſoit par quelque ſorte de raiſon. Ainſi les noms de chaque metail, *or, argent, fer*, n'en ont point en preſque toutes les langues: dont la raiſon eſt, comme je penſe, que la reſſemblance ſi grande qui eſt entre les parties des metaux, fait que l'on conſidere d'ordinaire chaque eſpece de metail, non comme vne eſpece qui ait ſous ſoy pluſieurs individus; mais comme vn tout qui a ſeulement pluſieurs parties. Ce qui paroiſt bien en noſtre langue, en ce que pour marquer vn metail ſingulier, on adjoûte la particule de partition; *de l'or, de l'argent, du fer*. On dit bien *fers* au

plurier; mais c'eſt pour ſignifier des chaiſnes, & non ſeulement vne partie du metail appellé *fer*. Les Latins diſent bien auſſi *æra*; mais c'eſt pour ſignifier de la monnoye, ou des inſtrumens à faire ſon comme des ſymbales. Et ainſi des autres.

CHAPITRE V.

Des Genres.

COMME les noms adjectifs de leur nature conviennent à pluſieurs, on a jugé à propos pour rendre le diſcours moins confus, & auſſi pour l'embellir par la varieté des terminaiſons, d'inventer dans les adjectifs vne diverſité ſelon les ſubſtantifs auſquels on les appliqueroit.

Or les hommes ſe ſont premierement conſiderez eux-meſmes, & ayant remarqué parmy eux vne difference extrémement conſiderable, qui eſt celle des deux ſexes, ils ont jugé à propos de varier les meſmes noms adjectifs, y donnant diverſes terminaiſons, lors qu'ils s'appliquoient aux hommes, & lors qu'ils s'appliquoient aux femmes : comme en diſant, *bonus vir*, vn bon homme, *bona mulier*, vne bonne femme. Et

c'est ce qu'ils ont appellé *genre masculin* & *feminin*.

Mais il a fallu que cela ait passé plus avant. Car comme ces mesmes adjectifs se pouvoient attribuer à d'autres qu'à des hommes ou à des femmes, ils ont esté obligez de leur donner l'vne ou l'autre des terminaisons, qu'ils avoient inventées pour les hommes & pour les femmes. D'où il est arrivé que par rapport aux hommes & aux femmes, ils ont distingué tous les autres noms substantifs en *masculins* & *feminins*. Quelquefois par quelque sorte de raison, comme lors que les offices d'hommes, *Rex. Iudex, Philosophus*, &c. (qui ne sont qu'improprement substantifs, comme nous avons dit,) sont du masculin, parce qu'on sous-entend *homo*: & que les offices de femmes sont de feminin, comme *mater, vxor, regina*, &c. parce qu'on sous-entend *mulier*.

D'autres fois aussi par vn pur caprice, & vn vsage sans raison ; ce qui fait que cela varie selon les langues, & dans les mots même qu'vne langue a empruntez d'vne autre ; comme *arbor* est du feminin en Latin, & *arbre* du masculin en François ; *dens* masculin en Latin, & *dent* feminin en Fran ois.

Quelquefois mesme cela a changé dans vne

vne même langue selon le temps; comme *alvus* estoit autrefois masculin en Latin, selon Priscien; & depuis il est devenu feminin. *Navire* en François estoit autrefois feminin, & depuis il est devenu masculin.

Cette variation d'vsage a fait aussi qu'vn mesme mot estant mis par les vns en vn genre, & par les autres en l'autre, est demeuré *douteux*; comme *hic finis*, ou *hæc finis* en Latin; comme *Comté* & *Duché* en François.

Mais ce qu'on appelle genre Commun, n'est pas si commun que les Grammairiens s'imaginent. Car il ne convient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui en Grec & en Latin se joignent à des adjectifs masculins & feminins, selon qu'on veut signifier le masle & la femelle; comme *bos, canis, sus*.

Les autres qu'ils comprennent sous le nom de genre Commun, ne sont propremẽt que des adjectifs, qu'on prend pour substantifs, parce que d'ordinaire ils subsistent seuls dans le discours, & qu'ils n'ont pas de differentes terminaisons pour estre joints aux divers genres; comme en ont, *victor, & victrix*; *victorieux & victorieuse* : *rex & regina*; *roy & reyne* : *pistor & pistrix*; *boulanger, & boulangere*, &c.

On voit encore par là que ce que les Grammairiens appellent *Epicene*, n'eſt point vn genre ſeparé. Car *vulpes*, quoy qu'il ſignifie également le maſle & la femelle d'vn renard, eſt veritablement feminin dans le Latin. Et de meſme vne *aigle* eſt veritablement feminin dans le François; parce que le genre maſculin ou feminin dans vn mot ne regarde pas proprement ſa ſignification; mais ſeulement eſtre de telle nature, qu'il ſe doive joindre à l'adjectif dans la terminaiſon maſculine ou feminine. Ainſi en Latin, *cuſtodiæ*, des gardes, ou des priſonniers, *vigiliæ*, des ſentinelles, &c. ſont veritablement feminins, quoy qu'ils ſignifient des hommes. Voila ce qui eſt commun à toutes les Langues, pour le regard des Genres.

Les Grecs & les Latins ont encore inventé vn troiſiéme genre avec le maſculin & feminin, qu'ils ont appellé *Neutre*, comme n'eſtant ny de l'vn ny de l'autre. Ce qu'ils n'ont pas regardé par la raiſon, comme ils euſſent pû faire, en attribuant le neutre aux noms des choſes qui n'avoient nul rapport au ſexe maſculin ou feminin; mais par fantaiſie, & en ſuivant ſeulement certaines terminaiſons.

CHAPITRE VI.

Des cas & des propositions entant qu'il est necessaire d'en parler pour entendre quelques cas.

SI l'on consideroit toûjours les choses separément les vnes des autres, on n'auroit donné aux noms que les deux changemens que nous venons de marquer, sçavoir du nombre pour toute sorte de noms, & du genre pour les adjectifs. Mais parce qu'on les regarde souvent avec les divers rapports qu'elles ont les vnes aux autres: vne des inventions dont on s'est servy en quelques Langues pour marquer ces rapports, a esté de donner encore aux noms diverses terminaisons, qu'ils ont appellé des *Cas*, du Latin *cadere*, tomber, comme estant les diverses cheutes d'vn mesme mot.

Il est vray que de toutes les Langues il n'y a peut-estre que la Grecque & la Latine, qui ayent proprement des cas dans les Noms. Neanmoins parce qu'aussi il y a peu de langues qui n'ayent quelques sortes de cas dans les pronoms, & que sans cela on ne sçauroit bien entendre la liaison du dis-

cours, qui s'appelle *Conſtruction*, il eſt preſque neceſſaire pour apprendre quelque Langue que ce ſoit, de ſçavoir ce qu'on entend par ces Cas. C'eſt pourquoy nous les expliquerons l'vn aprés l'autre le plus clairement qu'il nous ſera poſſible.

Du Nominatif.

La ſimple poſition du nom s'appelle le *Nominatif*, qui n'eſt pas proprement vn cas, mais la matiere d'où ſe forment les cas, par les divers changemens qu'on donne à cette premiere terminaiſon du nom. Son principal vſage eſt d'eſtre mis dans le diſcours avant tous les verbes, pour eſtre le ſujet de la propoſition. *Dominus regit me, le Seigneur me conduit : Deus exaudit me, Dieu m'écoute.*

Du Vocatif.

Quand on nomme la perſonne à qui on parle, ou la choſe à laquelle on s'adreſſe comme ſi c'eſtoit vne perſonne, ce nom acquiert par là vn nouveau rapport, qu'on a quelquefois marqué par vne nouvelle terminaiſon, qui s'appelle *Vocatif*. Ainſi de *Dominus* au nominatif, on a fait *Domine*

au vocatif; d'*Antonius, Antoni.* Mais comme cela n'estoit pas beaucoup necessaire, & qu'on pouvoit employer le nominatif à cet vsage, de là il est arrivé,

1. Que cette terminaison differente du nominatif n'est point au plurier.

2. Qu'au singulier mesme elle n'est en Latin qu'en la seconde déclinaison.

3. Qu'en Grec, où elle est plus commune on la neglige souvent, & on se sert du nominatif au lieu du vocatif, comme on peut voir dans la version grecque des Pseaumes, d'où S. Paul cite ces paroles dans l'Epistre aux Hebreux pour prouver la divinité de IESVS-CHRIST θρόνος σου ὁ θεὸς, où il est clair que ὁ θεὸς est vn nominatif pour vn vocatif: le sens n'estant pas, *Dieu est vostre throsne*; mais, *vostre throsne ô Dieu demeurera*, &c.

4. Et qu'enfin on joint quelquefois des nominatifs avec des vocatifs, *Domine Deus meus. Nate meæ vires, mea magna potentia solus.* Surquoy l'on peut voir la Nou. Meth. Lat. Remarq. sur les Pronoms.

En nostre Langue, & dans les autres vulgaires, ce cas s'exprime dans les noms communs qui ont vn article au nominatif, par la suppression de cet article. *Le Seigneur est mon esperance. Seigneur vous estes mon esperance.*

Du Genitif.

Le rapport d'vne chose qui appartient à vne autre en quelque maniere que ce soit, a fait donner dans les langues qui ont des cas vne nouvelle terminaison aux noms, qu'on a appellée le *Genitif*; pour exprimer ce rapport general, qui se diversifie en suitte en plusieurs especes, telles que sont les rapports.

Du tout à la partie. *Caput hominis.*

De la partie au tout. *Homo crassi capitis.*

Du sujet à l'accident ou l'attribut. *Color rosæ. Misericordia Dei.*

De l'accident au sujet. *Puer optimæ indolis.*

De la cause efficiente à l'effet. *Opus Dei. Oratio Ciceronis.*

De l'effet à la cause. *Creator mundi.*

De la cause finale à l'effet. *Potio saporis.*

De la matiere au composé. *Vas auri.*

De l'objet aux actes de nostre ame. *Cogitatio belli. Contemptus mortis.*

Du possesseur à la chose possedée. *Pecus Melibæi. Divitiæ Crœsi.*

Du nom propre au commun, ou de l'individu à l'espece. *Oppidum Lugduni.*

Et comme entre ces rapports il y en a d'opposez, cela cause quelquefois des équi-

voques. Car dans ces paroles. *Vulnus Achillis*, le genitif *Achillis* peut signifier ou *le rapport du sujet*; & alors cela se prend passivement pour la playe qu'Achille a receuë: ou *le rapport de la cause*, & alors cela se prend activement pour la playe qu'Achille a faite. Ainsi dans ce passage de saint Paul: *Certus sum quia neque mors, neque vita, &c. poterit nos separare à charitate Dei in Christo Iesu Domino nostro.* Le genitif *Dei* a esté pris en deux sens differens par les Interpretes : les vns qui y ont donné *le rapport de l'objet*, ayant expliqué ce passage de l'amour que les Eleus portent a Dieu en IESVS-CHRIST. Et les autres qui y ont donné *le rapport du sujet*, l'ayant expliqué de l'amour que Dieu porte aux Eleus en IESVS-CHRIST.

Quoy que les noms Hebreux ne se déclinent point par cas, neanmoins ce rapport exprimé par ce Genitif cause vn changement dans les noms : mais tout different de celuy de la langue Grecque & de la Latine. Car au lieu que dans ces Langues on change le nom qui est regy : dans l'Hebreux on change celuy qui regit. Comme דְּבַר שֶׁקֶר *verbum falsitatis*, où le changement ne se fait pas dans שֶׁקֶר *falsitas*, mais dans דָּבָר pour דְּבַר *verbum*.

On ſe ſert d'vne particule dans toutes les langues vulgaires pour exprimer le genitif, comme eſt *de* dans la noſtre, *Deus*, *Dieu*; *Dei*, *de Dieu*.

Ce que nous avons dit que le genitif ſervoit à marquer le rapport du nom propre au nom commun; ou ce qui eſt la meſme choſe, de l'individu à l'eſpece, eſt bien plus ordinaire en François qu'en Latin. Car en Latin on met ſouvent le nom commun & le nom propre au meſme cas, ce qu'on appelle Appoſition, *Vrbs Roma: Fluvius Sequana: Mons Parnaſſus.* Au lieu qu'en François l'ordinaire dans ces rencontres eſt de mettre le nom propre au genitif. *La Ville de Rome: la Riviere de Seine: le mont de Parnaſſe.*

Du Datif.

Il y a encore vn autre rapport, qui eſt de la choſe au profit ou au dõmage de laquelle d'autres choſes ſe rapportent. Les Langues qui ont des cas, ont encore vn mot pour cela, qu'ils ont appellé le *Datif*, & qui s'étend encore à d'autres vſages, qu'il eſt preſque impoſſible de marquer en particulier. *Commodare Socrati*: Preſter à Socrate. *Vtilis Reipublicæ*: Vtile à la Republique. *Pernicioſus*

Pernitiosus Ecclesiæ : Pernicieux à l'Eglise.
Promittere amico : Promettre à vn amy.
Visum est Platoni : Il a semblé à Platon.
Affinis Regi : Allié au Roy, &c.

Les Langues vulgaires marquent encore ce cas par vne particule, comme est *a* en la nostre, ainsi qu'on peut voir dans les exemples cy-dessus.

De l'Accusatif.

Les verbes qui signifient des actions qui passent hors de ce qui agit, comme *battre, rompre, guerir, aimer, haïr,* ont des sujets où ces choses sont receuës, ou des objets qu'elles regardent. Car si on bat, on bat quelqu'vn ; si on aime, on aime quelque chose, &c. Et ainsi ces verbes demandent aprés eux vn nom qui soit le sujet ou l'objet de l'action qu'ils signifient. C'est ce qui a fait donner aux noms dans les Langues qui ont des cas, vne nouvelle terminaison, qu'on appelle *l'Accusatif. Amo Deum. Cæsar vicit Pompeium.*

Nous n'avons rien dans nostre Langue qui distingue ce cas du Nominatif. Mais comme nous mettons presque toûjours les mots dans leur ordre naturel, on reconnoist le Nominat. de l'Accusatif, en ce que pour l'ordinaire le Nominatif est avant le verbe, & l'Accusatif aprés. *Le Roy aime la Reine.*

E

La Reine aime le Roy. Le Roy eſt nominatif dans le premier exemple, & accuſatif dans le ſecond; & *la Reine* au contraire.

De l'Ablatif.

Outre ces cinq cas, les Latins en ont vn ſixiéme, qui n'a pas eſté inventé pour marquer ſeul aucun rapport particulier, mais pour eſtre joint à quelqu'vne des particules qu'on appelle *Prepoſitions*. Car comme les cinq premiers cas n'ont pas pû ſuffire pour marquer tous les rapports que les choſes ont les vnes aux autres, on a eu recours dans toutes les Langues à vne autre invention, qui a eſté d'inventer de petits mots pour eſtre mis avant les noms, ce qui les a fait appeller *Prepoſitions*, comme le rapport d'vne choſe en laquelle vne autre eſt, s'exprime en Latin par *in*, & en François par dans: *Vinum eſt in dolio, le vin eſt dans le muy*. Or dans les Langues qui ont des cas, on ne joint pas ces prepoſitiõs à la premiere forme du nom, qui eſt le nominatif, mais à quelqu'vn des autres cas. Et en Latin quoy qu'il y en ait qu'on joigne à l'accuſatif, *amor erga Deum, amour envers Dieu,* on a neanmoins inventé vn cas particulier qui eſt l'Ablatif pour y en joindre pluſieurs

autres, dont il eſt inſéparable dans le ſens : au lieu que l'accuſatif en eſt ſouvent ſéparé, comme quand il eſt aprés vn verbe actif ou devant vn infinitif.

Ce cas, à proprement parler, ne ſe trouve point au plurier, où il n'y a jamais pour ce cas vne terminaiſon differente de celle du datif. Mais parce que cela auroit broüillé l'analogie, de dire, par exemple, qu'vne prepoſition gouverne l'ablatif au ſingulier, & le datif au plurier, on a mieux aimé dire que ce nombre avoit auſſi vn ablatif, mais toûjours ſemblable au datif.

C'eſt par cette meſme raiſon qu'il eſt vtile de donner auſſi vn ablatif aux noms Grecs, qui ſoit toûjours ſemblable au datif, parce que cela conſerve vne plus grande analogie entre ces deux Langues, qui s'apprennent ordinairement enſemble.

Et enfin toutes les fois qu'en noſtre Langue vn nom eſt gouverné par vne prepoſition telle qu'elle ſoit : Il a eſté puny pour ſes crimes ; Il a eſté amené par violence ; Il a paſſé par Rome ; Il eſt ſans crime ; Il eſt allé chez ſon rapporteur ; Il eſt mort devant ſon pere : nous pouvons dire qu'il eſt à l'Ablatif, ce qui ſert beaucoup pour bien s'exprimer en pluſieurs difficultez touchant les pronoms.

CHAPITRE VII.

Des Articles.

LA ſignification vague des noms communs & appellatifs dont nous avons parlé cy-deſſus, ch. 4. n'a pas ſeulement engagé à les mettre en deux ſortes de nombres, au ſingulier & au plurier pour la déterminer; Elle a fait auſſi que preſque en toutes les Langues on a inventé de certaines particules, appellées *Articles*, qui en déterminent la ſignification d'vne autre maniere, tant dans le ſingulier, que dans le plurier.

Les Latins n'ont point d'article; ce qui a fait dire ſans raiſon à Iules Ceſar Scaliger dans ſon livre des Cauſes de la Langue Latine, que cette particule eſtoit inutile, quoy qu'elle ſoit tres-vtile pour rendre le diſcours plus net, & éviter pluſieurs ambiguitez.

Les Grecs en ont vn, ὁ, ἡ, τό.

Les Langues nouvelles en ont deux; l'vn qu'on appelle défini; comme *le*, *la*, en François: & l'autre indéfini, *vn*, *vne*.

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait

que l'article *le* ſemble en avoir, c'eſt que le genitif & le datif ſe fait toûjours au plurier, & ſouvent au ſingulier par vne contraction des particules *de* & *a*, qui ſont les marques de ces deux cas, avec le plurier *les*, & le ſingulier *le*. Car au plurier qui eſt commun aux deux genres, on dit toûjours au genitif *des* par contraction de *de les*. *Les Rois, des Rois*, pour *de les Rois*: & au datif *aux* pour *à les*, *aux Rois*, pour *à les Rois*, en adjoûtant à la contraction le changement d'*l* en *u*, qui eſt fort commun en noſtre Langue; comme quand de *mal* on fait *maux*, de *altus*, *haut*, de *alnus*, *aune*.

On ſe ſert de la meſme contraction & du meſme changement d'*l* en *u*, au genitif & au datif du ſingulier, aux noms maſculins qui commencent par vne conſonne. Car on dit *du* pour *de le*, *du Roy*, pour *de le Roy*: *au* pour *à le*, *au Roy*, pour *à le Roy*. Dans tous les autres maſculins qui commencent par vne voyelle, & tous les feminins generalement; on laiſſe l'article comme il eſtoit au nominatif; & on ne fait qu'adjoûter *de* pour le genitif, & *a*. pour le datif. *L'eſtat, de l'eſtat, à l'eſtat. La vertu, de la vertu, à la vertu.*

Quant à l'autre article, *vn* & *vne*, que nous avons appellé *indéfini*, on croit d'or-

dinaire qu'il n'a point de plurier. Et il est vray qu'il n'en a point qui soit formé de luy-mesme ; car on ne dit pas, *vns, vnes* : comme font les Espagnols, *vnos animales* : mais je dis qu'il en a vn pris d'vn autre mot, qui est *des* avant les substantifs, *des animaux*, ou *de* quand l'adjectif precede; *de beaux lits, &c.* Ou bien, ce qui est la mesme chose, je dis que la particule *des* ou *de*, tient souvent au plurier le mesme lieu d'article indéfini, qu'*vn* au singulier.

Ce qui me le persuade, est que dans tous les cas, hors le genitif, pour la raison que nous dirons dans la suitte, par tout où on met *vn* au singulier, on doit mettre *des* au plurier, ou *de* avant les adjectifs.

Nominatif. { *Vn* crime si horrible merite la mort. / *Des* crimes si horribles (ou) *de* si horribles crimes meritent la mort.

Accusatif. Il a commis { *vn* crime horrible. / *des* crimes horribles (ou) *d'*horribles crimes.

Ablatif. Il est puny { pour *vn* crime horrible. / pour *des* crimes horribles (ou) pour *d'*horribles crimes.

Datif. Il a eü recours { *à vn* crime horrible. / *à des* crimes horribles (ou) *à d'*horribles crimes.

Genitif. Il est coupable { *d'vn* crime horrible. / *de* crimes horribles (ou) *d'*horribles crimes.

Remarquez qu'on adjoûte *a*, qui est la particule du datif, pour en faire le datif de cet article, tant au singulier, *à vn*, qu'au

plurier, *à des.* Et qu'on adjoûte aussi *de*, qui est la particule du genitif, pour en faire le genitif du singulier, sçavoir *d'vn.* Il est donc visible que selon cette analogie, le genitif plurier devoit estre formé de mesme, en adjoûtant *de*, à *des*, ou *de*; mais qu'on ne l'a pas fait pour vne raison qui fait la plusspart des irregularitez des Langues; qui est la cacophonie, ou mauvaise prononciation. Car *de des*, & encore plus *de de* eûst trop choqué l'oreille, & elle eust eu peine à souffrir qu'on eust dit: *Il est accusé de des crimes horribles*, ou, *Il est accusé de de grands crimes.* Et ainsi selon la parole d'vn ancien, *Impetratum est à ratione vt peccare suavitatis causa liceret.*

Cela fait voir que *des* est quelquefois le genitif plurier de l'article *le*; comme quand on dit: *Le Sauveur des hommes* pour *de les hommes*: Et quelquefois le nominatif ou l'accusatif, ou l'ablatif, ou le datif du plurier de l'article *vn*, comme nous venons de le faire voir. Et que *de* est aussi quelquefois la simple marque de genitif sans article; comme quand on dit: *Ce sont des festins de Roy*; & quelquefois, ou le genitif plurier du mesme article *vn*, au lieu *de des*; ou les autres cas du mesme article devant les adjectifs, comme nous l'avons monstré.

Nous avons dit en general que l'vsage des articles estoit de déterminer la signification des noms communs ; mais il est difficile de marquer precisément en quoy consiste cette détermination, parce que cela n'est pas vniforme en toutes les Langues qui ont des articles. Voicy ce que j'en ay remarqué dans la nostre.

Le nom commun, comme ROY.

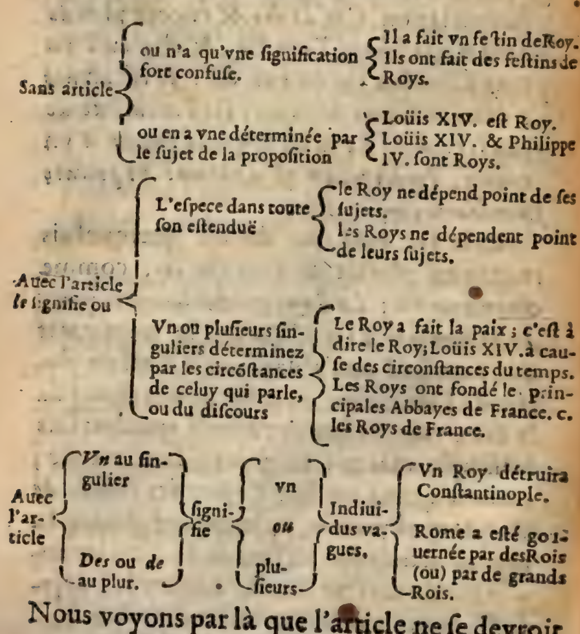

Nous voyons par là que l'article ne se devroit

point mettre aux noms propres, parce que ſignifiant vne choſe ſinguliere & déterminée, ils n'ont pas beſoin de la détermination de l'article.

Neanmoins l'vſage ne s'accordant pas toûjours avec la raiſon, on en met quelquefois en Grec aux noms propres des hommes meſmes, *ὁ φιλίππος*. Et les Italiens en font vn vſage aſſez ordinaire, *l'Arioſto, il Taſſo, l'Ariſtotele*: ce que nous imitons quelquefois, mais ſeulement dans les noms purement Italiens, en diſant par exemple, l'Arioſte, le Taſſe: au lieu que nous ne dirions pas l'Ariſtote, le Platon. Car nous n'adjoûtons point d'articles aux noms propres des hommes, ſi ce n'eſt par mépris; ou en parlant de perſonnes fort baſſes, *le tel, la telle:* ou bien que d'appellatifs ou communs, ils ſoient devenus propres: Comme, il y a des hommes qui s'appellent *le Roy, le Maiſtre, le Clerc.* Mais alors tout cela n'eſt pris que comme vn ſeul mot; de ſorte que ces noms paſſans aux femmes, on ne change point l'article *le* en *la*; mais vne femme ſigne, *Marie le Roy, Marie le Maiſtre, &c.*

Nous ne mettons point auſſi d'articles aux noms propres des villes ou villages, *Paris, Rome, Milan, Gentilly*, ſi ce n'eſt auſſi que d'appellatifs ils ſoient devenus

propres : comme *la Cappelle, le Plessis, le Castelet.*

Ny pour l'ordinaire aux noms des Eglises, qu'on nomme simplement par le nom du saint auquel elles sont dédiées. *S. Pierre, S. Paul, S. Iean.*

Mais nous en mettons aux noms propres des Royaumes & des Provinces: *la France, l'Espagne, la Picardie,* &c. Quoy qu'il y ait quelques noms de pays où on n'en mette point : comme *Cornuailles, Comminges, Roannez.*

Nous en mettons aux noms de rivieres : *la Seine, le Rhin.*

Et de montagnes, *l'Olympe, le Parnasse*

Enfin il faut remarquer que l'article ne convient point aux adjectifs, parce qu'ils doivent prendre leur détermination du substantif. Que si on l'y joint quelquefois ; comme quand on dit, *le blanc, le rouge,* c'est qu'on en fait des substantifs, *le blanc* estant la mesme chose que *la blancheur :* ou qu'on y sous-entend le substantif ; comme si en parlant du vin, on disoit : *j'aime mieux le blanc.*

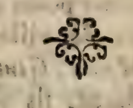

CHAPITRE VIII.

Des Pronoms.

COmme les hommes ont esté obligez de parler souvent des mesmes choses dans vn mesme discours, & qu'il eust esté importun de repeter toûjours les mesmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms; & que pour cette raison ils ont appellé *Pronoms*.

Premierement ils ont reconnu qu'il estoit souvent inutile & de mauvaise grace, de se nommer soy-mesme: & ainsi ils ont introduit le Pronom de la premiere personne, pour mettre au lieu du nom de celuy qui parle: *Ego, moy, je.*

Pour n'estre pas aussi obligé de nommer celuy à qui on parle, ils ont trouvé bon de le marquer par vn mot qu'ils ont appellé Pronom de la seconde personne, *toy, tu*, ou, *vous*.

Et pour n'estre pas obligé non plus de repeter les noms des autres personnes ou des autres choses dont on parle, ils ont inventé les pronoms de la troisiéme personne; *ille, illa, illud*; il, elle, luy, &c. Et de ceux-cy il

y en a qui marquent comme au doigt la chose dont on parle, & qu'à cause de cela on nomme demonstratifs; comme *hic*, celuy-cy, *iste*, celuy-là, &c.

Il y en a aussi vn qu'on nomme reciproque, c'est à dire, qui rentre dans luy-mesme, qui est, *sui*, *sibi*, *se*; se. *Pierre s'aime. Caton s'est tué.*

Ces pronoms faisant l'office des autres noms, en ont aussi les proprietez: Comme

LES NOMBRES singulier & plurier: *Ie*, *nous*; *Tu*, *vous*: mais en François on se sert ordinairement du plurier *vous* au lieu du singulier *tu* ou *toy*, lors mesme que l'on parle à vne seule personne: *Vous estes vn homme de promesse*.

LES GENRES, *il*, *elle*, mais le pronom de la premiere personne est toûjours commun. Et celuy de la seconde aussi hors l'Hebreu, & les Langues qui l'imitent; où le masculin אַתָּה est distingué du feminin. אַתְּ

LES CAS, *Ego*, *mei*; *je*, *me*, *moy*. Et mesme nous avons déja dit en passant que les Langues qui n'ont point de cas dans les noms, en ont souvent dans les pronoms.

C'est ce que nous voyons en la nostre, où l'on peut considerer les pronoms selon trois vsages que nous marquerons par cette Table.

Avant les Verbes au			Par tout ailleurs	
Nominatif	*Datif.*	*Accus*	*Ablatif.*	*Genitif, &c.*
Ie	me		moy	
nous				
Tu	te		toy	
vous				
	ſe		ſoy	
Il elle	luy	le la	luy	elle
Ils elles	leur	les	eux	elles

Mais il y a quelques remarques à faire ſur cette Table.

La 1. eſt, que pour abreger je n'ay mis *nous* & *vous* qu'vne ſeule fois, quoy qu'ils ſe diſent par tout avant les verbes, aprés les verbes, & en tous les cas. C'eſt pourquoy il n'y a aucune difficulté dans le langage ordinaire au pronom de la ſeconde perſonne, parce qu'on n'y employe que *vous*.

La 2. eſt, que ce que nous avons marqué comme le datif & l'accuſatif du pronom *il*

pour eſtre mis avant les verbes, ſe met auſſi apres les verbes quand ils ſont à l'imperatif. *Vous luy dittes; Dittes-luy. Vous leur dittes; Dittes-leur. Vous le menez; menez-le. Vous la conduiſez; Conduiſez-la.* Mais *me, te, ſe,* ne ſe diſent jamais qu'avant le verbe. *Vous me parlez. Vous me menez.* Et ainſi quand le verbe eſt à l'Imperatif, il faut mettre, *moy*, au lieu de *me*, *Parlez-moy. Menez-moy.* C'eſt à quoy Monſieur de Vaugelas ſemble n'avoir pas pris garde, puis que cherchant la raiſon pourquoy on dit *menez-l'y*, & qu'on ne dit pas *menez-m'y*, il n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie. Au lieu qu'eſtant clair que *moy* ne ſe peut point apoſtropher, il faudroit afin qu'on puſt dire, *menez-m'y*, qu'on diſt auſſi *menez-me* : comme on peut dire *menez-l'y*, parce qu'on dit *menez-le*. Or *menez-me* n'eſt pas François, & par conſequent *menez-my* ne l'eſt pas auſſi.

La 3. remarque eſt que quand les pronoms ſont avant les verbes ou aprés les verbes à l'Imperatif, on ne met point au datif la particule *a*. *Vous me donnez, Donnez-moy,* & non pas, *Donnez à moy*. Si ce n'eſt qu'on en redouble le pronom, où l'on adjoûte ordinairement *meſme*, qui ne ſe joint aux

pronoms qu'en la troisiesme forme. *Dites le moy à moy : Ie vous le donne à vous : Il me le promet à moy-mesme: Dites-leur à eux-mesmes : Trompez-la elle-mesme : Dites-luy à elle-mesme.*

La 4. est que dans le pronom, *il*, le nominatif, *il* ou *elle*, & l'accusatif, *le* ou *la*, se disent indifferemment de toutes sortes de choses, au lieu que le datif, l'ablatif, le genitif, & le pronom, *son, sa*, qui tient lieu du genitif, ne se doivent dire ordinairement que des personnes.

Ainsi l'on dit fort bien d'vne maison de campagne; *Elle est belle, ie la rendray belle:* mais c'est mal parler que de dire ; *Ie luy ay adjoûté vn pavillon : Ie ne puis vivre sans elle : C'est pour l'amour d'elle que je quitte souvent la ville : Sa situation me plaist.* Pour bien parler il faut dire. *I'y ay adjoûté vn pavillon : Ie ne puis vivre sans cela*, ou, *sans le divertissement que j'y prens : Elle est cause que je quitte souvent la ville : La situation m'en plaist.*

Ie sçay bien que cette regle peut souffrir des exceptions. Car 1. les mots qui signifient vne multitude de personnes comme *Eglise, peuple, compagnie*, n'y sont point sujets.

2. Quand on anime les choses, & qu'on

les regarde comme des perſonnes, par vne figure qu'on appelle *Proſopopée*, on y peut employer les termes qui conviennent aux perſonnes.

3. Les choſes ſpirituelles, comme *la volonté, la vertu, la verité*, peuvent ſouffrir les expreſſions perſonnelles ; & je ne croy pas que ce fuſt mal parler que de dire: *L'amour de Dieu a ſes mouvemens, ſes deſirs, ſes joyes, auſſi bien que l'amour du monde: J'aime vniquement la verité ; j'ay des ardeurs pour elle, que je ne puis exprimer.*

4. L'vſage a autoriſé qu'on ſe ſerve du pronom *ſon* en des choſes tout-à-fait propres ou eſſentielles à celles dont on parle. Ainſi l'on dit qu'*vne riviere eſt ſortie de ſon lit*; qu'*vn cheval a rompu ſa bride, a mangé ſon avoine:* parce que l'on conſidere l'avoine comme vne nourriture tout-à-fait propre au cheval : *Que chaque choſe ſuit l'inſtinct de ſa nature ; que chaque choſe doit eſtre en ſon lieu ; qu'vne maiſon eſt tombée d'elle-meſme* ; n'y ayant rien de plus eſſentiel à vne choſe que ce qu'elle eſt. Et cela me feroit croire que cette regle n'a pas de lieu dans les diſcours de ſcience, où l'on ne parle que de ce qui eſt propre aux choſes : Et qu'ainſi l'on peut dire d'vn mot ; *ſa ſignification principale eſt telle*. Et d'vn

Triangle:

Triangle : *son plus grand costé est celuy qui soustient son plus grand angle.*

Il peut y avoir encore d'autres difficultez sur cette regle, ne l'ayant pas assez méditée pour rendre raison de tout ce qu'on y peut opposer. Mais au moins il est certain que pour bien parler on doit ordinairement y prendre garde, & que c'est vne faute de la negliger, si ce n'est en des phrases qui sont autorisées par l'vsage, ou si l'on n'en a quelque raison particuliere. M. de Vaugelas neanmoins ne l'a pas remarquée; mais vne autre toute semblable touchant le *Qui*, qu'il monstre fort bien ne se dire que des personnes; hors le nominatif, & l'accusatif *Que*.

Iusques icy nous avons expliqué les pronoms principaux & primitifs : mais il s'ne forme d'autres qu'on appelle possessifs ; de la mesme sorte que nous avons dit qu'il se faisoit des adjectifs des noms qui signifient des substances, en y adjoûtant vne signification confuse : comme de *terre, terrestre.* Ainsi *meus, mon*, signifie distinctement *moy*, & confusément quelque chose qui m'appartient & qui est à moy. *Meus liber*, mon livre, c'est à dire, *le livre de moy*, comme le disent ordinairement les Grecs, βιϐλός μȣ.

Il y a de ces pronoms en nostre Langue qui se mettent toûjours avec vn nom sans article, *mon, ton, son*; & les pluriers *nos, vos*. D'autres qui se mettent toûjours avec l'article sans nom; *mien, tien, sien*, & les pluriers *nostres, vostres*. Et il y en a qui se mettent en toutes les deux manieres, *nostre & vostre* au singulier, *leur* & *leurs*. Ie n'en donne point d'exemples, car cela est trop facile. Ie diray seulement que c'est la raison qui a fait rejetter cette vieille façon de parler; *vn mien amy, vn mien parent*; parce que *mien* ne doit estre mis qu'avec l'article *le* & sans nom. *C'est le mien*; *ce sont les nostres*, &c.

CHAPITRE IX.

Du Pronom appellé Relatif.

IL y a encore vn autre pronom, qu'on appelle Relatif, *Qui, quæ, quod: Qui, lequel, laquelle.*

Ce pronom relatif a quelque chose de commun avec les autres pronoms, & quelque chose de propre.

Ce qu'il a de commun, est qu'il se met au lieu du nom, & plus generalement mesme

que tous les autres pronoms : se mettant pour toutes les personnes. *Moy* QVI *suis Chrestien : Vous* QVI *estes Chrestien : Luy* QVI *est Roy.*

Ce qu'il a de propre peut estre consideré en deux manieres.

La 1. en ce qu'il a toûjours rapport à vn autre nom ou pronom qu'on appelle Antecedent ; comme : *Dieu qui est saint. Dieu* est l'antecedent du Relatif *qui*. Mais cet antecedent est quelquefois sous-entendu & non exprimé ; sur tout dans la langue Latine, comme on a fait voir dans la Nouvelle Methode pour cette langue.

La 2. chose que le Relatif a de propre, & que je ne sçache point avoir encore esté remarquée par personne, est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on peut appeller *incidente*) peut faire partie du sujet, ou de l'attribut d'vne autre proposition, qu'on peut appeller principale.

On ne peut bien entendre cecy, qu'on ne se souvienne de ce que nous avons dit dés le commencement de ce discours : qu'en toute proposition il y a vn sujet, qui est ce dont on affirme quelque chose, & vn attribut, qui est ce qu'on affirme de quelque chose. Mais ces deux termes peuvent estre ou simples, comme quand je dis, *Dieu est*

bon, ou complexes, comme quand je dis: *Vn habile Magiſtrat eſt vn homme vtile à la Republique.* Car ce dont j'affirme n'eſt pas ſeulement *vn magiſtrat*, mais *vn habile magiſtrat*. Et ce que j'affirme n'eſt pas ſeulement qu'il eſt *homme*, mais qu'il eſt *homme vtile à la Republique*. On peut voir ce qui a eſté dit dans la Logique ou Art de penſer, ſur les propoſitions complexes, Part. 2. chap. 3. 4. 5. & 6.

Cette vnion de pluſieurs termes dans le ſujet & dans l'attribut, eſt quelquefois telle, qu'elle n'empeſche pas que la propoſition ne ſoit ſimple, ne contenant en ſoy qu'vn ſeul jugement, ou affirmation, comme quand je dis: *La valeur d'Achille a eſté cauſe de la priſe de Troye*. Ce qui arrive toûjours toutes les fois, que des deux ſubſtantifs qui entrent dans le ſujet ou l'attribut de la propoſition, l'vn eſt regy par l'autre.

Mais d'autres fois auſſi ces ſortes de propoſitions dont le ſujet ou l'attribut ſont compoſez de pluſieurs termes, enferment, au moins dans noſtre eſprit, pluſieurs jugemens dont on peut faire autant de propoſitions: Comme quand je dis; *Dieu inviſible a creé le monde viſible*: il ſe paſſe trois jugemens dans mon eſprit renfermez dans cette propoſition. Car je juge premierement

que *Dieu est invisible*. 2. Qu'il *a creé le monde*. 3. Que *le monde est visible*. Et de ces trois propositions, la seconde est la principale & l'essentielle de la proposition. Mais la premiere & la troisiéme ne sont qu'incidentes, & ne font que partie de la principale, dont la premiere en compose le sujet, & la derniere l'attribut.

Or ces propositions incidentes sont souvent dans nostre esprit, sans estre exprimées par des paroles, comme dans l'exemple proposé. Mais quelquefois aussi on les marque expressément ; & c'est à quoy sert le relatif : comme quand je reduis le mesme exemple à ces termes : *Dieu* QVI *est invisible a creé le monde* QVI *est visible*.

Voila donc ce que nous avons dit estre propre au Relatif, de faire que la proposition dans laquelle il entre, puisse faire partie du sujet ou de l'attribut d'vne autre proposition.

Sur quoy il faut remarquer 1. Que lors qu'on joint ensemble deux noms, dont l'vn n'est pas en regime, mais convient avec l'autre, soit par Apposition, comme *Vrbs Roma*, soit comme adjectif, comme *Deus sanctus*; sur tout si cet adjectif est vn participe, *canis currens* : toutes ces façons de parler enferment le relatif dans le sens,

& ſe peuvent reſoudre par le relatif : *Vrbs quæ dicitur Roma* ; *Deus qui eſt ſanctus* ; *Canis qui currit*. Et qu'il dépend du genie des Langues de ſe ſervir de l'vne ou de l'autre maniere. Et ainſi nous voyons qu'en Latin on employe d'ordinaire le participe ; *Video canem currentem* ; & en François le relatif : *Ie voy vn chien qui court*.

2. I'ay dit que la propoſition du Relatif peut faire *partie* du ſujet ou de l'attribut d'vne autre propoſition, qu'on peut appeller principale. Car elle ne fait jamais ny le ſujet entier, ny l'attribut entier : mais il y faut joindre le mot dont le relatif tient la place pour en faire le ſujet entier, & quelque autre mot pour en faire l'attribut entier. Par exemple quand je dis ; *Dieu qui eſt inviſible, eſt le createur du monde qui eſt viſible* : *Qui eſt inviſible*, n'eſt pas tout le ſujet de cette Propoſition, mais il y faut adjoûter *Dieu* : Et, *qui eſt viſible* n'en eſt pas tout l'attribut, mais il y faut adjoûter *le createur du monde*.

3. Le relatif peut eſtre ou ſujet ou partie de l'attribut de la propoſition incidente. Pour en eſtre ſujet, il faut qu'il ſoit au nominatif ; *qui creavit mundum* : *qui ſanctus eſt*.

Mais quand il eſt à vn cas oblique, genitif, datif, accuſatif: alors il fait, non pas l'attribut entier de cette propoſition incidente; mais ſeulement vne partie : *Deus quem amo*: *Dieu que j'aime*. Le ſujet de la propoſition eſt *ego*, & le verbe fait la liaiſon & vne partie de l'attribut, dont *quem* fait vne autre partie ; comme s'il y avoit : *Ego amo quem*, ou *Ego ſum amans quem*. Et de meſme; *Cujus cœlum ſedes eſt: duquel le ciel eſt le troſne*. Ce qui eſt toûjours comme ſi l'on diſoit : *Cœlum eſt ſedes cujus. Le Ciel eſt le throſne duquel.*

Neanmoins dans ces rencontres meſmes, on met toujours le relatif à la tête de la propoſition (quoy que ſelon le ſens il ne deuſt eſtre qu'à la fin) ſi ce n'eſt qu'il ſoit gouverné par vne prepoſition. Car la prepoſition precede, au moins ordinairement : *Deus à quo mundus eſt conditus* : Dieu par qui le monde a eſté creé.

Ce que nous avons dit des deux vſages du relatif; l'vn d'eſtre pronom, & l'autre de marquer l'vnion d'vne propoſition avec vne autre, ſert à expliquer pluſieurs choſes dont les Grammairiens ſont bien empéchez de rendre raiſon.

La premiere eſt vne façon de parler fort ordinaire dans la Langue Hebraïque, qui

eſt que lors que le relatif n'eſt pas le ſujet de la propoſition dans laquelle il entre, mais ſeulement partie de l'attribut: Comme lors que l'on dit; *pulvis quem projicit ventus:* les Hebreux alors ne laiſſent au relatif que le dernier vſage, de marquer l'vnion de la propoſition avec vne autre; & pour l'autre vſage, qui eſt de tenir la place du nom, ils l'expriment par le pronom démonſtratif, comme s'il n'y avoit point de relatif: De ſorte qu'ils diſent; *quem projicit eum ventus.* Et cela a paſſé dans le Nouveau Teſtament, où S. Pierre faiſant alluſion à vn paſſage d'Iſaïe, dit de IESVS-CHRIST, οὗ τῷ μώλωπι αὐτοῦ ἰάθητε. *Cujus livore ejus ſanati eſtis.* Les Grammairiens n'ayant pas bien diſtingué ces deux vſages du ralatif, n'ont pû rendre aucune raiſon de cette façon de parler, & ont eſté reduits à dire que c'eſtoit vn *Pleonaſme*; c'eſt à dire vne ſuperfluité inutile.

La ſeconde choſe qu'on peut expliquer par ce principe eſt la celebre diſpute entre les Grammairiens, touchant la nature du *quòd* Latin aprés vn verbe: comme quand Ciceron dit: *Non tibi objicio quòd hominem ſpoliaſti*; ce qui eſt encore plus commun dans les Auteurs de la baſſe latinité, qui diſent preſque toûjours par

quòd,

quòd, ce qu'on diroit plus élegamment par l'infinitif. *Dico quòd tellus est rotunda*, pour, *dico tellurem esse rotundam*. Les vns pretendent que ce *quod* est vn adverbe ou conjonction; & les autres que c'est le neutre du relatif mesme *qui, quæ, quod*.

Pour moy je croy que c'est le relatif, qui a toûjours rapport à vn antecedent (ainsi que nous l'avõs déja dit) mais qui est dépoüillé de son vsage de pronom; n'enfermant rien dans sa signification qui fasse partie ou du Sujet ou de l'Attribut de la proposition incidente, & retenant seulement son second vsage d'vnir la proposition où il se trouve, à vne autre; comme nous venons de dire de l'Hebraïsme, *quem projicit eum ventus*. Car dans ce passage de Ciceron: *Non tibi objicio quòd hominem spoliasti*; ces derniers mots, *hominem spoliasti*, font vne proposition parfaite, où le *quòd* qui la precede n'adjoûte rien, & ne suppose pour aucun nom: mais tout ce qu'il fait, est que cette mesme proposition où il est joint, ne fait plus que partie de la proposition entiere: *Non tibi objicio quòd hominem spoliasti*: au lieu que sans le *quòd* elle subsisteroit par elle-mesme, & feroit toute seule vne proposition.

C'est ce que nous pourrons encore ex-

pliquer en parlant de l'infinitif des verbes ; où nous ferons voir aussi que c'est la maniere de resoudre le *que* des François (qui vient de ce *quod*) comme quand on dit, *Ie suppose que vous serez sage* ; *Ie vous dis que vous avez tort.* Car ce *que* est là tellement dépoüillé de la nature de pronom, qu'il n'y fait office que de liaison, laquelle fait voir que ces propositions, *vous serez sage, vous avez tort,* ne font que partie des propositions entieres; *je suppose*,&c. *je vous dis*,&c.

NOVS VENONS de marquer deux rencontres, où le relatif perdant son vsage de pronom, ne retient que celuy d'vnir deux propositions ensemble. Mais nous pouvons au contraire remarquer deux autres rencontres, où le relatif perd son vsage de liaison, & ne retient que celuy de Pronom. La premiere est dans vne façon de parler où les Latins se servent souvẽt du relatif, en ne luy donnant presque que la force d'vn pronom démonstratif, & luy laissant fort peu de son autre vsage, de lier la proposition dans laquelle on l'employe, à vne autre proposition. C'est ce qui fait qu'ils commencent tant de periodes par le relatif, qu'on ne sçauroit traduire dans les langues vulgaires, que par le pronom démonstratif, parce que la force du relatif, comme

liaison, y estant presque toute perduë, on trouveroit estrange qu'on y en mist vn. Par exemple, Pline commence ainsi son Panegyrique : *Benè ac sapienter, P. C. majores instituerunt, vt rerum agendarum, ita dicendi initium à precationibus capere, quòd nihil ritè, nihilque providenter homines sine Deorum immortalium ope, consilio, honore, auspicarentur.* QVI *mos, cui potiùs quàm Consuli, aut quando magis vsurpandus colendusque est?*

Il est certain que ce *Qui*, commence plûtost vne nouvelle periode, qu'elle ne joint celle-cy à la précedente; d'où vient mesme qu'il est précedé d'vn point : Et c'est pourquoy en traduisant cela en François, on ne mettroit jamais : *Laquelle coûtume*, mais; *Cette coûtume*, commençant ainsi la seconde periode : *Et par qui* CETTE COVSTVME *doit-elle estre plûtost observée, que par vn Consul?* &c.

Ciceron est plein de semblables exemples, comme Orat. 5. in Verrem. *Itaque alii cives Romani ne cognoscerentur, capitibus obvolutis à carcere ad palum, atque ad necem rapiebantur : alii cùm à multis civibus Romanis recognoscerentur, ab omnibus defenderentur, securi feriebantur.* QVORVM *ego de acerbissima morte, crudelissimoque cru-*

ciatu dicam cùm eum locum tractare cœpero. Ce *quorum*, se traduiroit en François, comme s'il y avoit, *de illorum morte.*

L'autre rencontre où le relatif ne retient presque que son vsage de Pronom : c'est dans l'ὅτι des Grecs, dont la nature n'avoit encore esté assez exactement observée de personne que je sçache, avant la Methode Greque. Car quoy que cette particule ait souvent beaucoup de rapport avec le *quòd* Latin, ainsi que nous l'avons fait voir dans la Methode Latine, Remarques sur les Adverbes, n. 3. & 4. & qu'elle soit prise du pronom relatif de cette Langue, comme le *quòd* est pris du relatif Latin ; Il y a souvent neanmoins cette difference notable entre la nature du *quòd* & de l'ὅτι ; qu'au lieu que cette particule latine, n'est que le relatif dépoüillé de son vsage de pronom & ne retenant que celuy de liaison : la particule Greque au contraire est le plus souvent dépoüillée de son vsage de liaison & ne retiēt que celuy de pronom. Surquoy l'on peut voir la Nouv. Meth. Greque livr. 8. chap. 11. Ainsi, par exemple, lors que dans l'Apocalypse chap. 3. IESVS-CHRIST faisant reproche à vn Evesque qui avoit quelque satisfaction de luy-mesme, luy dit, Λέγεις ὅτι πλούσιός εἰμι ; *dicis quòd dives sum,*

ce n'eſt pas à dire *quòd ego qui ad te loquor dives ſum*; mais *dicis hoc*, vous dites cela, ſçavoir, *dives ſum*, je ſuis riche. De ſorte qu'alors il y a deux oraiſons ou propoſitions ſéparées, ſans que la ſeconde faſſe partie de la premiere; tellement que l'*ὅτι* n'y fait nullement office de relatif ny de liaiſon. Ce qui eſt tres-neceſſaire à remarquer pour reſoudre quantité de propoſitions difficiles en cette langue.

CHAPITRE X.

Examen d'vne Regle de la Langue Françoiſe: qui eſt qu'on ne doit pas mettre le Relatif aprés vn nom ſans article.

CE qui m'a porté à entreprendre d'examiner cette Regle, eſt qu'elle me donne ſujet de parler en paſſant de beaucoup de choſes aſſez importantes pour bien raiſonner ſur les langues, qui m'obligeroient d'eſtre trop long ſi je les voulois traiter en particulier.

Monſieur de Vaugelas eſt le premier qui a publié cette regle, entre pluſieurs autres tres-judicieuſes dont ſes remarques ſont remplies: Qu'aprés vn nom ſans article on

ne doit point mettre de *qui*. Ainsi l'on dit bien : *Il a esté traité avec violence*, mais si je veux marquer que cette violence a esté tout-à-fait inhumaine, je ne le puis faire qu'en y adjoûtant vn article: *Il a esté traité avec vne violence qui a esté tout-à-fait inhumaine*.

Cela paroist d'abord fort raisonnable : mais comme il se rencontre plusieurs façons de parler en nostre langue, qui ne semblent pas conformes à cette regle : comme entre autres celles-cy : *Il agit en Politique qui sçait gouverner. Il est coupable de crimes qui meritent chastiment. Il n'y a homme qui sçache cela. Seigneur qui voyez ma misere, assistez-moy. Vne sorte de bois qui est fort dur.*

I'ay pensé si on ne pourroit point la concevoir en des termes qui la rendissent plus generale, & qui fissent voir que ces façons de parler & autres semblables qui y paroissent contraires, n'y sont pas contraires en effet. Voicy donc comme je l'ay conceuë.

Dans l'vsage present de nostre langue, on ne doit point mettre de *qui* aprés vn nom commun, s'il n'est déterminé par vn article, ou par quelque autre chose qui ne le détermine pas moins que feroit vn article.

Pour bien entendre cecy, il faut se souvenir qu'on peut distinguer deux choses dans le nom commun, la signification qui est fixe (car c'est par accident si elle varie quelquefois, par équivoque ou par metaphore) & l'étenduë de cette signification qui est sujette à varier selon que le nom se prend ou pour toute l'espece, ou pour vne partie certaine ou incertaine.

Ce n'est qu'au regard de cette étenduë que nous disons qu'vn nom commun est *indéterminé*, lors qu'il n'y a rien qui marque s'il doit estre pris generalement ou particulierement, & estant pris particulierement, si c'est pour vn particulier certain ou incertain. Et au contraire nous disons qu'vn nom est *déterminé*, quand il y a quelque chose qui en marque la détermination. Ce qui fait voir que par *déterminé*, nous n'entendons pas *restraint*, puisque selon ce que nous venons de dire, vn nom commun doit passer pour *déterminé*, lors qu'il y a quelque chose qui marque qu'il doit estre pris dans toute son étenduë. Comme dans cette proposition : *Tout homme est raisonnable.*

C'est sur cela que cette regle est fondée. Car on peut bien se servir du nom commun, en ne regardant que sa signification :

Comme dans l'exemple que j'ay proposé : *Il a esté traité avec violence* ; & alors il n'est point besoin que je détermine : Mais si on en veut dire quelque chose de particulier, ce que l'on fait en y adjoûtant vn *qui* ; il est bien raisonnable que dans les langues qui ont des articles pour déterminer l'étenduë des noms communs, on s'en serve alors, afin qu'on connoisse mieux à quoy se doit rapporter ce *qui*, si c'est à tout ce que peut signifier le nom commun, ou seulement à vne partie, certaine, ou incertaine.

Mais aussi l'on voit par là que comme l'article n'est necessaire dans ces rencontres, que pour déterminer le nom commun ; s'il est déterminé d'ailleurs, on y pourra adjoûter vn *qui*, de mesme que s'il y avoit vn article. Et c'est ce qui fait voir la necessité d'exprimer cette regle comme nous avons fait pour la rendre generale: Et ce qui monstre aussi que presque toutes les façons de parler qui y semblent contraires, y sont conformes; parce que le nom qui est sans article est déterminé par quelque autre chose. Mais quand je dis par quelque autre chose, je n'y comprens pas le *qui* que l'on y joint. Car si on l'y comprenoit, on ne pecheroit jamais contre cette regle, puis

qu'on pourroit toûjours dire qu'on n'employe vn *qui* aprés vn nom ſans article, que dans vne façon de parler déterminée, parce qu'elle auroit eſté déterminée par le *qui* meſme.

Ainſi pour rendre raiſon de preſque tout ce qu'on peut oppoſer à cette regle, il ne faut que conſiderer les diverſes manieres dont vn nom ſans article peut eſtre déterminé.

1. Il eſt certain que les noms propres ne ſignifiant qu'vne choſe ſinguliere, ſont déterminez d'eux-meſmes, & c'eſt pourquoy je n'ay parlé dans la regle que des noms communs, eſtant indubitable que c'eſt fort bien parler que de dire: *Il imite Virgile qui eſt le premier des Poëtes. Toute ma confiance eſt en* IESVS-CHRIST *qui m'a racheté.*

2. Les vocatifs ſont auſſi déterminez par la nature meſme du vocatif; de ſorte qu'on n'a garde d'y deſirer vn article pour y joindre vn *qui*, puiſque c'eſt la ſuppreſſion de l'article qui les rend vocatifs, & qui les diſtingue des nominatifs. Ce n'eſt donc point contre la regle de dire: *Ciel qui connoiſſez mes maux. Soleil qui voyez toutes choſes.*

3. *Ce*, *quelque*, *pluſieurs*, les noms de nombre, comme *deux*, *trois*, &c. *tout*, *nul*,

aucun, &c. déterminent auſſi bien que les articles. Cela eſt trop clair pour s'y arreſter.

4. Dans les propoſitions negatives, les termes ſur leſquels tombe la negation, ſont déterminez à eſtre pris generalement par la negation meſme, dont le propre eſt de tout oſter. C'eſt la raiſon pourquoy on dit affirmativement avec l'article : *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition*; & negativement ſans article. *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition*. Et c'eſt ce qui monſtre auſſi que ces façons de parler ne ſont pas contraires à la regle : *Il n'y a point d'injuſtice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui ſçache cela*. Ny meſme celle-cy. *Eſt-il ville dans le Royaume qui ſoit plus obeïſſante ?* Parce que l'affirmation avec vn interrogant ſe reduit dans le ſens à vne negation. *Il n'y a point de ville qui ſoit plus obeïſſante*.

5. C'eſt vne regle de Logique tres-veritable, que dans les propoſitions affirmatives le ſujet attire à ſoy l'attribut, c'eſt à dire, le détermine. D'où vient que ces raiſonnemens ſont faux. L'homme eſt animal; le ſinge eſt animal, donc le ſinge eſt homme. Parce que l'animal eſtant attribut dans les deux premieres propoſitions, les deux

divers ſujets ſe déterminent à deux diverſes ſortes d'*animal*. C'eſt pourquoy ce n'eſt point contre la regle de dire : *Ie ſuis homme qui parle franchement*, parce que *homme* eſt déterminé par *je* : ce qui eſt ſi vray, que le verbe qui ſuit le *qui*, eſt mieux à la premiere perſonne qu'à la troiſiéme. *Ie ſuis homme qui ay bien veu des choſes*, plûtoſt que, *qui a bien veu des choſes*.

6. Les mots, *ſorte*, *eſpece*, *genre* & ſemblables, déterminent ceux qui les ſuivent; qui pour cette raiſon ne doivẽt point avoir d'article. *Vne ſorte de fruit*, & non pas *d'vn fruit*. C'eſt pourquoy c'eſt bien dit; *vne ſorte de fruit qui eſt meur en hyver*. *Vne eſpece de bois qui eſt fort dur*.

7. La particule *en* dans le ſens de l'*vt* latin, *viuit vt Rex*, *il vit en Roy*, enferme en ſoy-meſme l'article, valant autant que *comme vn Roy*, *en la maniere d'vn Roy*. C'eſt pourquoy ce n'eſt point contre la regle de dire: *Il agit en Roy qui ſçait regner*. *Il parle en homme qui ſçait faire ſes affaires*: c'eſt à dire, *comme vn Roy*, ou *comme vn homme*, &c.

8. *De* ſeul avec vn plurier, eſt ſouvent pour *des*, qui eſt le plurier de l'article *vn*, comme nous avons monſtré dans le chapitre de l'article. Et ainſi ces façons de

parler ſont tres-bonnes, & ne ſont point contraires à la regle. *Il eſt accablé de maux qui luy ſont perdre patience. Il eſt chargé de dettes qui vont au delà de ſon bien.*

9. Ces façons de parler, bonnes ou mauvaiſes; *C'eſt greſle qui tombe. Ce ſont gens habiles qui m'ont dit cela* : ne ſont point contraires à la regle; parce que le *qui* ne ſe rapporte point au nom qui eſt ſans article, mais à *ce* qui eſt de tout genre & de tout nombre. Car le nom ſans article *greſle, gens habiles*, eſt ce que j'affirme, & par conſequent l'attribut, & le *qui* fait partie du ſujet dont j'affirme. Car j'affirme de *ce qui tombe* que *c'eſt de la greſle*; *de ceux qui m'ont dit cela*, que *ce ſont des gens habiles* : Et ainſi le *qui* ne ſe rapportant point au nom ſans article, cela ne regarde point cette regle.

S'il y a d'autres façons de parler qui y ſemblent contraires, & dont on ne puiſſe pas rendre raiſon par toutes ces obſervations, ce ne pourront eſtre, comme je le croy, que des reſtes du vieux ſtile, où on omettoit preſque toûjours les articles. Or c'eſt vne maxime, que ceux qui travaillent ſur vne langue vivante, doivent toûjours avoir devant les yeux; Que les façons de parler qui ſont autoriſées par vn vſage

general & non contesté, doivent passer pour bonnes, encore qu'elles soient contraires aux regles & à l'analogie de la Langue: mais qu'on ne doit pas les alleguer pour faire douter des regles & troubler l'analogie, ny pour autoriser par consequence d'autres façons de parler que l'vsage n'auroit pas autorisées. Autrement qui ne s'arrestera qu'aux bizarreries de l'vsage, sans observer cette maxime, fera qu'vne Langue demeurera toûjours incertaine, & que n'ayant aucuns principes, elle ne pourra jamais se fixer.

CHAPITRE XI.

Des Prepositions.

NOus avons dit cy-dessus chap. 6. que les Cas & les Prepositions avoient esté inventez pour le mesme vsage, qui est de marquer les rapports que les choses ont les vnes aux autres.

Ce sont presque les mesmes rapports dans toutes les Langues qui sont marquez par les Prepositions. C'est pourquoy je me contenteray de rapporter icy les principaux de ceux qui sont marquez par les

Prepoſitions de la Langue Françoiſe, ſans m'obliger à en faire vn dénombrement exact, comme il ſeroit neceſſaire pour vne grammaire particuliere.

Ie croy donc qu'on peut reduire les principaux de ces rapports à ceux

De lieu, de ſituation, d'ordre.		dans	*Il eſt dans Paris.*
		en	*Il eſt en Italie.*
		a	*Il eſt à Rome.*
		hors	*Cette maiſon eſt hors la ville.*
		ſur ou ſus	*Il eſt ſur la mer.*
		ſous	*Tout ce qui eſt ſous le Ciel.*
		deuant	*Vn tel marchoit deuant le Roy.*
		aprés	*Vn tel marchoit apres le Roy.*
		chez	*Il eſt chez le Roy.*
Du temps		auant	*Auant la guerre.*
		pendant	*Pendant la guerre.*
		depuis	*Depuis la guerre.*
Du terme	où l'õ téd	en	*Il va en Italie,*
		a	*à Rome.*
		vers	*L'aimãt ſe tourne vers le Nord.*
		enuers	*Son amour enuers Dieu.*
	que l'õ quitte	de	*Il part de Paris.*
De la cauſe	efficiente	par	*Maiſon baſtie par vn architecte*
	materielle	de	*de pierre & de brique*
	finale	pour	*pour y loger.*
Autres rapports de	Vnion :	auec	*Les ſoldats auec leurs Officiers.*
	ſeparation :	ſans	*Les ſoldats ſans leurs Officiers.*
	exception :	outre	*Compagnie de cent ſoldats, outre les Officiers.*
	oppoſition :	cõtre	*Soldats reuoltez contre leurs Officiers.*
	retrãchemét :	de	*Soldats retrãchez du regimẽt*
	permutation :	pour	*Rendre vn priſonnier pour vn autre.*
	conformité :	ſelon	*Selon la raiſon.*

Il y a quelques remarques à faire ſur les

Prepoſitions, tant pour toutes les Langues, que pour la Françoiſe en particulier.

La 1. eſt qu'on n'a ſuiuy en aucune Langue ſur le ſujet des Prepoſitions ce que la raiſon auroit deſiré, qui eſt qu'vn rapport ne fuſt marqué que par vne prepoſition, & qu'vne meſme prepoſition ne marquaſt qu'vn ſeul rapport. Car il arrive au contraire dans toutes les Langues, ce que nous avons veu dans ces exemples pris de la Françoiſe, qu'vn meſme rapport eſt ſignifié par pluſieurs prepoſitions, comme *dans en, a*: & qu'vne meſme prepoſition, comme *en, a*, marque divers rapports. C'eſt ce qui cauſe ſouvent des obſcuritez dans la Langue Hebraïque, & dans le Grec de l'Ecriture qui eſt plein d'Hebraïſmes, parce que les Hebreux ayant peu de Prepoſitions, ils les employent à de fort differens vſages. Ainſi la prepoſition ב, qui eſt appellée affixe, parce qu'elle ſe joint avec les Mots, ſe prenant en pluſieurs ſens, les Ecrivains du nouveau Teſtament qui l'ont renduë par ἐν, *in*, prennent auſſi cet ἐν ou *in*, en des ſens fort differens, comme on voit particulierement dans S. Paul, où cet *in* ſe prẽd quelquefois pour *par*. *Nemo poteſt dicere, Dominus Ieſus, niſi in Spiritu ſancto:* quelquefois pour *ſelon*. *Cui vult*

nubat tantum in Domino, quelquefois pour *avec*. *Omnia veſtra in charitate fiant*. Et encore en d'autres manieres.

La 2. remarque eſt que *de* & *a*, ne ſont pas ſeulement des marques du genitif & du datif; mais auſſi des prepoſitions qui ſervent encore à d'autres rapports. Car quand on dit: *Il eſt ſorty* DE *la ville*, ou, *Il eſt allé* A *ſa maiſon des champs*; *de* ne marque pas vn genitif, mais la prepoſition *ab* ou *ex*; *egreſſus eſt ex vrbe*. Et *a* ne marque pas vn datif, mais la prepoſition *in*; *abiit in villam ſuam*.

La 3. eſt qu'il faut bien diſtinguer ces cinq prepoſitions, *dans*, *hors*, *ſus*, *ſous*, *avant*, de ces cinq mots qui ont la meſme ſignification, mais qui ne ſont point prepoſitions, au moins pour l'ordinaire; *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, *auparauant*.

Le dernier de ces mots eſt vn adverbe qui ſe met abſolument, & non devant les noms. Car l'on dit bien: *Il eſtoit venu auparavant*; mais il ne faut pas dire: *Il eſtoit venu auparavant diſner*, mais *avant diſner*, ou *avant que de diſner*. Et pour les quatre autres, *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, je croy que ce ſont des noms, comme il ſe voit en ce qu'on y joint preſque toûjours l'article; *le dedans*, *le dehors*, *au dedans*, *au*

dehors;

dehors ; & qu'ils regiſſent le nom qui les ſuit au genitif, qui eſt le regime des noms ſubſtantifs ; *au dedans de la maiſon, au deſſus du toict.*

Il y a neanmoins vne exception que Monſieur de Vaugelas a judicieuſement remarquée, qui eſt que ces mots redeviennent prepoſitions, quand on met enſemble les deux oppoſez, & qu'on ne joint le nom qu'au dernier : comme, *la peſte eſt dedans & dehors la ville : Il y a des animaux deſſus & deſſous la terre.*

La 4. remarque eſt, de ces quatre particules, *en, y, dont, où,* qui ſignifient *de* ou *a* dans toute leur eſtenduë, de plus *luy* ou *qui.* Car *en* ſignifie de luy ; *y* à luy : *dont*, de qui, & *où*, à qui. Et le principal vſage de ces particules eſt pour obſerver les deux regles, dont nous auons parlé dans le chap. des Pronoms, qui eſt que *luy*, & *qui* au genitif, datif, ablatif, ne ſe diſent ordinairement que des perſonnes : & ainſi quand on parle d'autres choſes, on ſe ſert d'*en* au lieu du genitif *de luy*, ou du pronom, *ſon* : d'*y* au lieu du datif *à luy* : de *dont*, au lieu du genatif *de qui*, ou *duquel*, qui ſe peut dire, mais eſt d'ordinaire aſſez languiſſant ; & d'*où* au lieu du datif *à qui*, ou *auquel*, Voyez le chap. des Pronoms.

CHAPITRE XII.

Des Adverbes.

LE desir que les hommes ont d'abreger le discours, est ce qui a donné lieu aux Adverbes. Car la pluspart de ces particules ne sont que pour signifier en vn seul mot, ce qu'on ne pourroit marquer que par vne preposition & vn nom : comme *sapienter*, sagement; pour *cum sapientia*, avec sagesse : *hodie* pour *in hoc die*, aujourd'huy.

Et c'est pourquoy dans les Langues vulgaires, la pluspart de ces adverbes s'expliquent d'ordinaire plus élegamment par le nom avec la preposition : ainsi on dira plûtost *avec sagesse*, *avec prudence*, *avec orgueil*, *avec moderation*, que *sagement*, *prudemment*, *orgueilleusement*, *moderément*, quoy qu'en Latin au contraire il soit d'ordinaire plus élegant de se servir des Adverbes.

De là vient aussi qu'on prend souvent pour adverbes ce qui est vn nom. Comme *instar* en Latin, comme *primum*, ou *primo*, *partim*, &c. Voyez Nou. Meth. Lat. Et en François *dessus*, *dessous*, *dedans*, qui sont de

vrays noms, comme nous l'avons fait voir au Chap. precedent.

Mais parce que ces particules ſe joignent d'ordinaire au Verbe pour en modifier & déterminer l'action, comme *generosè pugnavit*, il a combatu vaillamment; c'eſt ce qui a fait qu'on les a appellez ADVERBES.

CHAPITRE XIII.

Des Verbes: & de ce qui leur eſt propre & eſſentiel

IVſques icy nous avons expliqué les mots qui ſignifient les objets des penſées. Il reſte de parler de ceux qui ſignifient la maniere des penſées; qui ſont les Verbes, les Conjonctions, & les Interjections.

La connoiſſance de la nature du Verbe dépend de ce que nous avons dit au commencement de ce diſcours; que le jugement que nous faiſons des choſes (comme quand je dis, *la terre eſt ronde*) enferme neceſſairement deux termes, l'vn appellé ſujet, qui eſt ce dont on affirme, comme, *terre*; & l'autre appellé attribut, qui eſt ce qu'on affirme, comme *ronde*: Et de plus la liaiſon entre ces deux termes, qui eſt

proprement l'action de nostre esprit qui affirme l'attribut du sujet.

Ainsi les hommes n'ont pas eu moins de besoin d'inventer des mots qui marquassent l'*affirmation*, qui est la principale maniere de nostre pensée, que d'en inventer qui marquassent les objets de nostre pensée.

Et c'est proprement ce que c'est que le verbe, *vn mot dont le principal vsage est de signifier l'affirmation* : c'est à dire de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'vn homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge & qui les affirme. En quoy le verbe est distingué de quelques noms qui signifient aussi l'affirmation ; comme *affirmans, affirmatio* ; parce qu'ils ne la signifient qu'entant que par vne reflexion d'esprit elle est devenuë l'objet de nostre pensée ; & ainsi ne marquent pas que celuy qui se sert de ces mots affirme, mais seulement qu'il conçoit vne affirmation.

I'ay dit que le *principal* vsage du Verbe estoit de signifier l'affirmation, parce que nous ferons voir plus bas que l'on s'en sert encore pour signifier d'autres mouvemens de nostre ame ; comme *desirer, prier, commander*, &c. Mais ce n'est qu'en changeant

d'inflexion & de Mode : & ainsi nous ne considerons le Verbe dans tout ce Chapitre que selon sa principale signification, qui est celle qu'il a à l'Indicatif, nous reservant de parler des autres en vn autre endroit.

Selon cela, l'on peut dire que le Verbe de luy-mesme ne devroit point avoir d'autre vsage, que de marquer la liaison que nous faisons dans nostre esprit des deux termes d'vne proposition. Mais il n'y a que le verbe *estre* qu'on appelle substantif qui soit demeuré dans cette simplicité, & encore l'on peut dire qu'il n'y est proprement demeuré que dans la troisiéme personne du present, *est*, & en de certaines rencontres. Car comme les hommes se portent naturellement à abreger leurs expressions, ils ont joint presque toûjours à l'affirmation d'autres significations dans vn mesme mot.

1. Ils y ont joint celle de quelque attribut : de sorte qu'alors deux mots font vne proposition : comme quand je dis, *Petrus vivit*, Pierre vit : parce que le mot de *vivit* enferme seul l'affirmation, & de plus l'attribut d'estre vivant ; & ainsi c'est la mesme chose de dire *Pierre vit*, que de dire, *Pierre est vivant*. De là est venuë la grande diversité de verbes dans chaque Langue ; au lieu que si on s'estoit contenté

de donner au verbe la ſignification genera-le de l'affirmation, ſans y joindre aucun attribut particulier, on n'auroit eu beſoin dans chaque Langue que d'vn ſeul Verbe, qui eſt celuy qu'on appelle ſubſtantif.

2. Ils y ont encore joint en de certaines rencontres le ſujet de la propoſition ; de ſorte qu'alors deux mots peuvent encore, & meſme vn ſeul mot, faire vne propoſition entiere. Deux mots, comme quand je dis : *ſum homo* ; parce que *ſum* ne ſignifie pas ſeulement l'affirmation, mais enferme la ſignification du pronom *ego*, qui eſt le ſujet de cette propoſition, & que l'on exprime toûjours en François, *Ie ſuis homme*. Vn ſeul mot, comme quand je dis *vivo*, *ſedeo*. Car ces verbes enferment dans eux-meſmes l'affirmation & l'attribut, comme nous avons déja dit ; & eſtant à la premiere perſonne, ils enferment encore le ſujet : *Ie ſuis vivant*, *Ie ſuis aſſis*. De là eſt venuë la difference des perſonnes, qui eſt ordinairement dans tous les Verbes.

3. Ils y ont encore joint vn rapport au temps, au regard duquel on affirme ; de ſorte qu'vn ſeul mot, comme *cœnaſti*, ſignifie que j'affirme de celuy à qui je parle, l'action du ſouper, non pour le temps preſent, mais pour le paſſé. Et de là eſt venuë

la diverſité des temps, qui eſt encore pour l'ordinaire commune à tous les verbes.

La diverſité de ces ſignifications jointes en vn meſme mot, eſt ce qui a empeſché beaucoup de perſonnes, d'ailleurs fort habiles, de bien connoiſtre la nature du Verbe, parce qu'ils ne l'ont pas conſideré ſelon ce qui luy eſt eſſentiel, qui eſt *l'affirmation*; mais celon ces autres rapports qui luy ſont accidentels entant que Verbe.

Ainſi Ariſtote s'eſtant arreſté à la troiſiéme des ſignifications adjoûtées à celle qui eſt eſſentielle au Verbe, l'a définy: *vox ſignificans cum tempore*: vt mot qui ſignifie avec temps.

D'autres, comme Buxtorf y ayant adjouſté la ſeconde, l'ont définy: *Vox flexilis cum tempore & perſona.* Vn mot qui a diverſes inflexions avec temps & perſonne.

D'autres s'eſtant arreſtez à la premiere de ces ſignifications adjoûtées, qui eſt celle de l'attribut, & ayant conſideré que les attributs que les hommes ont joint à l'affirmation dans vn meſme mot, ſont d'ordinaire des actions & des paſſions, ont creu que l'eſſence du verbe conſiſtoit à *ſignifier des actions ou des paſſions.*

Et enfin Iules Ceſar Scaliger a creu trouver vn grand myſtere dans ſon livre des

principes de la Langue Latine, en disant que la distinction des choses *in permanentes & fluentes*, en ce qui demeure & ce qui passe; estoit la vraye origine de la distinction entre les Noms & les Verbes : les noms estant pour signifier ce qui demeure, & les verbe ce qui passe.

Mais il est aisé de voir que toutes ces définitions sont fausses, & n'expliquent point la vraye nature du Verbe.

La maniere dont sont conceües les deux premieres le fait assez voir, puis qu'il n'y est point dit ce que le verbe signifie; mais seulement ce avec quoy il signifie; *cum tempore, cum persona*.

Les deux dernieres sont encore plus mauvaises. Car elles ont les deux plus grands vices d'vne définition; qui est de ne convenir ni à tout le défini, ni au seul défini; *neque omni, neque soli*.

Car il y a des verbes qui ne signifient ni des actions, ni des passions, ni ce qui passe; comme *existit, quiescit, friget, alget, tepet, calet, albet, viret, claret*, &c. dequoy nous parlerons encore en vn autre endroit.

Et il y a des mots qui ne sont point verbes, qui signifient des actions & des passions, & mesme des choses qui passent, selon la définition de Scaliger. Car il est cer-

tain

tain que les Participes ſont de vrais noms, & que neanmoins ceux des verbes actifs ne ſignifient pas moins des actions & ceux des paſſifs des paſſions, que les verbes meſmes dont ils viennent : & il ny a aucune raiſon de pretendre que *fluens* ne ſignifie pas vne choſe qui paſſe, auſſi bien que *fluit*.

A quoy on peut adjouter contre les deux premieres définitions du verbe, que les Participes ſignifient auſſi avec temps, puis qu'il y en a du preſent, du paſſé & du futur, ſur tout en Grec. Et ceux qui croyent, non ſans raiſon, qu'vn vocatif eſt vne vraye ſeconde perſonne, ſur tout quand il a vne terminaiſon differente du Nominatif, trouveront qu'il n'y auroit de ce coſté-là qu'vne difference du plus ou du moins entre le Participe & le verbe.

Et ainſi la raiſon eſſentielle pourquoy vn Participe n'eſt point vn verbe, c'eſt qu'il ne ſignifie point *l'affirmation* ; d'où vient qu'il ne peut faire vne propoſition, ce qui eſt le propre du verbe, qu'en y adjoûtant vn verbe, c'eſt à dire, en y remettant ce qu'on en a oſté, en changeant le verbe en participe. Car pourquoy eſt-ce que *Petrus vivit, Pierre vit*, eſt vne propoſition, & que *Petrus vivens, Pierre vivant*, n'en eſt pas vne, ſi vous n'y adjoûtez *eſt*; *Petrus eſt vi-*

vens, Pierre est vivant; ſinon parce que l'affirmation qui eſt enfermée dans *vivit* en a eſté oſtée pour en faire le participe *vivens*? D'où il paroiſt que l'affirmation qui ſe trouve ou qui ne ſe trouve pas dans vn mot, eſt ce qui fait qu'il eſt verbe ou qu'il n'eſt pas verbe.

Surquoy on peut encore remarquer en paſſant, que l'infinitif qui eſt tres-ſouvent nom, ainſi que nous dirons, comme lors qu'on dit, *le boire, le manger*, eſt alors different des Participes, en ce que les participes ſont des noms adjectifs, & que l'Infinitif eſt vn nom ſubſtantif, fait par abſtraction de cet adjectif; de meſme que de *candidus*, ſe fait *candor*, & *de blanc* vient *blancheur*. Ainſi *rubet* verbe, ſignifie *eſt rouge*, enfermant enſemble l'affirmation & l'attribut: *rubens* participe ſignifie ſimplement *rouge*, ſans affirmation; & *rubere* pris pour vn nom, ſignifie *rougeur*.

Il doit donc demeurer pour conſtant qu'à ne conſiderer ſimplement que ce qui eſt eſſentiel au verbe, ſa ſeule vraye définition eſt, *vox ſignificans affirmationem*; *vn mot qui ſignifie l'affirmation*. Car on ne ſçauroit trouver de mot qui marque l'affirmation qui ne ſoit verbe, ni de verbe, qui ne ſerve à la marquer, au moins dans l'Indica-

tif. Et il est indubitable que si on avoit inventé vn mot, comme seroit *est*, qui marquast toûjours l'affirmation, sans avoir aucune difference ni de personne, ni de temps : de sorte que la diversité des personnes se marquast seulement par les noms & les pronoms, & la diversité des temps par les adverbes, il ne laisseroit pas d'estre vn vray verbe. Comme en effet dans les propositions que les Philosophes appellent d'eternelle verité, comme, *Dieu est infini; tout corps est divisible; le tout est plus grand que sa partie:* le mot *est*, ne signifie que l'affirmation simple, sans aucun rapport au temps; parce que cela est vray selon tous les temps, & sans que nostre esprit s'arreste à aucune diversité de personne.

Ainsi le verbe, selon ce qui luy est essentiel, est vn mot qui signifie l'affirmation. Mais si l'on veut joindre dans la définition du verbe ses principaux accidens, on le pourra définir ainsi : *Vox significans affirmationem cum designatione personæ, numeri & temporis : Vn mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne, du nombre & du temps.* Ce qui convient proprement au verbe substantif.

Car pour les autres, entant qu'ils en different par l'vnion que les hommes ont fait

de l'affirmation avec de certains attributs, on les peut définir en cette sorte : *Vox significans affirmationem alicujus attributi, cum designatione personæ, numeri, & temporis. Vn mot qui marque l'affirmation de quelque attribut, avec designation de la personne, du nombre, & du temps.*

Et l'on peut remarquer en passant que l'affirmation entant que conceuë, pouvant estre aussi l'attribut du Verbe, comme dans le verbe *affirmo*, ce verbe signifie deux affirmations, dont l'vne regarde la personne qui parle ; & l'autre la personne de qui on parle, soit que ce soit de soy-mesme, soit que ce soit d'vn autre. Car quand je dis, *Petrus affirmat, affirmat* est la mesme chose que *est affirmans* : & alors *est* marque mon affirmation, ou le jugement que je fais touchant Pierre, & *affirmans* l'affirmation que je conçois, & que j'attribuë à Pierre.

Le verbe *nego* au contraire contient vne affirmation & vne negation par la mesme raison.

Car il faut encore remarquer que quoy que tous nos jugemens ne soient pas affirmatifs, mais qu'il y en ait de negatifs ; les verbes neanmoins ne signifient jamais d'eux-mesmes que les affirmations : les negations ne se marquant que par des parti-

cules *non, ne*, ou par des noms qui l'enferment, *nullus*, *nemo*, nul, perſonne : qui eſtant joints aux Verbes, en changent l'affirmation en negation, *Nul homme n'eſt immortel. Nullum corpus eſt indiviſibile.*

Mais aprés avoir expliqué l'eſſence du verbe, & en avoir marqué en peu de mots les principaux accidens ; il eſt neceſſaire de conſiderer ces meſmes accidens vn peu plus en particulier, & de commencer par ceux qui ſont communs à tous les verbes, qui ſont la diverſité des perſonnes, du nombre, & des temps.

CHAPITRE XVI.

De la diverſité des Perſonnes & des Nombres dans les Verbes.

NOus avons déja dit que la diverſité des perſonnes, & des nombres dans les verbes, eſt venuë de ce que les hommes pour abreger ont voulu joindre dans vn meſme mot, à l'affirmation qui eſt propre au verbe, le ſujet de la propoſition, au moins en de certaines rencontres. Car quand vn homme parle de ſoy-meſme, le ſujet de la propoſition eſt le pronom de la

premiere personne, *ego, moy, je*, & quand il parle de celuy auquel il adresse sa parole, le sujet de la proposition est le pronom de la seconde personne, *tu, toy, vous*.

Or pour se dispenser de mettre toûjours ces pronoms, on a creu qu'il suffiroit de donner au mot qui signifie l'affirmation vne certaine terminaison qui marquast que c'est de soy-mesme qu'on parle; & c'est ce qu'on a appellé la premiere personne du verbe, *video, je voy*.

On a fait de mesme au regard de celuy à qui on adresse la parole; & c'est ce qu'on a appellé la seconde personne; *vides, tu vois*. Et comme ces pronoms ont leur plurier, quand on parle de soy-mesme en se joignant à d'autres, *nos, nous*; ou de celuy à qui on parle, en le joignant aussi à d'autres, *vos, vous*; on a donné aussi deux terminaisons differentes au plurier: *Videmus, nous voyons, videtis, vous voyez*.

Mais parce que le sujet de la proposition n'est souvent ny soy-mesme, ny celuy à qui on parle; il a falu necessairement pour reserver ces deux terminaisons à ces deux sortes de personnes, en faire vne troisiéme qu'on joignist à tous les autres sujets de la proposition. Et c'est ce qu'on a appellé troisiéme personne, tant au singulier, qu'au

plurier ; quoy que le mot de perſonne, qui ne convient proprement qu'aux ſubſtances raiſonnables & intelligentes, ne ſoit propre qu'aux deux premieres : puiſque la troiſiéme eſt pour toutes ſortes de choſes & non pas ſeulement pour les perſonnes.

On voit par là que naturellement ce qu'on appelle troiſiéme perſonne, devroit eſtre le theme du verbe, comme il l'eſt auſſi dans toutes les Langues orientales. Car il eſt plus naturel que le verbe ſignifie premierement l'affirmation ſans marquer particulierement aucun ſujet, & qu'enſuite il ſoit déterminé par vne nouvelle inflexion à renfermer pour ſujet la premiere ou la ſeconde perſonne.

Cette diverſité de terminaiſon pour les deux premieres perſonnes fait voir que les Langues anciennes ont grande raiſon de ne joindre aux verbes que rarement & pour des conſiderations particulieres, les pronoms de la premiere & de la ſeconde perſonne, ſe contentant de dire, *video, vides, videmus, videtis*. Car c'eſt pour cela meſme que ces terminaiſons ont eſté originairement inventées, pour ſe diſpenſer de joindre ces pronoms aux verbes. Et neanmoins les Langues vulgaires, & ſur tout la noſtre, ne laiſſent pas de les y joindre toû-

jours ; *Ie voy, tu vois, nous voyons, vous voyez.* Ce qui eſt peut-eſtre venu de ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent que quelques-vnes de ces perſonnes n'ont pas de terminaiſon differente, comme tous les verbes en *er, aimer,* ont la premiere & la troiſiéme ſemblable *j'aime, il aime* ; & d'autres la premiere & la ſeconde, *je lis, tu lis* : & en Italien aſſez ſouvent les trois perſonnes du ſingulier ſe reſſemblent. Outre que ſouvent quelques-vnes de ces perſonnes n'eſtant pas jointes au pronom deviennent Imperatif, comme *voy, aime, lis*, &c.

Mais outre les deux nombres, ſingulier & plurier, qui ſont dans les verbes comme dans les noms, les Grecs y ont adjoûté vn Duel, quand on parle de deux choſes : quoy qu'ils s'en ſervent aſſez rarement.

Les Langues Orientales ont meſme creu qu'il eſtoit bon de diſtinguer quand l'affirmation regardoit l'vn ou l'autre ſexe, le maſculin ou le feminin. C'eſt pourquoy le plus ſouvent ils ont donné à vne meſme perſonne du Verbe deux diverſes terminaiſons pour ſervir aux deux genres. Ce qui ſert ſouvent pour éviter les équivoques.

CHAPITRE XV.

Des divers Temps du Verbe.

VNe autre choſe que nous avons dit avoir eſté jointe à l'affirmation du Verbe, eſt la ſignification du Temps. Car l'affirmation ſe pouvant faire ſelon les divers temps, puis que l'on peut aſſeurer d'vne choſe qu'elle eſt, ou qu'elle a eſté, ou qu'elle ſera, de là eſt venu qu'on a encore donné d'autres inflexions au Verbe, pour ſignifier ces temps divers.

Il n'y a que trois temps ſimples; le *Preſent*, comme *amo*, *j'aime*; *le Paſſé*, comme *amavi*, *j'ay aimé*; *& le Futur*, comme *amabo*, *j'aimeray*.

Mais parce que dans le paſſé, on peut marquer que la choſe ne vient que d'eſtre faite, ou indéfiniment qu'elle a eſté faite: De là il eſt arrivé que dans la pluſpart des Langues vulgaires, il y a deux ſortes de preterit; l'vn qui marque la choſe preciſément faite, & que pour cela on nomme définy, comme, *j'ay écrit*, *j'ay dit*, *j'ay fait*, *j'ay diſné*; & l'autre qui la marque indéterminément faite, & que pour cela on nomme

indéfiny, ou aoriste; comme *j'écrivis, je fis, j'allay, je disnay*, &c. Ce qui ne se dit proprement que d'vn temps qui soit au moins éloigné d'vn jour de celuy auquel nous parlons. Car on dit bien par exemple; *j'écrivis hier*, mais non pas, *j'écrivis ce matin*, ni *j'écrivis cette nuit*; au lieu dequoy il faut dire, *j'ay écrit ce matin, j'ay écrit cette nuit*, &c. Nostre Langue est si exacte dans la proprieté des expressions, qu'elle ne souffre aucune exception en cecy, quoy que les Espagnols & les Italiens confondent quelquefois ces deux preterits, les prenant l'vn pour l'autre.

Le futur peut aussi recevoir les mesmes differences. Car on peut avoir envie de marquer vne chose qui doit arriver bientost. Ainsi nous voyons que les Grecs ont leur *paulopost futur* μετ' ὀλίγον μέλλων qui marque que la chose se va faire, ou qu'on la doit presque tenir comme faite, comme πεποιήσομαι, *ie m'en vas faire*, voila qui est fait. Et l'on peut aussi marquer vne chose, comme devant arriver simplement; comme ποιήσω, je feray; *amabo*, j'aymeray.

Voila pour ce qui est des Temps, considerez simplement dans leur nature de *present*, de *preterit*, & de *futur*.

Mais parce qu'on a voulu aussi marquer

chacnn de ces temps, avec rapport à vn autre, par vn seul mot: de là est venu qu'on a encore inventé d'autres inflexions dans les verbes qu'on peut appeller des *temps composez dans le sens* & l'on en peut remarquer aussi trois.

Le premier est, celuy qui marque le passé avec rapport au present, & on l'a nommé *preterit imparfait*, parce qu'il ne marque pas la chose simplement & proprement comme faite, mais comme presente à l'égard d'vne chose qui est déja neanmoins passée. Ainsi quand je dis, *cùm intravit, cœnabam, ie soupois lors qu'il est entré*; l'action de souper est bien passée au regard du temps auquel je parle; mais je la marque comme presente au regard de la chose dont je parle, qui est l'entrée d'vn tel.

Le deuxiéme temps composé est celuy qui marque doublement le passé; & qui à cause de cela s'appelle *plus que parfait*; comme *cœnaveram*, *j'avois soupé*, par où je marque mon action de souper non seulement comme passée en soy, mais aussi comme passée à l'égard d'vne autre chose, qui est aussi passée : comme quand je dis; *j'avois soupé lors qu'il est entré*, ce qui marque mon souper avoir precedé cette entrée, qui est pourtant aussi passée.

Le troisiéme temps composé est celuy qui marque l'avenir avec rapport au passé; sçavoir le futur parfait, comme *cœnavero, j'auray soupé,* par où je marque mon action de souper comme future en soy, & comme passée au regard d'vne autre chose à venir, qui la doit suivre; comme, *quand j'auray soupé il entrera.* Cela veut dire que mon souper, qui n'est pas encore venu, sera passé, lors que son entrée, qui n'est pas encore venuë, sera presente.

On auroit pû de mesme adjouster encore vn quatriéme temps composé, sçavoir celuy qui eust marqué l'avenir avec rapport au present; pour faire autant de futurs composez, que de preterits composez. Et peut-estre que le deuxiéme futur des Grecs marquoit cela dans son origine; d'où vient mesme qu'il conserve presque toûjours la figurative du present. Neanmoins dans l'vsage on l'a confondu avec le premier. Et en Latin mesme on se sert pour cela du futur simple; *cùm cœnabo, intrabis, vous entrerez quand je souperay:* par où je marque mon souper comme futur en soy; mais comme present à l'égard de vostre entrée.

Voilà ce qui a donné lieu aux diverses inflexions des verbes, pour marquer les divers temps. Surquoy il faut remarquer que

les Langues Orientales n'ont que le passé & le futur, sans toutes les autres differences d'imparfait, de plus que parfait, &c. Ce qui rend ces langues sujettes à beaucoup d'ambiguitez qui ne se rencontrent pas dans les autres.

CHAPITRE XVI.

Des divers Modes ou manieres des Verbes.

NOus avons déja dit que les verbes sont de ce genre de mots qui signifient la maniere & la forme de nos pensées, dont la principale est l'affirmation. Et nous avons aussi remarqué que les verbes reçoivent differentes inflexions, selon que l'affirmation regarde differentes personnes & differens temps. Mais les hommes ont trouvé qu'il estoit bon d'inventer encore d'autres inflexions pour expliquer plus distinctement ce qui se passoit dans leur esprit; Car premierement ils ont remarqué qu'outre les affirmations simples, comme *il aime, il aimoit*, il y en avoit de conditionnées & de modifiées; comme *quoy qu'il aimast, quand il aimeroit*. Et pour mieux

diſtinguer ces affirmations des autres, ils ont doublé les inflexions des meſmes temps, faiſant ſervir les vnes aux affirmations ſimples; comme *aime, aimoit*, & reſervant les autres pour les affirmations modifiées; comme *aimaſt, aimeroit*; quoy que ne demeurant pas fermes dans leurs regles, ils ſe ſervent quelquefois des inflexions ſimples, pour marquer les affirmations modifiées. *Et ſi vereor*, pour, *& ſi verear*. Et c'eſt de ces dernieres ſortes d'inflexions, que les Grammairiens ont fait leur *Mode*, appellé *ſubjonctif*.

De plus outre l'affirmation, l'action de noſtre volonté ſe peut prendre pour vne maniere de noſtre penſée, & les hommes ont eu beſoin de faire entendre ce qu'ils vouloient, auſſi bien que ce qu'ils penſoient. Or nous pouvons vouloir vne choſe en pluſieurs manieres, dont on en peut conſiderer trois, comme les principales.

1. Nous voulons des choſes qui ne dépendent pas de nous; & alors nous ne les voulons que par vn ſimple ſouhait. Ce qui s'explique en Latin par la particule *vtinam*: & en la noſtre par, *pleuſt à Dieu*. Quelques langues, comme la Greque, ont inventé des inflexions particulieres, pour cela; Ce qui a donné lieu aux Grammai-

riens de les appeller le *Mode Optatif.* Et il y en a dans nostre langue, & dans l'Espagnole & l'Italienne, qui s'y peuvent rapporter, puis qu'il y a des temps qui sont triples. Mais en Latin les mesmes inflexions servent pour le subjonctif & pour l'optatif. Et c'est pourquoy on fait fort bien de retrancher ce mode des conjugaisons Latines, puisque ce n'est pas seulement la maniere differente de signifier qui peut estre fort multipliée, mais les differentes inflexions qui doivent faire les modes.

2. Nous voulons encore d'vne autre sorte, lors que nous nous contentons d'accorder vne chose, quoy qu'absolument nous ne la voulussions pas, comme quand Terence dit, *Profundat, perdat, pereat. Qu'il dépense, qu'il perde, qu'il perisse,* &c. Les hommes auroient pû inventer vne inflexion pour marquer ce mouvement, aussi bien qu'ils en ont inventé en Grec pour marquer le simple desir. Mais ils ne l'ont pas fait, & ils se servent pour cela du subjonctif. Et en François nous y adjoûtons *que. Qu'il dépensé,* &c. Quelques Grammairiens ont appellé cecy *Modus potentialis,* ou *Modus concessivus.*

3. La troisiéme sorte de vouloir est quand ce que nous voulons, dépendant d'vne per-

ſonne de qui nous pouvons l'obtenir ; nous luy ſignifions la volonté que nous avons qu'il le faſſe. C'eſt le mouvement que nous avons quand nous commandons, ou que nous prions. C'eſt pour marquer ce mouvement qu'on a inventé le mode qu'on appelle *Imperatif :* qui n'a point de premiere perſonne, ſur tout au ſingulier, parce qu'on ne ſe commande point proprement à ſoy-meſme : ny de troiſiéme en pluſieurs Langues ; parce qu'on ne commande proprement qu'à ceux à qui on s'adreſſe & à qui on parle. Et parce que le commandement ou la priere qui s'y rapporte , ſe fait toûjours au regard de l'avenir : il arrive de là que l'Imperatif & le futur ſe prennent ſouvent l'vn pour l'autre , ſur tout en Hebreu ; comme , *non occides , vous ne tuerez point ,* pour , *ne tuez point.* D'où vient que quelques Grammairiens ont mis l'Imperatif au nombre des futurs.

De tous ces modes dont nous venons de parler , les Langues Orientales n'ont que ce dernier qui eſt l'Imperatif. Et au contraire les langues vulgaires , n'ont point d'inflexion particuliere pour l'Imperatif : mais ce que nous faiſons en François pour le marquer , eſt de prendre la ſeconde perſonne du plurier , & meſme la premiere

ſans

ſans pronoms qui les précedent. Ainſi *vous aimez*, eſt vne ſimple affirmation : *aimez* vn Imperatif. *Nous aimons*, affirmation, *aimons*, imperatif. Mais quand on commande par le ſingulier, ce qui eſt fort rare, on ne prend pas la ſeconde perſonne, *tu aimes*, mais la premiere, *aime*.

Chapitre XVII.

De l'Infinitif.

Il y a encore vne inflexion au Verbe, qui ne reçoit point de nombre ny de perſonnes, qui eſt celle qu'on appelle *Infinitif*; comme, *eſſe, eſtre*; *amare, aimer*. Mais il faut remarquer que quelquefois l'Infinitif retient l'affirmation ; comme quand je dis : *ſcio malum eße fugiendum, je ſçay qu'il faut fuïr le mal* ; & que ſouvent il la perd, & devient nom (principalement en Grec & dans les Langues vulgaires) comme quand on dit, *le boire, le manger*, & de meſme, *je veux boire, volo bibere*. Car c'eſt à dire ; *volo potum*, ou *potionem*.

Cela eſtant ſuppoſé, on demande ce que c'eſt proprement que l'Infinitif, lors qu'il n'eſt point nom, & qu'il retient ſon affir-

mation; comme dans cet exemple, *scio malum esse fugiendum*. Ie ne sçay si personne a remarqué ce que je vas dire. C'est qu'il me semble que l'Infinitif est entre les autres manieres du verbe, ce qu'est le Relatif entre les autres pronoms. Car comme nous avons dit que le Relatif a de plus que les autres pronoms qu'il joint la proposition dans laquelle il entre, à vne autre proposition; je croy de mesme que l'Infinitif a pardessus l'affirmation du verbe, ce pouvoir de joindre la proposition où il est à vne autre. Car *scio*, vaut seule vne proposition, & si vous ajoûtiez, *malum est fugiendum*, ce seroit deux propositions séparées. Mais mettant *esse*, au lieu d'*est*, vous faites que la derniere proposition n'est plus que partie de la premiere, comme nous avons expliqué plus au long dans le ch. 9. du Relatif.

Et de là est venu qu'en François nous rendons presque toûjours l'infinitif par l'indicatif du verbe, & la particule *que*. *Ie sçay que le mal est à fuïr*. Et alors (comme nous avons dit au mesme lieu) ce *que*, ne signifie que cette vnion d'vne proposition avec vne autre, laquelle vnion est en Latin enfermée dans l'infinitif, & en François aussi, quoy que plus rarement, comme quand on dit: *Il croit sçavoir toutes choses*.

Cette maniere de joindre les propoſitions par vn infinitif, ou par le *quòd* & le *que*, eſt principalement en vſage quand on rapporte les diſcours des autres. Comme ſi je veux rapporter que le Roy m'a dit; *Ie vous donneray vne charge*: je ne feray pas ordinairement ce rapport en ces termes. *Le Roy m'a dit: Ie vous donneray vne charge*, en laiſſant les deux Propoſitions ſéparées, l'vne de moy, & l'autre du Roy: mais je les joindray enſemble par vn *que*. *Le Roy m'a dit qu'il me donnera vne charge.* Et alors comme ce n'eſt plus qu'vne Propoſition qui eſt de moy, je change la premiere perſonne, *je donneray*, en la troiſiéme, *il donnera*, & le pronom *vous* qui me ſignifioit le Roy parlant, au pronom *me* qui me ſignifie moy parlant.

Cette vnion des Propoſitions ſe fait encore par le *ſi* en François, & par *an* en Latin, quand le diſcours qu'on rapporte eſt interrogatif; comme ſi on m'a demandé. *Pouvez-vous faire cela?* Ie diray en le rapportant, *On m'a demandé ſi je pouvois faire cela.* Et quelquefois ſans aucune particule en changeant ſeulement de perſonne, comme, *Il ma demandé: Qui eſtes-vous? Il m'a demandé qui j'eſtois.*

Mais il faut remarquer que les Hebreux

lors mesme qu'ils parlent en vne autre Langue, comme les Evangelistes, se servent peu de cette vnion des Propositions, & qu'ils rapportent presque toûjours les discours directement, & comme ils ont esté faits, de sorte que l'ὅτι, *quòd*, qu'ils ne laissent pas de mettre quelquefois ne sert souvent de rien, & ne lient point les Propositions, comme il fait dans les autres Auteurs. En voila vn exemple dans le premier chapitre de S. Iean. *Miserunt Iudæi ab Hierosolymis Sacerdotes & Levitas ad Ioannem vt interrogarent eum; Tu quis es? Et confessus est & non negavit, & confessus est: quia (ὅτι) non sum ego Christus. Et interrogaverunt eum. Quid ergo? Elias es tu? Et dixit. Non sum: Propheta es tu? Et respondit, non.* Selon l'vsage ordinaire de nostre Langue, on auroit rapporté indirectement ces demandes & ces réponses en cette maniere. *Ils envoyerent demander à Iean qui il estoit. Et il confessa qu'il n'estoit point le Christ. Et ils luy demanderent, qui il estoit donc. S'il estoit Elie. Et il dit, que non. S'il estoit Prophete, & il repondit que non.*

CHAPITRE. XVIII.

Des Verbes qu'on peut appeller Adjectifs, *& de leurs differentes especes : Actifs, Passifs, Neutres.*

NOus avons déja dit que les hommes ayant joint en vne infinité de rencontres quelque attribut particulier avec l'affirmation, en avoient fait ce grand nombre de Verbes differens du substantif, qui se trouvent dans toutes les Langues, & que l'on pourroit appeller *Adjectifs*, pour monstrer que la signification qui est propre à chacun, est ajoûtée à la signification commune à tous les verbes, qui est celle de l'affirmation. Mais c'est vne erreur commune de croire que tous ces verbes signifient des actions ou des passions. Car il n'y a rien qu'vn verbe ne puisse avoir pour son attribut, s'il plaist aux hommes de joindre l'affirmation avec cet attribut. Nous voyons mesme que le verbe substantif *sum, je suis*, est souvent adjectif parce qu'au lieu de le prendre comme signifiant simplement l'affirmation, on y joint le plus general de tous les attributs, qui est l'estre; comme

lors que je dis ; *je pense, donc je suis*, je suis signifie là *sum ens*, je suis vn estre, vne chose : *Existo* signifie aussi *sum existens*, je suis, j'existe.

Cela n'empesche pas neanmoins qu'on ne puisse retenir la division commune de ces verbes en actifs, passifs & neutres.

On appelle proprement Actifs, ceux qui signifient vne action à laquelle est opposée vne passion, comme battre, estre battu; aimer, estre aimé : soit que ces actions se terminent à vn sujet, ce qu'on appelle action réelle ; comme *battre, rompre, tuer, noircir, &c.* soit qu'elles se terminent seulement à vn objet, ce qu'on appelle action intentionnelle, comme *aimer, connoistre, voir.*

De là il est arrivé qu'en plusieurs Langues les hommes se sont servis du mesme mot en luy donnant diverses inflexions, pour signifier l'vn & l'autre ; appellant verbe Actif, celuy qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué l'action, & verbe passif celuy qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué la passion : *amo, amor : verbero, verberor*. C'est ce qui a esté en vsage dans toutes les Langues anciennes, Latine, Greque, & Orientales : & qui plus est ces dernieres donnent à vn mesme verbe trois

actifs, avec chacun leur passif, & vn reciproque qui tient de l'vn & de l'autre; comme seroit *s'aimer*, qui signifie l'action du verbe sur le sujet mesme du verbe. Mais les Langues vulgaires de l'Europe n'ont point de passif; & elles se servent au lieu de cela, d'vn participe fait du Verbe actif, qui se prend en sens passif, avec le verbe substantif, *je suis*: comme *je suis aimé, je suis battu*, &c.

Voila pour ce qui est des verbes Actifs & Passifs.

Les *Neutres*, que quelques Grammairiens appellent *Verba intransitiua*, verbes qui ne passent point au dehors, sont de deux sortes.

Les vns qui ne signifient point d'action, mais ou vne qualité, comme *albet*, il est blanc; *viret*, il est vert; *friget*, il est froid; *alget*, il est transi; *tepet*, il est tiede; *calet*, il est chaud, &c.

Ou quelque situation; *sedet*; il est assis; *stat*, il est debout; *jacet*, il est couché, &c.

Ou quelque rapport au lieu, *adest*, il est present; *abest*, il est absent, &c.

Ou quelque autre estat ou attribut, comme *quiescit*, il est en repos; *excellit*, il excelle; *præest*, il est superieur, *regnat*, il est roy, &c.

Les autres verbes neutres ſignifient des actions, mais qui ne paſſent point dans vn ſujet different de celuy qui agit, ou qui ne regardent point vn autre objet; comme *diſner, ſouper, marcher, parler.*

Neanmoins ces dernieres ſortes de verbes neutres deviennent quelquefois tranſitifs, lors qu'on leur donne vn ſujet, comme *ambulare viam*, où le chemin eſt pris pour le ſujet de cette action. Souvent auſſi dans le Grec, & quelquefois auſſi dans le Latin, on leur donne pour ſujet le nom meſme, formé du verbe; comme *pugnare pugnam, ſervire ſervitutem, vivere vitam, &c.*

Mais je croy que ces dernieres façons de parler ne ſont venuës que de ce qu'on a voulu marquer quelque choſe de particulier, qui n'eſtoit pas entierement enfermé dans le verbe; comme quand on a voulu dire qu'vn homme menoit vne vie heureuſe. Ce qui n'eſtoit pas enfermé dans le mot *vivere*, on a dit *vivere vitam beatam*; de meſme *ſervire duram ſervitutem*, & ſemblables. Ainſi quand on dit *vivere vitam*, c'eſt ſans doute vn pleonaſme, qui eſt venu de ces autres façons de parler. C'eſt pourquoy auſſi dans toutes les Langues nouvelles, on évite comme vne faute, de joindre le nom à ſon verbe, & l'on ne dit pas, par

exemple, *combattre vn grand combat.*

On peut resoudre par là cette question; si tout verbe non passif, regit toûjours vn accusatif, au moins sous-entendu. C'est le sentiment de quelques Grammairiens fort habiles; mais pour moy je ne le croy pas. Car 1. les verbes qui ne signifient aucune action, mais quelque estat, comme *quiescit, existit*, ou quelque qualité, comme *albet, calet*, n'ont point d'accusatif qu'ils puissent regir: & pour les autres, il faut regarder si l'action qu'ils signifient a vn sujet ou vn objet, qui puisse estre different de celuy qui agit. Car alors le verbe regit le sujet, ou cet objet à l'accusatif. Mais quand l'action signifiée par le verbe n'a ni sujet ni objet different de celuy qui agit; comme *disner, prandere*; *souper, cœnare*, &c. alors il n'y a pas assez de raison pour dire qu'ils gouvernẽt l'accusatif, quoy que ces Grammairiens ayent creu qu'on y sous-entendoit l'Infinitif du verbe; comme vn nom formé par le Verbe; voulant par exemple que *curro* soit ou *curro cursum*, ou *curro currere:* neanmoins cela ne paroît pas assez solide. Car le verbe signifie tout ce que signifie l'Infinitif pris comme nom: & de plus l'affirmation & la designation de la personne & du temps; comme l'adjectif

candidus, blanc, signifie le substantif tiré de l'adjectif, sçavoir *candor, la blancheur*, & de plus la connotation d'vn sujet dans lequel est cet abstrait. C'est pourquoy il y auroit autant de raison de pretendre que quand on dit *homo candidus*, il faut sous-entendre *candore*, que de s'imaginer que quand on dit *currit*, il faut sous-entendre *currere*.

CHAPITRE XIX.

Des Verbes Impersonnels.

L'Infinitif, que nous venons d'expliquer au Chapitre précedent, est proprement ce qu'on devroit appeller VERBE IMPERSONNEL, puis qu'il marque l'affirmation, ce qui est propre au verbe: & la marque indéfiniment, sans nombre & sans personne, ce qui est proprement estre *impersonnel*.

Neanmoins les Grammairiens donnent ordinairement ce nom d'*impersonnel*, à certains verbes défectueux, qui n'ont presque que la troisiéme personne.

Ces verbes sont de deux sortes; les vns ont la forme de verbes neutres; comme *pœnitet, pudet, piget, licet, lubet*, &c. Les autres se font

des verbes paſſifs & en retiennẽt la forme, comme *ſtatur, curritur, amatur, vivitur,* &c. Or ces verbes ont quelquefois plus de perſonnes que les Grammairiens ne penſent, comme on le peut voir dans la Methode Lat. Remarques ſur les Verbes ch. 5. Mais ce qu'on peut icy conſiderer, & à quoy peu de perſonnes ont peut-eſtre pris garde: c'eſt qu'il ſemble qu'on ne les ait appellez *imperſonnels,* que parce que renfermãt dans leur ſignification vn ſujet qui ne convient qu'à la troiſiéme perſonne; il n'a pas eſté neceſſaire d'exprimer ce fait, parce qu'il eſt aſſez marqué par le verbe meſme, & qu'ainſi on a compris par le ſujet l'affirmation & l'attribut en vn ſeul mot, comme

Pudet me, c'eſt à dire, *pudor tenet,* ou *eſt tenens me. Pœnitet me; pœna habet me. Libet mihi; libido eſt mihi.* Où il faut remarquer que le verbe *eſt* n'eſt pas ſimplement là ſubſtantif, mais qu'il y ſignifie auſſi l'exiſtence. Car c'eſt comme s'il y avoit *libido exiſtit mihi,* ou *eſt exiſtens mihi.* Et de meſme dans les autres imperſonnels qu'on reſoût par *eſt*; comme *licet mihi,* pour *licitum eſt mihi. Oportet orare,* pour *opus eſt orare,* &c.

Quant aux imperſonnels paſſifs, *ſtatur,*

curritur, *vivitur*, &c. On les peut auſſi reſoudre par le verbe *eſt*, ou *fit*, ou *exiſtit*, & le nom verbal pris d'eux-meſme ; comme

Statur, c'eſt à dire *ſtatio fit*, ou *eſt facta*, ou *exiſtit*.

Curritur ; *curſus fit* : *Concurritur* ; *concurſus fit* ;

Vivitur ; *vita eſt*, ou plûtoſt *vita agitur*. *Si ſic vivitur* ; *ſi vita eſt talis*, ſi la vie eſt telle. *Miſerè vivitur*, *cum medicè vivitur*. La vie eſt miſerable, lors qu'elle eſt trop aſſujettie aux regles de la Medecine. Et alors *eſt* devient ſubſtantif, à cauſe de l'addition de *miſerè* qui fait l'attribut de la propoſition.

Dum ſervitur libidini ; c'eſt à dire *dum ſervitus exhibetur libidini*, lors qu'on ſe rend eſclave de ſes paſſions.

Par là on peut conclure ce ſemble, que noſtre langue n'a point proprement d'imperſonnels. Car quand nous diſons, *il faut*, *il eſt permis*, *il me plaiſt* : cet *il* eſt là proprement vn relatif qui tient toûjours lieu du nominatif du verbe, lequel d'ordinaire vient aprés dans le regime ; comme ſi je dis, *il me plaiſt de faire cela*, c'eſt à dire, *il de faire*, pour *l'action* ou *le mouvement de faire cela me plaiſt*, ou *eſt mon plaiſir*. Et partant cet *il* que peu de perſonnes ont

compris ce me semble, n'est qu'vne espece de pronom, pour *id*, cela, qui tient lieu du nominatif sous-entendu ou renfermé dans le sens, & le represente. De sorte qu'il est proprement pris de l'article *il* des Italiens, au lieu duquel nous disons *le*; ou du pronom Latin *ille*, d'où nous prenons aussi nostre pronom de la troisiéme personne *il*; *il aime, il parle, il court*, &c.

Pour les impersonnels passifs, comme *amatur, curritur*, qu'on exprime en François par *on aime, on court*, il est certain que ces façons de parler en nostre Langue sont encore moins impersonnelles quoy qu'indéfinies. Car monsieur de Vaugelas a desja remarqué que cet *on* est là pour *homme*; & par consequent il tient lieu du nominatif du verbe. Surquoy on peut voir la Nou. Methode Latine chap. 5. sur les verbes impersonnels.

Et l'on peut encore remarquer que les verbes des effets de la nature, comme *pluit, ningit, grandinat*, peuvent estre expliquez par ces mesmes principes en l'vne & en l'autre Langue. Comme *pluit* est proprement vn mot dans lequel pour abreger on a renfermé le sujet, l'affirmation & l'attribut, au lieu de *pluvia fit* ou *cadit*. Et quand nous disons *il pleut, il nege, il gresle*,

&c. *il* eſt là pour le nominatif, c'eſt à dire, *pluie, nege, greſle*, &c. renfermé avec leur verbe ſubſtantif *eſt* ou *fait*: comme qui diroit, *il pluie eſt*, *il nege ſe fait*, pour *id quod dicitur pluvia eſt*; *id quod vocatur nix fit*, &c.

Cela ſe voit mieux dans les façons de parler où nous joignons vn verbe avec noſtre *il*, comme *il fait chaud*, *il eſt tard*, *il eſt ſix heures*, *il eſt jour*, &c. Car c'eſt ce qu'on pourroit dire en Italiẽ, *il caldo fà*, quoy que dans l'vſage on diſe ſimplement *fà caldo*; *æſtus* ou *calor eſt*, ou *fit*, ou *exiſtit*. Et partant *il fait chaud*, c'eſt à dire *il chaud* (*il caldo*) ou *le chaud ſe fait*, pour dire *exiſtit*, *eſt*: de meſme qu'on dit encore *il ſe fait tard*, *ſi fà tarde*, c'eſt à dire, *il tarde* (le tard ou le ſoir) *ſe fait*. Ou comme on dit en quelques Provinces, *il s'en va tard*, pour *il tarde*, *le tard* s'en va venir, c'eſt à dire la nuit approche. Et de meſme *il eſt jour*, c'eſt à dire, *il jour*, (ou le jour) *eſt*. *Il eſt ſix heures*; c'eſt à dire *il temps*, *ſix heures*, *eſt*, le temps, ou la partie du jour appellée ſix heures eſt. Et ainſi des autres.

Chapitre XX.

Des Participes.

Les Participes sont de vrais noms adjectifs, & ainsi ce ne seroit pas le lieu d'en parler icy, si ce n'estoit à cause de la liaison qu'ils ont avec les verbes.

Cette liaison consiste comme nous avons dit, en ce qu'ils signifient la mesme chose que le Verbe, hors l'affirmation, qui en est ostée, & la désignation des trois differentes personnes, qui suit l'affirmation. C'est pourquoy en l'y remettant on fait la mesme chose par le participe que par le verbe; comme *amatus sum*, est la mesme chose qu'*amor*; & *sum amans*, qu'*amo* : Et cette façon de parler par le participe, est plus ordinaire en Grec & en Hebreu qu'en Latin, quoy que Ciceron s'en soit servy quelquefois.

Ainsi ce que le participe retient du Verbe, est l'attribut; & de plus la désignation du temps, y ayant des participes du present, du preterit & du futur, principalement en Grec. Mais cela mesme ne s'observe pas toûjours; vn mesme participe se

joignant ſouvent toutes ſortes de temps: Par exemple le participe paſſif *amatus*, qui paſſe dans la pluſpart des Grammairiens pour le preterit, eſt ſouvent du preſent & du futur comme *amatus ſum*, *amatus ero*: Et au contraire celuy du preſent, comme *amans*, eſt aſſez ſouvent preterit. *Apri inter ſe dimicant, indurantes attritu arborum coſtas*. Plin. c'eſt à dire, *poſtquam induravere*, & ſemblables. Voyez Nou. Meth. Lat. Remarq. ſur les Participes.

Il y a des participes actifs, & d'autres paſſifs : les actifs en Latin ſe terminent en *ans* & *ens*, *amans*, *docens*. Les Paſſifs en *us*, *amatus*, *doctus*, quoy qu'il y en ait quelques-vns de ceux-cy, qui ſont actifs ; ſçavoir ceux des verbes deponens, comme *locutus*. Mais il y en a encore qui adjoûtent à cette ſignification paſſive, *que cela doit eſtre*, *qu'il faut que cela ſoit* : qui ſont les participes en *dus* ; *amandus*, *qui doit eſtre aimé* ; quoy que quelquefois cette derniere ſignification ſe perde preſque toute.

Ce qu'il y a de propre au pàrticipe des verbes actifs, c'eſt qu'il ſignifie l'action du verbe, comme elle eſt dans le verbe, c'eſt à dire, dans le cours de l'action meſme : au lieu que les noms verbaux, qui ſignifient auſſi des actions, les ſignifient plûtoſt dans

l'habitude que non pas dans l'acte. D'où vient que les participes ont le mesme regime que le verbe, *amans Deum*; au lieu que les noms verbaux n'ont le regime que des noms, *amator Dei*. Et le participe mesme rentre dans ce dernier regime des noms, lors qu'il signifie plus l'habitude que l'acte du verbe, parce qu'alors il a la nature d'vn simple nom verbal, comme *amans virtutis*.

CHAPITRE XXI.

Des Gerondifs & Supins.

NOus venons de voir qu'ostant l'affirmation aux verbes, on fait des participes actifs & passifs, qui sont des noms adjectifs, retenant le regime du verbe, au moins dans l'actif.

Mais il s'en fait aussi en Latin deux noms substantifs, l'vn en *dum*, appellé Gerondif, qui a divers cas, *dum, di, do*; *amandum, amandi, amando*; mais qui n'a qu'vn genre & vn nombre : en quoy il differe du participe en *dus*; *amandus, amanda, amandum*.

Et vn autre en *um*, appellé Supin, qui a

aussi deux cas *tum*, *tu*; *amatum amatu*, mais qui n'a point non plus de diversité, ny de genre, ny de nombre : en quoy il differe du participe en *tus*; *amatus*, *amata*, *amatum*.

Ie sçay bien que les Grammairiens sont tres empeschez à expliquer la nature du Gerondif, & que de tres-habiles ont creu que c'estoit vn adjectif passif, qui avoit pour substantif l'Infinitif du verbe; de sorte qu'ils pretendent par exemple, que *tempus est legendi libros* ou *librorum* (car l'vn & l'autre se dit) est comme s'il y avoit *tempus est legendi τοῦ legere libros*, vel *librorum*, en sorte qu'il y ait deux oraisons, sçavoir *tempus legendi τοῦ legere*, qui est de l'adjectif & du substantif, comme s'il y avoit *legendæ lectionis* : & *legere libros* qui est du nom verbal qui gouverne alors le cas de son verbe; ou qui comme substantif gouverne le genitif, lors que l'on dit *librorum* pour *libros*. Mais tout consideré je ne voy point que ce tour soit necessaire.

Car 1. comme ils disent de *legere*, que c'est vn nom verbal substantif, qui comme tel peut regir ou le genitif, ou mesme l'accusatif ainsi que les anciens disoient *curatio hanc rem*; *quid tibi hanc tactio est*. Plaut. je dis la mesme chose de *legendum*; que c'est

vn nom verbal ſubſtantif, auſſi bien que *legere*, & qui par conſequent peut faire tout ce qu'ils attribuent à *legere*.

2. On n'a aucun fondement de dire qu'vn mot eſt ſous-entendu lors qu'il n'eſt jamais exprimé, & qu'on ne le peut meſme exprimer ſans que cela paroiſſe abſurde : or jamais on n'a veu d'infinitif joint à ſon gerondif, & ſi on diſoit *legendum eſt legere*; cela paroiſtroit tout-à-fait abſurde : donc &c.

3. Si *legendum* gerondif, eſtoit vn adjectif paſſif, il ne ſeroit point different du participe *legendus*. Pourquoy donc les anciens qui ſçavoient leur langue, ont ils diſtingué les gerondifs des participes ?

Ie croy donc que le Gerondif eſt vn nom ſubſtantif, qu'il eſt toûjours actif, & qu'il ne differe de l'Infinitif conſideré comme nom, que parce qu'il adjoûte à la ſignification de l'action du verbe, vne autre de neceſſité ou de devoir, comme qui diroit l'action qui ſe doit faire. Ce qu'il ſemble qu'on ait voulu marquer par ce mot de *gerondif*, qui eſt pris de *gerere*, faire. D'où vient que *pugnandum eſt* eſt la meſme choſe que *pugnare oportet*, & noſtre langue qui n'a point ce gerondif, le rend par l'infinitif, & vn mot qui ſignifie devoir, *Il faut combattre*.

Mais comme les mots ne conſervent pas toûjours toute la force pour laquelle ils ont eſté inventez, ce gerondif en *dum* perd ſouvent celle d'*oportet*, & ne conſerve que celle de l'action du verbe. *Quis talia fando temperet à lachrymis*, c'eſt à dire, *in fando* ou *in fari talia*.

Pour ce qui eſt du Supin, je ſuis d'accord avec ces meſmes Grammairiens, que c'eſt vn nom ſubſtantif qui eſt paſſif (au lieu que le gerondif, ſelon mon ſentiment, eſt toûjours actif) & ainſi on peut voir ce qui en a eſté dit dans la Nouvelle Methode pour la Langue Latine.

CHAPITRE XXII.

Des Verbes Auxiliaires des Langues vulgaires.

Avant que de finir les verbes, il ſemble neceſſaire de dire vn mot d'vne choſe, qui eſtant commune à toutes les Langues vulgaires de l'Europe, merite d'eſtre traitée dans la Grammaire generale : & je ſuis bien aiſe auſſi d'en parler pour faire voir vn échantillon de la Grammaire Françoiſe.

C'eſt l'vſage de certains verbes qu'on appelle *Auxiliaires*, parce qu'ils ſervent aux autres pour former divers temps, avec le participe preterit de chaque verbe.

Il y en a deux qui ſont communs à toutes ces Langues, *Eſtre*, & *avoir*. Quelques-vnes en ont encore d'autres, comme les Allemans *Werden*, *devenir*, ou *Wollen*, *vouloir*, dont le preſent eſtant joint à l'infinitif de chaque verbe en fait le futur. Mais il ſuffira de parler des deux principaux *eſtre* & *avoir*.

ESTRE.

Pour le Verbe, *eſtre*, nous avons dit qu'il formoit tous les paſſifs, avec le participe du verbe actif, qui ſe prend alors paſſivement; *Ie ſuis aimé*, *j'eſtois aimé*, &c. dont la raiſon eſt bien facile à rendre, parce que nous avons dit que tous les Verbes, hors le ſubſtantif, ſignifient l'affirmation avec vn certain attribut qui eſt affirmé. D'où il s'enſuit que le verbe paſſif, comme *amor*, ſignifie l'affirmation de l'amour paſſif: & par conſequent *aimé* ſignifiant cet amour paſſif, il eſt clair qu'y joignant le verbe ſubſtantif, qui marque l'affirmation, *je ſuis aimé*, *vous eſtes aimé*, doit ſignifier la

mesme chose qu'*amor, amaris*, en Latin. Et les Latins mesme se servent du verbe *sum* comme auxiliaire dans tous les preterits passifs, & tous les temps qui en dépendent, *amatus sum*, *amatus eram*, &c. comme aussi les Grecs en la plusspart des verbes.

Mais ce mesme verbe, *estre*, est souvent auxiliaire d'vne autre maniere plus irreguliere, dont nous parlerons aprés avoir expliqué le verbe.

AVOIR.

L'autre verbe auxiliaire, *avoir*, est bien plus étrange, & il est assez difficile d'en donner la raison.

Nous avons déja dit que tous les Verbes dans les Langues vulgaires ont deux preterits, l'vn indéfini qu'on peut appeller Aoriste, & l'autre défini. Le premier se forme comme vn autre temps, *j'aimay*, *je sentis*, *je vis*.

Mais l'autre ne se forme que par le participe preterit, *aimé*, *senty*, *veu*, & le verbe *avoir*: *j'ay aimé*, *j'ay senty*, *j'ay veu*.

Et non seulement ce preterit, mais tous les autres temps, qui en Latin se forment du preterit: comme d'*amavi*, *amaveram*, *amaverim*, *amavissem*, *amavero*, *ama-*

visse: j'ay aimé, j'avois aimé, j'aurois aimé, j'eusse aimé, j'auray aimé, avoir aimé.

Et le verbe mesme *avoir*, n'a ces sortes de temps que par luy-mesme, comme auxiliaire, & son participe *eu: j'ay eu, j'avois eu, j'eusse eu, j'aurois eu,* Mais le preterit *j'avois eu,* ny le futur *j'auray eu* ne sont pas auxiliaires des autres verbes. Car on dit bien, *si-tost que j'ay eu disné; quand j'eusse eu, ou j'aurois eu disné:* mais on ne dit pas, *j'avois eu disné,* ny *j'auray eu disné,* mais *seulement j'avois disné, j'auray disné,* &c.

Le verbe *estre*, de mesme prend ces mesmes temps d'*avoir*, & de son participe *esté, j'ay esté, j'avois esté,* &c.

En quoy nostre Langue est differente des autres; les Allemands, les Italiens, & les Espagnols faisant le verbe *estre* auxiliaire à luy-mesme dans ces temps-là. Car ils disent, *sono stato, je suis esté.* Ce qu'imitent les Walons qui parlent mal François.

Or comment les temps du verbe *avoir*, servent d'en former d'autres en d'autres verbes, on l'apprendra par cette Table.

Temps du Verbe Auoir. Auoir, ayant, eu.		*Temps qu'ils forment dans les autres verbes estant auxiliaires.*	
Present	I'ay / j'aye	Preterit parfait	1. I'ay disné. 2. quoy que j'aye disné.
Imparfait	j'auois, j'eusse, j'aurois,	Plus que parfait	1. j'auois disné. 2. si j'eusse disné. 3. quand j'aurois disné.
Aoriste	j'eus		4. quand j'eus disné, *indéfini.*
Preterit parfait simple.	j'ay eu		5. quand j'ay eu disné, *défini.*
Preterit conditionné.	j'eusse eu j'aurois eu.		6. quand j'eusse ou j'auroiseu disné, *conditionel.*
Futur	I'auray	futur parf. ou du subjonct.	quãd j'auray disné.
Infinitif present	auoir	Infinitif du preterit	apres auoir disné.
Participe present	ayant	Participe preterit	ayant disné.

Mais si cette façon de parler de toutes les Langues vulgaires, qui paroist estre venuë des Allemands est assez étrange en elle-mesme; elle ne l'est pas moins dans la construction avec les noms, qui se joignent à ces preterits formez par ces verbes auxiliaires & le participe.

Car 1. le Nominatif du verbe ne cause aucun changement dans le participe. C'est pourquoy l'on dit aussi bien au plurier qu'au singulier, & au masculin qu'au feminin, *Il a aimé; ils ont aimé; elle a aimé; elles ont aimé,* & non point. *Ils ont aimez; elle a aimée; elles ont aimées.*

2. L'Ac-

2. L'Accusatif que regit ce preterit ne cause point aussi le changement dans le participe, lors qu'il le suit, comme c'est le plus ordinaire. C'est pourquoy il faut dire; *Il a aimé Dieu, il a aimé l'Eglise, il a aimé les livres, il a aimé les sciences.* Et non point, *il a aimée l'Eglise,* ou *aimez les livres,* ou *aimées les sciences.*

3. Mais quand cet accusatif precede le Verbe auxiliaire (ce qui n'arrive gueres en prose que dans l'accusatif du relatif, ou du pronom) : Ou mesme quand il est aprés le Verbe auxiliaire, mais avant le participe; (ce qui n'arrive gueres qu'en vers) alors le participe se doit accorder en genre & en nombre avec cet accusatif. Ainsi il faut dire; *la lettre que j'ay écrite : les livres que j'ay leus,, les sciences que j'ay apprises.* Car *que* est pour *laquelle* dans le premier exemple, pour *lesquels* dans le second, & pour *lesquelles* dans le troisiéme. Et de mesme: *J'ay écrit la lettre, & je l'ay envoyée,* &c. *J'ay acheté des livres & je les ay leus.* On dit de mesme en vers : *Dieu dont nul de nos maux n'a les graces bornées* & non pas *borné,* parceque l'accusatif *graces,* precede le participe, quoy qu'il suive le verbe auxiliaire.

Il y a neanmoins vne exception de cette regle selon Monsieur de Vaugelas; qui est

que le participe demeure indeclinable, encore qu'il ſoit aprés le verbe auxiliaire & ſon accuſ. lors qu'il precede ſon nominatif; cõme *la peine que m'a donné cette affaire : les ſoins que m'a donné ce procés*; & ſemblables.

Il n'eſt pas aiſé de rendre raiſon de ces façons de parler. Voila ce qui m'en eſt venu dans l'eſprit pour le François, que je conſidere icy principalement.

Tous ces verbes de noſtre Langue ont deux participes ; l'vn en *ant*, & l'autre en *é*, *i*, *u*, ſelon les diverſes conjugaiſons, ſans parler des irreguliers, *aimant*, *aimé*; *écrivant*, *écry*; *rendant*, *rendu*.

Or on peut conſiderer deux choſes dans les participes : l'vne d'eſtre vrais noms adjectifs, ſuſceptibles de genres, de nombres, & de cas; l'autre d'avoir, quand ils ſont actifs, le meſme regime que le verbe; *amans virtutem*. Quand la premiere condition manque, on appelle les participes *gerondifs*, comme *amandum eſt virtutem* : Quand la ſeconde manque, on dit alors que les participes actifs ſont pluſtoſt des noms verbaux que des participes.

Cela eſtant ſuppoſé, je dis que nos deux participes *aimant* & *aimé*, entant qu'ils ont le meſme regime que le verbe, ſont pluſtoſt des Gerondifs que des participes. Car

Monſieur de Vaugelas a déja remarqué que le participe en *ant*, lors qu'il a le regime du verbe, n'a point de feminin, & qu'on ne dit point par exemple : *j'ay veu vne femme liſante l'Ecriture*, mais *liſant l'Ecriture.* Que ſi on le met quelquefois au plurier ; *j'ay veu des hommes liſans l'Ecriture*, je croy que cela eſt venu d'vne faute, dont on ne s'eſt pas apperceu, à cauſe que le ſon de *liſant* & de *liſans*, eſt preſque toûjours le meſme, le *t*, ny l'*s*, ne ſe prononçant point d'ordinaire. Et je penſe auſſi que *liſant l'Ecriture*, eſt pour *en liſant l'Ecriture*, *in τὸ legere ſcripturam*; de ſorte que le Gerondif en *ant*, ſignifie l'action du verbe, de meſme que l'Infinitif.

Or je croy qu'on doit dire la meſme choſe de l'autre participe, *aimé*; ſçavoir que quand il regit le cas du verbe, il eſt Gerondif, & incapable de divers genres, & de divers nombres, & qu'alors il eſt actif, & ne differe du participe ou pluſtoſt du Gerondif en *ant*, qu'en deux choſes: L'vne en ce que le Gerondif en *ant* eſt du preſent, & le gerondif en *é, i, u*, du paſſé : l'autre, en ce que le gerondif en *ant*, ſubſiſte tout ſeul, ou plûtoſt en ſous-entendant la particule *en*, au lieu que l'autre eſt toûjours accompagné du verbe auxiliaire, *avoir*, ou de celuy

d'*estre* qui tient sa place en quelques rencontres comme nous dirons plus bas. *I'ay aimé Dieu.* &c.

Mais ce dernier participe, outre cet vsage d'estre Gerondif actif, en a vn autre, qui est d'estre participe passif, & alors il a les deux genres & les deux nombres selon l'esquels il s'accorde avec le substantif, & n'a point de regime. Et c'est selon cet vsage qu'il fait tous les temps passifs avec le verbe *estre*, il est aimé, elle est aimée, ils sont aimez, elles sont aimées.

Ainsi pour resoudre la difficulté proposée, je dis que dans ces façons de parler, *j'ay aimé la chasse, j'ay aimé les livres, j'ay aimé les sciences*, la raison pourquoy on ne dit point; *j'ay aimée la chasse, j'ay aimez les livres*; c'est qu'alors le mot *aimé* ayant le regime du verbe, est gerondif, & n'a point de genre ny de nombre.

Mais dans ces autres façons de parler, *la chasse qu'il a* AYMÉE; *les ennemis qu'il a* VAINCVS, ou *il a deffait les ennemis, il les a* VAINCVS, les mots *aimé, vaincu*, ne sont pas considerez alors comme gouvernant quelque chose: mais comme estant regis eux-mesmes par le verbe *avoir*; comme qui diroit, *quam habeo amatam, quos habeo victos*: & c'est pourquoy estant pris

alors pour des participes passifs qui ont des genres & des nombres, il les faut accorder en genre & en nombre avec les noms substantifs, ou les pronoms ausquels ils se rapportent.

Et ce qui confirme cette raison, est que lors mesme que le relatif ou le pronom que regit le preterit du verbe le precede, si ce preterit gouverne encore vne autre chose apres soy, il redevient gerondif & indéclinable. Car au lieu qu'il faut dire: *Cette ville que le commerce a enrichie*, il faut dire, *Cette ville que le commerce a rendu puissante*, & non pas *renduë puissante*: parce qu'alors *rendu* regit *puissante*, & ainsi est gerondif. Et quand à l'exception dont nous avons parlé cy-dessus, page. 130. *La peine que m'a donné cette affaire*, &c. il semble qu'elle n'est venuë que de ce qu'estant accoûtumez à faire le participe gerondif & indeclinable, lors qu'il regit quelque chose; & qu'il regit ordinairement les noms qui le suivent: on a consideré icy *affaire*, comme si c'estoit l'accusatif de *donné*, quoy qu'il en soit le nominatif, parce qu'il est à la place que cet accusatif tient ordinairement en nostre Langue, qui n'aime rien tant que la netteté dans le discours & la disposition naturelle des mots dans ses expressions.

Cecy se confirmera encore par ce que nous allons dire de quelques rencontres où le verbe auxiliaire *estre*, prend la place de celuy d'*avoir*.

Deux rencontres où le Verbe Auxiliaire estre *prend la place de celuy d'*avoir.

La premiere est dans tous les verbes actifs, avec le reciproque *se*, qui marque que l'action a pour sujet ou pour objet celuy mesme qui agit, *se tuer*, *se voir*, *se connoistre*. Car alors le preterit & les autres temps qui en dépendent se forment non avec le verbe *avoir*, mais avec le verbe *estre*; *il s'est tué*, & non pas, *il s'a tué*; *il s'est veu*, *il s'est connu*. Il est difficile de deviner, d'où est venu cet vsage, car les Allemans ne l'ont point, se servant en cette rencontre du verbe *avoir*, comme à l'ordinaire : quoy que ce soit d'eux, apparemment, que soit venu l'vsage des verbes auxiliaires pour le preterit actif. On peut dire neanmoins que l'action & la passion se trouvant alors dans le mesme sujet, on a voulu se servir du verbe *estre*, qui marque plus la passion, que du verbe *avoir*, qui n'eust marqué que l'action; & que c'est comme si on disoit, *il est tué par soy-mesme*.

Mais il faut remarquer que quand le participe (comme *tué, veu, connû*) ne se rapporte qu'au reciproque *se*, encore mesme qu'estant redoublé, il le precede, & le suive, comme quand on dit ; *Caton s'est tué soy-mesme* ; alors ce participe s'accorde en genre & en nombre avec les personnes ou les choses dont on parle : *Caton s'est tué soy-mesme* ; *Lucrece s'est tuée soy-mesme* ; *Les Saguntins se sont tuez eux-mesmes.*

Mais si ce participe regit quelque chose different du reciproque ; comme quand je dis ; *Oedipe s'est creué les yeux* : alors le participe ayant ce regime, devient gerondif actif, & n'a plus de genre ny de nombre ; de sorte qu'il faut dire :

Cette femme s'est crevé les yeux.
Elle s'est fait peindre.
Elle s'est rendu la maistresse.
Elle s'est rendu Catholique.

Ie sçay bien que ces deux derniers exemples sont contestez par Monsieur de Vaugelas, ou plûtost par Malherbe, dont il avouë neanmoins que le sentiment en cela n'est pas receu de tout le monde. Mais la raison qu'ils en rendent me fait juger qu'ils se trompent, & donne lieu de resoudre d'autres façons de parler où il y a plus de difficulté.

Ils prétendent donc qu'il faut distinguer quand les participes sont actifs & quand ils sont passifs : ce qui est vray. Et ils disent que quand ils sont passifs, ils sont indéclinables : ce qui est encore vray. Mais je ne voy pas que dans ces exemples ; *elle s'est rendu* ou *renduë la maistresse : nous nous sommes rendu* ou *rendus maistres*, on puisse dire que ce participe *rendu* est passif : estant visible au contraire qu'il est actif; & que ce qui semble les avoir trompez, est qu'il est vray que ces participes sont passifs quand ils sont joints avec le verbe *estre*; comme quand on dit, *il a esté rendu maistre.* Mais ce n'est que quand le verbe *estre* est mis pour luy-mesme, & non pas quand il est mis pour celuy d'*avoir*, comme nous avons monstré qu'il se mettoit avec le pronom reciproque *se.*

Ainsi l'observation de Malherbe ne peut avoir lieu que dans d'autres façons de parler, ou la signification du participe, quoy qu'avec le pronom reciproque *se*, semble tout-à-fait passive; comme quand on dit, *elle s'est trouvé* ou *trouvée morte.* Et alors il semble que la raison voudroit que le participe fust déclinable, sans s'amuser à cette autre observation de Malherbe, qui est de regarder si ce participe est suivy

d'vn nom ou d'vn autre participe. Car Malherbe veut qu'il ſoit indéclinable quand il eſt ſuivy d'vn autre participe, & qu'ainſi il faille dire; *elle s'eſt trouvé morte*: & déclinable quand il eſt ſuivy d'vn nom, à quoy je ne voy guere de fondement.

Mais ce que l'on pourroit remarquer; c'eſt qu'il ſemble qu'il ſoit ſouvent douteux dans ces façons de parler par le reciproque, ſi le participe eſt actif ou paſſif: comme quand on dit; *elle s'eſt trouvé* ou *trouvée malade*: *elle s'eſt trouvé* ou *trouvée guerie*. Car cela peut avoir deux ſens: l'vn qu'elle a eſté trouvée malade ou guerie par d'autres: & l'autre qu'elle ſe ſoit trouvé malade ou guerie elle-meſme. Dans le premier ſens le participe ſeroit paſſif, & par conſequent déclinable; & dans le ſecond il ſeroit actif, & par conſequent indéclinable. Et l'on ne peut pas douter de cette remarque, puiſque lorſque la phraſe détermine aſſez le ſens, elle détermine auſſi la conſtruction. On dit par exemple. *Quand le medecin eſt venu, cette femme s'eſt trouvée morte*, & non pas *trouvé*: parce que c'eſt à dire qu'elle a eſté trouvée morte par le medecin & par ceux qui eſtoient preſens, & non pas qu'elle a trouvé elle-

mesme qu'elle estoit morte. Mais si je dis au contraire. *Madame s'est trouvé mal ce matin*, il faut dire *trouvé* & non point *trouvée*, parce qu'il est clair que l'on veut dire que c'est elle-mesme qui a trouvé & senty qu'elle estoit mal, & que partant la phrase est à dire dans le sens. Ce qui revient entierement à la regle generale que nous avons donnée; qui est de ne rendre le participe gerondif & indécinable que quand il regit; & toûjours déclinable quand il ne regit point.

Ie sçay bien qu'il n'y a rien encore de fort arresté dans nostre Langue touchant ces dernieres façons de parler. Mais je ne voy rien qui soit plus vtile, ce me semble pour les fixer; que de s'arrester à cette consideration du regime: au moins dans toutes les rencontres où l'vsage n'est pas entierement déterminé & assuré.

L'autre rencontre où le verbe *estre* forme les preterits au lieu d'*avoir*, est en quelques verbes intransitifs, c'est à dire, dont l'action ne passe point hors de celuy qui agit, comme *aller, partir, sortir, monter, descendre, arriver, retourner*. Car on dit, *il est allé, il est party, il est sorty, il est monté, il est descendu, il est arrivé, il est retourné*: & non pas *il a allé, il a party*, &c. D'où vient aussi

qu'alors le participe s'accorde en nombre & en genre, avec le nominatif du verbe: *Cette femme est allée à Paris, elles sont allées, ils sont allez, &c.*

Mais lors que quelques-vns de ces verbes, d'intransitifs deviennent transitifs & proprement actifs, qui est lors qu'on y joint quelque mot qu'ils doivent regir, ils reprennent le verbe *avoir*, & le participe estant gerondif, ne change plus de genre ny de nombre. Ainsi l'on doit dire. *Cette femme a monté la montagne*, & non pas, *est monté* ou *est montée*, ou *a montée*. Que si l'on dit quelquefois, *il est sorty le Royaume*, c'est par vne ellipse. Car c'est pour *hors le Royaume.*

CHAPITRE XXIII.

Des conjonctions & interjections.

LA seconde sorte des mots qui signifient la forme de nos pensées, & non pas proprement les objets de nos pensées, sont les Conjonctions, comme *&*, *non, vel, si, ergo*, &, non, ou, si, donc. Car si on y fait bien reflection, on verra que ces particules ne signifient que l'operation mesme de nô-

tre eſprit, qui joint, ou disjoint les choſes, qui les nie, qui les conſidere abſolument, ou avec condition; par exemple, il n'y a point d'objet dans le monde hors de noſtre eſprit, qui réponde à la particule *non*, mais il eſt clair qu'elle ne marque autre choſe que le jugement que nous faiſons qu'vne choſe n'eſt pas vne autre.

De meſme *ne*, qui eſt en Latin la particule de l'interrogation, *aïſne?* Dites-vous? n'a point d'objet hors de noſtre eſprit, mais marque ſeulement le mouvement de nôtre ame, par lequel nous ſouhaittons de ſçavoir vne choſe.

Et c'eſt ce qui fait que je n'ay point parlé du Pronom interrogatif, *quis*, *quæ*, *quid*: parce que ce n'eſt autre choſe qu'vn pronom, auquel eſt jointe la ſignification de *ne*: c'eſt à dire, qui outre qu'il tient la place d'vn nom, comme les autres pronoms, marque de plus ce mouvement de noſtre ame, qui veut ſçavoir vne choſe, & qui demande d'en eſtre inſtruitte. C'eſt pourquoy nous voyons que l'on ſe ſert de diverſes choſes pour marquer ce mouvement. Quelquefois cela ne ſe recõnoiſt que par l'inflexion de la voix, dont l'écriture avertit par vne petite marque, qu'on appelle la marque de l'interrogation, & que l'on figure ainſi (?)

En François nous ſignifions la meſme choſe, en mettant les pronoms *je, vous, il, ce*, apres les perſonnes des verbes, au lieu que dans les façons de parler ordinaires ils ſont devant. Car ſi je dis *j'aime, vous aimez, il aime, c'eſt*, cela ſignifie l'affirmation : mais ſi je dis, *aimé-je? aimez-vous? aime-t-il? eſt-ce?* cela ſignifie l'interrogation. D'où il s'enſuit, pour le marquer en paſſant qu'il faut dire, *ſens-je, lis-je*, & non pas *ſentez-je, liſes-je*, parce qu'il faut toûjours prendre la perſonne que vous voulez employer, qui eſt icy la premiere, *je ſens, je lis*, & tranſporter ſon pronom pour en faire vn interrogant.

Et il faut prendre garde, que lors que la 1. perſonne du verbe finit par vn *e* feminin, comme *j'aime, je penſe*, alors, cet *e* feminin ſe change en maſculin dans l'interrogation à cauſe de *je* qui le ſuit, & dont l'*e* eſt encore feminin : parce que noſtre Langue n'admet jamais deux *e* feminins de ſuitte à la fin des mots. Ainſi il faut dire *aimé-je, pensé-je, manqué-je* : & au contraire il faut dire ; *aime-tu, penſe-t'il, manque-t'il*, & ſemblables.

Des Interjections.

Les interjections ſont des mots qui ne ſignifient auſſi rien hors de nous : mais ce ſont

ſeulement des voix plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouvemens de noſtre ame, comme *ha, ô, heu, helas*, &c.

CHAPITRE. XXIV.

De la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble.

IL reſte à dire vn mot de la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble, dont il ne ſera pas difficile de donner des notions generales, ſuivant les principes que nous avons eſtablis.

La Conſtruction des mots ſe diſtingue generalement, en celle de Convenance, quand les mots doivent convenir enſemble; & en celle de regime, quand l'vn des deux cauſe vne variation dans l'autre.

La premiere, pour la plus grande partie, eſt la meſme dans toutes les Langues, parce que c'eſt vne ſuitte naturelle de ce qui eſt en vſage preſque par tout, pour mieux diſtinguer le diſcours.

Ainſi la diſtinction des deux nombres, ſingulier & plurier a obligé d'accorder le ſubſtantif avec l'adjectif en nombre, c'eſt à dire de mettre l'vn au ſingulier ou au plurier,

quand l'autre y eſt. Car le ſubſtantif eſtant le ſujet qui eſt marqué confuſément, quoy que directement par l'adjectif, ſi le mot ſubſtantif marque pluſieurs, il y a pluſieurs ſujets de la forme marquée par l'adjectif; & par conſequent il doit eſtre au plurier: *homines docti, hommes doctes.*

La diſtinction du feminin & maſculin a obligé de meſme de mettre en meſme genre le ſubſtantif & l'adjectif ou l'vn & l'autre quelquefois au neutre, dans les Langues qui en ont; car ce n'eſt que pour cela qu'on a inventé les genres.

Les verbes de meſme doivent avoir la convenance des nombres & des perſonnes avec les noms & les pronoms.

Que s'il ſe rencontre quelque choſe de contraire en apparence à ces regles, c'eſt par figure, c'eſt à dire en ſous-entendant quelque mot, ou en conſiderant les penſées pluſtoſt que les mots meſmes, comme nous le dirons cy-aprés.

La Syntaxe de regime au contraire, eſt preſque toute arbitraire, & par cette raiſon ſe trouve tres-differente, dans toutes les Langues. Car les vnes font les régimes par les cas; les autres au lieu de cas, ne ſe ſervent que de petites particules qui en tiennent lieu, & qui ne marquent meſme que

peu de ces cas, comme en Frãçois & en Eſpagnol on n'a que *De*, & *A*, qui marquent le genitif & le datif, les Italiens y adjoûtent *Da* pour l'ablatif. Les autres cas n'ont point de particules, mais le ſimple article qui meſme n'y eſt pas toûjours.

On peut voir ſur ce ſujet ce que nous avons dit cy-deſſus, des prepoſitions & des cas.

Mais il eſt bon de remarquer quelques maximes generales, qui ſont de grand vſage dans toutes les Langues.

La 1. qu'il n'y a jamais de Nominatif qui n'ait rapport à quelque verbe exprimé ou ſous-entendu : parce que l'on ne parle pas ſeulement pour marquer ce que l'on conçoit, mais pour exprimer ce que l'on penſe de ce que l'on conçoit, ce qui ſe marque par le verbe.

La 2. qu'il n'y a point auſſi de verbe qui n'ait ſon Nominatif exprimé ou ſous-entendu: parce que le propre du Verbe eſtant d'affirmer, il faut qu'il y ait quelque choſe dont on affirme, ce qui eſt le ſujet ou le Nominatif du verbe; quoy que devant les infinitifs il ſoit à l'accuſatif, *ſcio Petrum eſſe doctum*.

La 3. qu'il n'y peut avoir d'adjectif, qui n'ait rapport à vn ſubſtantif, parce que l'ad-

jectif marque confusément vn substantif qui est le sujet de la forme qui est marquée distinctement par cet adjectif : *Doctus, sçavant*, a rapport à quelqu'vn qui soit sçavant.

La 4. qu'il n'y a jamais de genitif dans le discours, qui ne soit gouverné d'vn autre nom : parce que ce cas marquant toûjours ce qui est comme le possesseur, il faut qu'il soit gouverné de la chose possedée. C'est pourquoy ny en Grec ny en Latin aucun verbe ne gouverne proprement le genitif, comme on l'a fait voir dans les Nouvelles Methodes pour ces Langues. Cette regle peut estre plus difficilement appliquée aux Langues vulgaires, parce que la particule *de*, qui est la marque du genitif, se met souvent pour la preposition *ex* ou *de*.

La 5. que le regime des Verbes est souvent pris de diverses especes de rapports enfermez dans les cas, suivant le caprice de l'Vsage. Ce qui ne change pas le rapport specifique à chaque cas ; mais fait voir que l'vsage en a pû choisir tel ou tel à sa fantaisie.

Ainsi l'on dit en Latin *juvare aliquem*, & l'on dit, *opitulari alicui*, quoy que ce soit deux verbes d'aider, parce qu'il a pleu aux Latins de regarder le regime du premier verbe comme le terme où passe son action;

& celuy de ſecond, comme vn cas d'attribution, à laquelle l'action du verbe avoit rapport.

Ainſi l'on dit en François, ſervir quelqu'vn, & ſervir à quelque choſe.

Ainſi en Eſpagnol la pluſpart des verbes actifs gouvernent indifferemment le datif ou l'accuſatif.

Ainſi vn meſme verbe peut recevoir divers regimes; ſur tout en y meſlant celuy des prepoſitions, comme *praſtare alicui*, ou, *aliquem*, ſurpaſſer quelqu'vn. Ainſi l'on dit, par exemple *eripere morti aliquem*, ou *mortem alicui*, ou, *aliquem à morte*. Et ſemblables.

Quelquefois meſme ces divers regimes ont la force de changer le ſens de l'expreſſion, ſelon que l'vſage de la Langue l'a autoriſé. Car par exemple en Latin; *cavere alicui* eſt veiller à ſa conſervation, & *cavere aliquem*, eſt ſe donner de garde de luy: en quoy il faut toûjours conſulter l'Vſage de toutes les Langues.

Des figures de conſtruction.

Ce que nous avons dit cy-deſſus de la Syntaxe, ſuffit pour en comprendre l'ordre naturel, lors que toutes les parties du diſ-

cours sont simplement exprimées, qu'il n'y a aucun mot de trop ny de trop peu, & qu'il est conforme à l'expression naturelle de nos pensées.

Mais parce que les hommes suivent souvent plus le sens de leurs pensées, que les mots dont ils se servent pour les exprimer; & que souvent pour abreger ils retranchent quelque chose du discours; ou bien que regardant à la grace, ils y laissent quelque mot qui semble superflu, ou qu'ils en renversent l'ordre naturel: De là est venu qu'ils ont introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, & qui sont comme autant d'irregularitez dans la grammaire, quoy qu'elles soient quelquefois des perfections & des beautez dans la Langue.

Celle qui s'accorde plus avec nos pensées qu'avec les mots du discours s'appelle SYLLEPSE, ou *Conception*; comme quand je dis, *il est six heures*. Car selon les mots il faudroit dire *elles sont six heures*, comme on le disoit mesme autrefois, & comme on dit encore, ils sont six 8. 10. 15. hommes, &c. Mais parce que ce que l'on pretend n'est que de marquer vn temps precis, & vne seule de ces heures, sçavoir la sixiéme; ma pensée qui se jette sur celle-là, sans regarder aux mots, fait que je dis, *il est six heu-*

res, plûtost qu'*elles sont six heures.*

Et cette figure fait quelquefois des irregularitez contre les genres; comme, *Vbi est scelus qui me perdidit?* Contre les nombres, comme *Turba ruunt:* Contre les deux ensemble, comme, *Pars mersi tenuere ratem,* & semblables.

Celle qui retranche quelque chose du discours s'appelle ELLIPSE, ou *Defaut.* Car quelquefois on sous-entend le verbe, ce qui est tres-ordinaire en Hebreu, où le verbe substantif est presque toûjours sous-entendu. Quelquefois le nominatif, comme *pluit,* pour *Deus,* ou *natura pluit.* Quelquefois le substantif, dont l'adjectif est exprimé: *paucis te volo,* sup. *verbis alloqui.* Quelquefois le mot qui en gouverne vn autre; comme *est Romæ,* pour, *est in vrbe Romæ.* Et quelquefois celuy qui est gouverné; comme *Faciliùs reperias* (sup. *homines*) *qui Romam proficiscantur, quàm qui Athenas.* Cic.

La façon de parler qui a quelque mot de plus qu'il ne faut, s'appelle PLEONASME, ou *Abondance;* comme *vivere vitam, magis major, &c.*

Et celle qui renverse l'ordre naturel du discours, s'appelle HYPERBATE, ou *Renversement.*

On peut voir des exemples de toutes ces

figures dans les Grammaires des Langues particulieres, & ſur tout dans les Nouvelles Methodes que l'on a faites pour la Grecque & pour la Latine, où on en a parlé aſſez amplement.

I'adjoûteray ſeulement qu'il n'y a guere de Langue qui vſe moins de ces figures que la noſtre : parce qu'elle aime particulierement la netteté, & à exprimer les choſes autant qu'il ſe peut, dans l'ordre le plus naturel & le plus deſ-embarraſſé, quoy qu'en meſme-temps elle ne cede à aucune en beauté ny en élegance.

AVERTISSEMENT.

ON n'a point parlé dans cette Grammaire, des mots Dérivez ny des Composez, dont il y auroit encore beaucoup de choſes tres-curieuſes à dire : parce que cela regarde plûtoſt l'ouvrage du DICTIONNAIRE GENERAL, que de la Grammaire generale. Mais l'on eſt bien-aiſe d'avertir que depuis la premiere impreſſion de ce livre, il s'en eſt fait vn autre intitulé, LA LOGIQVE, OV L'ART DE PENSER, qui eſtant fondé ſur les meſmes principes, peut extrémement ſervir pour l'éclaircir & prouver pluſieurs choſes qui ſont traitées dans celuy-cy.

TABLE

DES TITRES ET CHAPITRES de la Grammaire generale.

PREMIERE PARTIE.

Où il est parlé des Lettres & des caracteres de l'écriture.

Chapitre I. DEs lettres comme sons, & premierement des voyelles. page 6

Chap. II. Des consonnes. p. 9

Table des consonnes Latines, vulgaires, Greques & Hebraïques. p. 10

Chap. III. Des syllabes. p. 14

Chap. IV. Des mots entant que sons, où il est parlé de l'Accent. p. 16

Chap. V. Des lettres considerées comme caracteres. p. 18

Chap. VI. D'vne nouvelle maniere pour apprendre à lire facilement en toutes sortes de Langues. p. 23

SECONDE PARTIE.

Où il eſt parlé des principes & des raiſons, ſur leſquelles ſont appuyées les diverſes formes de la ſignification des mots.

Chap. I. QVe la connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans noſtre eſprit, eſt neceſſaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire, & que c'eſt de là que dépend la diverſité des mots qui compoſent le diſcours. p. 26

Chap. II. Des Noms, & premierement des Subſtantifs & Adjectifs. p. 30

Chap. III. Des noms propres & appellatifs ou generaux. p. 36

Chap. IV. Des nombres, ſingulier & plurier. p. 36

Chap. V. Des Genres. p. 39

Chap. VI. Des Cas & des Prepoſitions en tant qu'il eſt neceſſaire d'en parler pour entendre les Cas. p. 43

1. Du Nominatif. p. 44

2. Du Vocatif. *ibid.*

3. Du Genitif. 46
4. Du Datif. 48
5. De l'Accusatif. 49
6. De l'Ablatif. 50
Chap. VII. Des Articles. 52
Chap. VIII. Des Pronoms. 59
Chap. IX. Du Pronom appellé Relatif. p. 66
Chap. X. Examen d'vne Regle de la Langue Françoise : qui est qu'on ne doit pas mettre le Relatif aprés vn nom sans article. p. 77
Chap. XI. Des Prepositions. p. 85
Chap. XII. Des Adverbes. p. 90
Chap. XIII. Des Verbes : & de ce qui leur est propre & essentiel. p. 91
Chap. XVI. De la diversité des personnes & des nombres dans les Verbes. p. 101
Chap. XV. Des divers temps du Verbe. p. 105
Chap. XVI. Des divers Modes ou manieres des Verbes. p. 109
Chap. XVII. De l'Infinitif. p. 113
Chap. XVIII. Des Verbes qu'on peut appeller *Adjectifs*, & de leurs differentes especes, Actifs, Passifs, Neutres. p. 117
Chap. XIX. Des Verbes Impersonnels. p. 122

Chap.

Chap. XX. Des Participes. p. 127
Chap. XXI. Des Gerondifs & Supins. p. 129
Chap. XXII. Des Verbes auxiliaires des Langues vulgaires. p. 132
Table du verbe auxiliaire *Avoir* & des temps qu'il forme. p. 136
Deux rencontres où le verbe auxiliaire *Estre* prend la place du verbe *Avoir*. p. 142
Chap. XXIII. Des Conjonctions & interjections. p. 147
Chap. XXIV. De la Syntaxe ou Construction des mots ensemble. p. 150
Des Figures de Construction. p. 154

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, en datte du 26. Aoust 1659. Signé DV MOLEY, & scellé : Il est permis à PIERRE LE PETIT, Imprimeur & Libraire ordinaire de sa Majesté, d'imprimer vn Livre intitulé, *Grammaire generale & raisonnée : Par le sieur D. T.* pendant le temps & espace de dix ans; Et défenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer, ny mesmes *les Tables*, ny d'en vendre de contrefaits, à peine de quinze cens livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interests; comme il est plus au long porté par l'original.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. Avril 1660.

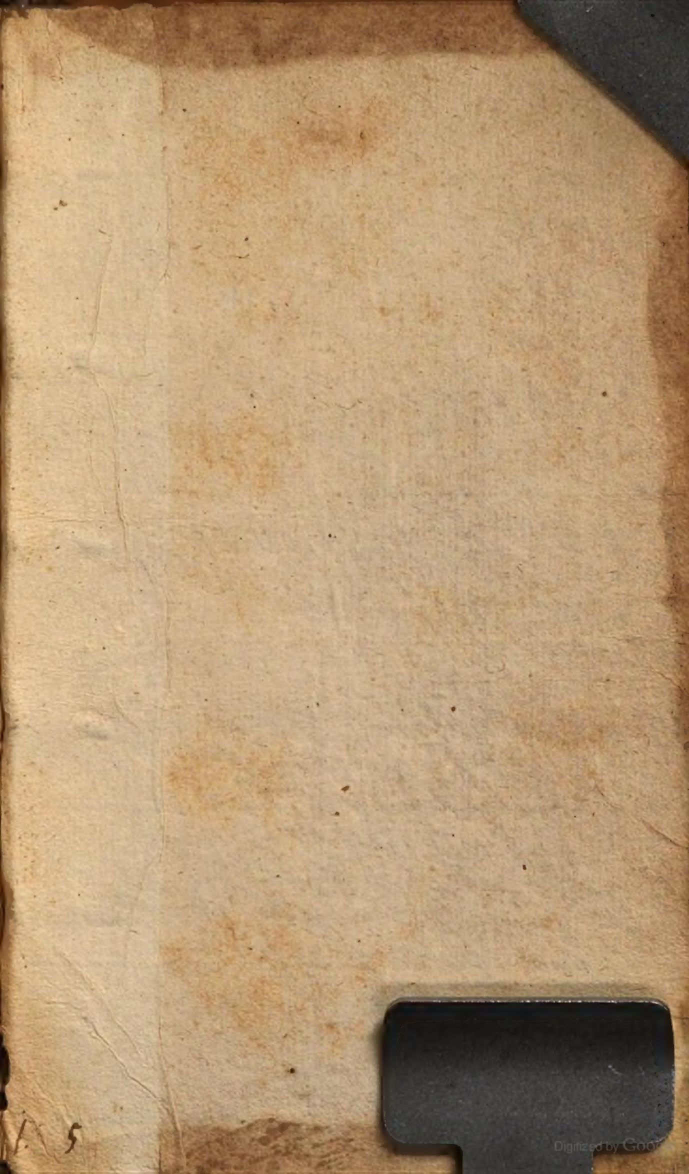

Digitized by Google

Digitized by Google